

Marseille en transitions

2025

RAPPORT DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



VILLE DE
MARSEILLE

Sommaire

Éditorial	3
Préambule	5
Marseille réduit son empreinte carbone	7
Décarboner et préparer Marseille	9
Produire et consommer une énergie renouvelable locale	10
Rénover et construire une ville plus sobre et plus durable	14
Développer des mobilités durables et apaiser la ville	18
Décarboner l'offre touristique et événementielle	21
Proposer une alimentation saine et responsable	23
Réduire les déchets, mieux recycler et réemployer	25
Marseille s'adapte au changement climatique	29
Anticiper le changement climatique	31
S'engager à l'international	32
Prévoir les vagues de chaleur et adapter les espaces de vie urbains	33
Préserver la ressource en eau	39
Retrouver la continuité des trames de nature	42
Renforcer la gestion différenciée des parcs	44
Cultiver les terres pour nourrir demain	46
Étudier les solutions fondées sur la nature	48
Préserver et valoriser la biodiversité	51
Protéger et prévenir les risques naturels	56
Cahier central: Marseille fête la nature	60
Marseille s'inscrit dans une démarche inclusive	69
Garantir l'accès à un logement pour tous	71
Construire une ville inclusive	74
Promouvoir la santé et le bien-être	80
Permettre l'épanouissement des plus petits	86
Renforcer la démocratie locale	92
Mobiliser la jeunesse pour construire l'avenir	99
Démocratiser le sport et la culture	103
Engager la population à la transition écologique	107
Marseille fait preuve d'exemplarité pour son administration	115
Piloter la transition écologique de l'administration	117
Renforcer l'exemplarité sociale de l'administration	119
Former et accompagner les agents	123
Réduire l'empreinte environnementale des activités municipales	129
Déployer le numérique responsable	132
Encourager une mobilité durable	133
Valoriser l'action municipale en obtenant des labels	135
Pour aller plus loin	138
Des indicateurs	138
Une démarche collective et structurée	138
Le tableau des indicateurs	138
Un cadre réglementaire	142
Les limites planétaires	143
Les Objectifs de Développement Durable	143
Remerciements	144



Éditorial

À l'aube du troisième millénaire, force est de constater que l'action des hommes, en l'espace de quelques décennies, a bouleversé l'équilibre écologique de notre planète. Ces changements et dérèglements impactent directement les Marseillaises et les Marseillais. Nous le savons, nous appartenons à un territoire, le bassin méditerranéen, qui se réchauffe plus vite que le reste du globe - avec des conséquences ravageuses comme les incendies du 8 juillet dernier. Nos espaces littoraux sont aussi particulièrement sensibles.

La Ville de Marseille en a pris toute la mesure. Chaque année, le rapport de développement durable recense le travail réalisé en faveur de la transition écologique de notre ville. Il s'agit de mesures concrètes, dans une approche globale et transversale; chaque champ d'intervention, chaque mission de service public que nous mettons en œuvre se pense en intégrant des enjeux écologiques. Il s'agit de mesures structurantes, qui répondent à l'impérieuse nécessité d'adapter notre territoire. Au printemps, la Ville de Marseille a voté l'élaboration d'un plan d'adaptation au changement climatique ; un plan qui ne recule pas devant les difficultés, intégrant les projections d'une augmentation de 4 degrés en moyenne dans notre cité, mais qui est conçu avec toutes les forces vives de notre ville - les citoyennes et citoyens, les associations, les scientifiques, les acteurs économiques et les institutions partenaires. Cette transformation nécessaire de notre cadre de vie doit se réaliser avec le concours et la volonté de toutes les composantes de la société.

La mise en œuvre de la transition écologique, perçue souvent à tort comme contraignante, est surtout source de mieux-être dans notre vie quotidienne. Le cahier central de ce rapport de développement durable 2025 est consacré à la Fête de la nature, qui a fait l'objet cette année de nombreuses manifestations à travers la ville. La présence de la nature dans notre ville est un présent inestimable; intensifiée par les plantations massives d'arbres, les renaturations de nos parcs urbains, la protection d'espaces naturels au cœur de la cité et la création d'îlots verts pour apporter de la fraîcheur dans nos rues ou dans nos cours d'école, cette nature est la garantie d'une ville respirable, qui prend soin de



ses habitantes et habitants. Cette nature est notre principale alliée pour protéger la santé de toutes et tous. C'est aussi en agissant sur les performances énergétiques des bâtiments, en luttant contre les passoires thermiques, en promouvant une agriculture locale, saine et accessible à tous, notamment dans nos cantines, qu'on démontre le lien, en réalité inextricable, entre justice sociale et justice environnementale.

Enfin, je voudrais souligner l'engagement de l'administration municipale pour développer des pratiques exemplaires et expérimenter des dispositifs innovants et inclusifs. Grâce à ce travail, Marseille prend toute sa place dans le concert des acteurs de la transition écologique, avec d'autres villes de l'Union européenne et en tant que capitale méditerranéenne. Nous le savons, les villes sont les échelons cruciaux pour relever les défis de la transition. Je suis fier, comme en témoigne ce rapport de développement durable, que Marseille sache répondre présente à ce rendez-vous de l'histoire.

Benoît Payan
Maire de Marseille



Préambule

Les effets du changement climatique ne sont plus un horizon lointain mais une réalité déjà présente dans le quotidien des Marseillais qui peut se trouver très fortement impacté.

La Méditerranée est un des 34 « hotspots » de la biodiversité au niveau mondial. Cela signifie qu'elle recèle une faune et une flore foisonnantes et exceptionnelles mais soumises à une pression humaine importante.

Le bassin méditerranéen est l'une des régions les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Il se réchauffe 20% plus vite que la moyenne mondiale.

Depuis toujours Marseille, cité de forts contrastes, est un port et une terre d'accueil. Ville monde, elle possède un centre-ville dense et des espaces naturels, essentiellement en périphérie, préservés et riches en biodiversité. Cet environnement remarquable fait de Marseille une exception pour une métropole de sa superficie.

Sa situation géographique, entre espace maritime et amphithéâtre de nature, est tout à la fois une chance et une contrainte face aux effets du changement climatique.

L'ensemble des scénarios actuels, qui reposent sur les données scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), montrent qu'à Marseille les effets sont déjà visibles et multiples :

- Les vagues de chaleur et les canicules s'intensifient et se multiplient ; (le nombre de jours chauds supérieurs à 30°C a doublé en un siècle et le nombre de nuits tropicales a été multiplié par 5) ;
- La ressource en eau s'amenuise et le stress hydrique s'intensifie ;
- Les vagues de submersion, l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer s'intensifient (+20 cm sur le dernier siècle) ;
- Enfin, l'érosion de la biodiversité et la dégradation de l'état des milieux (eau, air, sol) dont dépend la santé des habitants s'accélèrent.

Depuis la déclaration de l'urgence climatique en 2021, la Ville a été sélectionnée par la Commission Européenne en 2022 dans le programme « 100 villes neutres pour le climat d'ici à 2030 », et a élaboré plusieurs plans stratégiques - Stratégie Locale pour la Biodiversité, Plan Sobriété énergie et eau, Plan Climat, Plan Arbres, Plan Posidonie, Plan d'Adaptation au Changement Climatique - structurant ainsi ses politiques publiques autour des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et de leurs dernières recommandations, comme la prise en considération du concept « Une Seule Santé ».

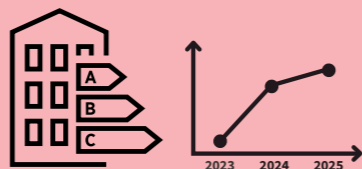
La Ville de Marseille a pris toute la mesure des changements, structurels et territoriaux, qui s'imposent pour faire face aux cinq grands défis environnementaux du 21^e siècle qui sont :

- ▶ L'atténuation du changement climatique ;
- ▶ L'adaptation aux conséquences inévitables du dérèglement climatique mondial ;
- ▶ La préservation et la restauration de la biodiversité ;
- ▶ La préservation des ressources ;
- ▶ La réduction des pollutions qui impactent la santé et les écosystèmes.

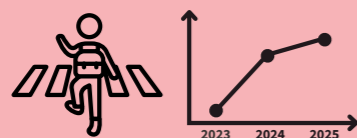
Ainsi, dans le travail partenarial qu'elle mène avec les acteurs du territoire, la Ville de Marseille fait un pas de plus vers une ville plus verte ; une ville qui répond aux enjeux climatiques, environnementaux et sociétaux ; une ville retissant le lien entre les citoyens et la nature.



21 %
DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE
EN 10 ANS



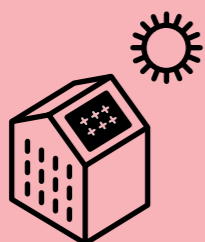
30
SITES AYANT FAIT L'OBJET
D'UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
HORS RÉNOVATION GLOBALE



14
RUES DES ENFANTS
SÉCURISÉES



11 797 m
DE VOIRIE PASSÉS EN ZONE 30



72
SITES MUNICIPAUX ÉQUIPÉS DE
Panneaux photovoltaïques



2 M€
DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES
POUR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

MARSEILLE RÉDUIT SON EMPREINTE CARBONE

Face à l'urgence climatique, Marseille s'est engagée avec détermination dans la décarbonation.

Le défi est considérable et vise à produire et consommer une énergie renouvelable, transformer en profondeur nos bâtiments, nos déplacements, notre alimentation et notre gestion des déchets pour diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Cela se traduit par des actions concrètes, visibles et mesurables dans les quartiers. Marseille agit, innove et mobilise pour bâtir une ville sobre en carbone, plus respirable et plus vivable pour tous.



Décarboner et préparer Marseille

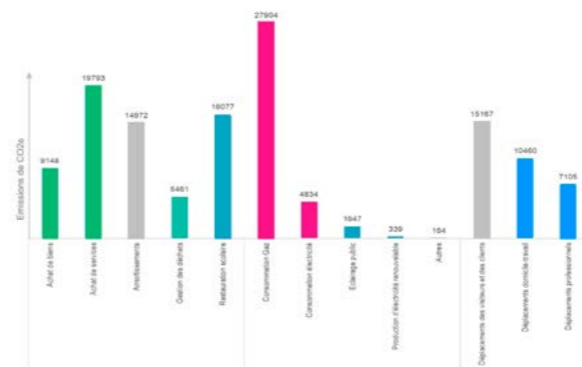
La réduction de l'empreinte carbone de Marseille nécessite une approche collective pour relever les défis induits par les effets du changement climatique. La Ville a structuré ses actions à partir d'un document stratégique de référence, le Contrat Ville Climat. Lorsque cela est nécessaire pour mener à bien certaines de ses actions, elle mobilise la coopération européenne pour accélérer la transition.

Le Contrat Ville Climat

Signé en 2023, le Contrat de Ville Climat fixe le cap : **réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre de Marseille d'ici 2030.**

À partir d'un bilan carbone territorial, le contrat donne une vision globale de la situation. Il identifie les thématiques et les champs d'action à aborder prioritairement et précise les moyens d'action prioritaires afin d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre. Pour piloter efficacement la réduction des émissions, la Ville affine en permanence ses outils de mesure et de suivi. La mesure des émissions indirectes et la participation à des programmes européens sur le sujet s'inscrivent dans cette volonté globale.

Bilan carbone patrimoine et compétences Ville de Marseille (tCO2e / an)



Les émissions de gaz à effet de serre au-delà du territoire

Le Bilan des Émissions de Gaz à effet de Serre (BEGES), est une méthode d'analyse qui sert à estimer les émissions directes et indirectes de 6 gaz à effet de serre traduites en « tonnes équivalent CO₂ ». Effectué dans le cadre de Marseille 2030 : Objectif Climat, le bilan carbone territorial montre que les trois quarts des émissions d'un Marseillais ont lieu en dehors du territoire communal. Importées ou indirectes, ces émissions sont liées à l'achat de biens, de services ou à l'alimentation, par exemple. Pour pouvoir les réduire, il faut d'abord les mesurer. L'enjeu est d'avoir une vision précise de l'origine des émissions de GES et de leur quantification. Pour cela, la Ville participe au projet VoyaGES, piloté par le Réseau des Agences régionales de l'énergie et de l'environnement, pour fournir dès 2026 **des outils quantifiant les émissions indirectes de GES** et préciser ainsi le pilotage et l'évaluation des actions visant à réduire ces émissions.

L'appui de l'Union européenne

Des solutions de mobilité innovantes

Lorsque les territoires sont mal desservis en transports collectifs, la voiture individuelle est souvent le seul recours pour se déplacer. C'est notamment le cas dans les franges périphériques de la ville. Des solutions de mobilité innovantes doivent alors être mises en place. Pour les soutenir, **l'Union européenne a retenu la candidature de Marseille au projet PériAsty.** Celui-ci mobilise une subvention d'1,6 million d'euros. Avec la Maison de l'emploi et le concours de Wimoov, acteurs identifiés du **soutien à la mobilité des habitants des quartiers populaires**, la Ville coordonne le déploiement de véhicules des opérateurs de micro mobilité. L'identification des secteurs les plus pertinents fait l'objet d'une étude avec le soutien de l'AGAM, l'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, pour un déploiement prévu en 2026.



Des investissements à destination du patrimoine municipal

Pour réduire les émissions, des projets de grande ampleur sont menés sur le patrimoine municipal : rénovation énergétique des bâtiments municipaux, intégration de panneaux photovoltaïques, développement de réseaux de chaleur et de froid urbains, etc. La Ville de Marseille s'appuie sur **ELENA (European Local Energy Assistance), mécanisme d'assistance technique de la banque européenne d'investissement**, pour financer des moyens humains et des prestations techniques, pour faciliter l'accès aux financements. Dans ce cadre, la Ville a obtenu en 2025 une subvention de 2,8 millions d'euros pour 3 ans qui devrait engendrer au moins vingt fois cette somme en investissements.

Produire et consommer une énergie renouvelable locale

Marseille multiplie les projets pour développer les énergies renouvelables, locales et la sobriété des consommations. Cela passe par des projets de production ambitieux, des ressources mieux gérées, des bâtiments publics plus sobres et l'expérimentation de quartiers à énergie positive.

Un Plan sobriété énergétique

La Ville de Marseille a adopté un Plan de sobriété énergétique, ayant pour impact une baisse de 12% de la consommation de ses bâtiments municipaux fin 2024. Ce résultat confirme son engagement vers la neutralité carbone, inscrit dans la Mission Marseille 2030 et le Contrat Ville-Climat labellisé au niveau européen.

Quatre axes stratégiques guident cette démarche de sobriété énergétique :

- Gestion du patrimoine bâti ;
- Réduction de l'éclairage public ;
- Mobilité des agents ;
- Numérique responsable.

Les bâtiments voient leur performance énergétique s'améliorer grâce à un pilotage optimisé, un renfort de compétences et l'arrivée de nouveaux métiers comme les économistes de flux. Ces derniers scrutent les consommations avec précision pour une gestion plus fine des bâtiments et prioriser les travaux. Le renforcement des compétences des services et la mobilisation collective des agents autour des éco-gestes contribuent à l'engagement de la collectivité pour une administration exemplaire.

Le développement des énergies renouvelables

Le Plan de solarisation municipal

Produire son électricité solaire permet de décarboner, de sécuriser une partie de son approvisionnement électrique et d'en maîtriser le coût face aux fluctuations du marché de l'énergie. L'ambition qui est portée par Marseille 2030 : Objectif Climat, donne le cap, en installant 15 mégawatt-crête (MwC) de panneaux photovoltaïques supplémentaires sur le patrimoine municipal d'ici 2030, soit 100 à 150 sites à équiper (toitures ou ombrières de parkings) en plus des 65 installations existantes. Ainsi, c'est près de **30% de la consommation électrique municipale** qui sera produite grâce au **soleil** et consommée par l'ensemble des bâtiments (écoles, bibliothèques, bureaux, etc.) sur le principe de l'autoconsommation collective patrimoniale. In fine, la production électrique ne sera plus vendue sur le réseau mais consommée directement par la Ville.



8 000 kWc
Puissance installée des
panneaux photovoltaïques
sur les sites de la Ville



Le développement de Réseaux de Chaleur Urbains à énergies renouvelables

Un Réseau de Chaleur Urbain (RCU) est un système de chauffage collectif centralisé qui distribue de la chaleur à plusieurs bâtiments via des canalisations souterraines. Il peut également servir au rafraîchissement des logements.

La Métropole Aix-Marseille-Provence a transféré à la Ville la compétence des réseaux de chaleur urbains en 2023. Depuis, la stratégie municipale de développement s'enrichit afin d'étendre les réseaux et de privilégier les énergies renouvelables telles que le bois énergie et la chaleur produite par les datacenters, à ce jour non récupérée. La Ville de Marseille **développe ses réseaux de chaleur urbains** selon les trois axes de sa stratégie définie en 2023 :

- **Premier axe: créer de nouveaux réseaux.** Le Conseil municipal a voté en décembre 2024, la création du premier réseau de chaleur et de froid urbain public dans les 15^e et 16^e arrondissements : le RCU Nord. La procédure de sélection de l'opérateur en Délégation de Service Public se clôturera à l'été 2026. Ce réseau pourra être alimenté par une chaufferie biomasse, une centrale solaire thermique et la thalasso-thermie. Dans le 9^e arrondissement, une étude est engagée pour créer le RCU Sud, un réseau de chaleur et de froid, utilisant la récupération de chaleur des eaux usées. Il pourra être raccordé aux hôpitaux Sud, et notamment à l'hôpital Sainte Marguerite, ainsi qu'à de nombreux bâtiments municipaux et à des résidences du quartier.

- **Deuxième axe: transformer les réseaux existants.** La Ville réalise une étude de faisabilité pour étendre le RCU Est et alimenter en énergies renouvelables le réseau technique des résidences des bailleurs sociaux 13 Habitat et Habitat Marseille Provence. Ce réseau sera alimenté, entre autres, par une chaufferie biomasse (au lieu de gaz aujourd'hui) et pourrait s'étendre davantage vers Malpassé et St Jérôme. Dans le 8^e arrondissement, sur le RCU Azoulay, un projet en partenariat avec le bailleur social Erilia vise à remplacer une chaufferie à gaz par un système de géothermie alimenté par la nappe de l'Huveaune. Ce réseau pourra desservir 800 logements d'Erilia, 310 logements du bailleur Sogima, des locaux d'activité et le groupe scolaire Azoulay.

- **Troisième axe: soutenir l'extension des réseaux thalasso-thermiques privés existants.** Dans le 2^e arrondissement, la Ville prévoit de raccorder ses équipements au réseau de chaleur et de froid thalasso-thermique Thassalia, installé par Engie: le groupe scolaire des Dames, la future piscine Bougainville et le gymnase Ruffi. Elle a également aidé au raccordement de l'Hôpital Européen en permettant le passage du réseau sur un terrain de la Ville.

La réduction de la consommation d'énergie dans les équipements publics

Des équipements plus sobres

La Ville de Marseille **modernise ses équipements** et améliore leur performance énergétique.

Depuis 2023, les interventions portent sur l'isolation intérieure, la réfection des toitures, le remplacement du simple vitrage par du double vitrage, la substitution des radiateurs électriques par des convecteurs à inertie, le remplacement des chaudières à gaz par des pompes à chaleur réversibles, plus sobres en énergie et l'installation de mousseurs économiseurs d'eau sur les robinets.

En ce qui concerne les équipements sportifs, la température dans les gymnases est déjà réduite à 15°C et la future couverture des parkings par des panneaux photovoltaïques sera d'environ 800 m².

Le parc immobilier du Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille (BMPM) compte 22 implantations vieillissantes. Un schéma directeur de réhabilitation des entités (bâtiments et logements) a été lancé en 2023, les audits et diagnostics énergétiques ont été terminés en 2025.

La maîtrise climatique et énergétique des musées

La Ville de Marseille conduit, depuis 2024, une réflexion sur le remplacement des centrales de contrôle et de traitement de l'air dans l'ensemble des espaces d'exposition de ses musées. Le renouvellement de ces équipements permet d'instaurer des climats stables dans les salles de musées, propices à la bonne conservation des œuvres, en fonction des capacités d'inertie des bâtiments. Une réflexion est également en cours pour faire évoluer certaines normes climatiques en vigueur, afin de maîtriser la dépense énergétique tout en garantissant la conservation optimale des collections.

Un **diagnostic énergétique et de consommation** de l'ensemble des bâtiments est à l'étude et sera inscrit dans les Projets culturels, scientifiques, éducatifs et social (PCSES) des musées, visant ainsi à réduire la charge écologique des espaces muséaux tout en préservant les conditions de conservation patrimoniale.

2/3 La Mairie de secteur a remplacé le chauffage du centre de loisirs Saint-Mauront, en supprimant le gaz au profit d'un système de climatisation éco-performant.

4/5 L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) des Chutes-Lavie fait actuellement l'objet d'études visant à une rénovation énergétique complète du site (isolation thermique, pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques) et une amélioration des espaces extérieurs (désimperméabilisation et végétalisation).

6/8 La cuve à fioul du Centre Municipal d'Animation (CMA) Pastré va être remplacée par un système VRV (système de climatisation à débit de réfrigérant variable).

L'éclairage public des parcs et jardins évolue au fur et à mesure des travaux de rénovation et de renouvellement. Dans le cadre des travaux de modernisation des installations, le déploiement de la technologie LED permet de réduire significativement la consommation énergétique des installations, de programmer des abaissements, les températures de couleurs ou les extinctions nocturnes (parc de la mairie de Bagatelle, square Mélihan, parc des Sœurs franciscaines et parc Bougainville) et de réduire les nuisances lumineuses. En 2025, la Ville de Marseille a veillé à la poursuite du plan de déploiement de la technologie LED pour l'éclairage public de voirie, désormais de compétence métropolitaine. Cela continue de progresser, la ville compte environ 70000 points lumineux : 32% étaient équipés de la technologie LED en 2023, 38% en 2024.

La maîtrise de l'éclairage sur l'espace public

La Ville de Marseille est compétente pour tout l'éclairage qui n'est pas directement lié à la voirie publique, à savoir :

- L'éclairage des voies privées lorsqu'il était assuré historiquement par la commune ;
- L'éclairage des parcs, jardins municipaux, terrains de boules, jardins d'enfants et aires équivalentes ;
- La mise en valeur des bâtiments remarquables ou espaces communaux tels que Pharo, Opéra, Préfecture, Notre Dame de la Garde, Hôtel de Ville, églises, statues et fontaines ;
- Les illuminations de fin d'année.

Marseille s'engage à réduire l'impact environnemental de son éclairage public en optimisant sa gestion et en modernisant les installations. Avec l'installation progressive de LED et la réduction des nuisances lumineuses, cette stratégie permet de réduire la consommation énergétique et de limiter l'empreinte écologique des infrastructures lumineuses.

L'utilisation de l'éclairage LED au sein des équipements

Le remplacement des éclairages traditionnels par des LED permet de **réduire significativement la consommation électrique, tout en améliorant le confort visuel.**

La Ville de Marseille poursuit ce processus en 2025 au sein des écoles et crèches municipales. Au total, 36 groupes scolaires et crèches ont été équipés cette année. C'est également le cas pour les terrains de football et certains gymnases.

4/5 La Mairie de secteur a poursuivi le déploiement des LEDs dans la moitié de ses bâtiments décentralisés.

9/10 Dans plusieurs installations sportives, notamment au stade de Saint-Loup et au tennis Joseph Aiguier, avec installation d'horloges astronomiques pour adapter l'éclairage à la luminosité naturelle.



L'expérimentation d'un quartier à énergie positive

La Ville de Marseille innove en s'engageant dans la démarche de quartiers à énergie positive, c'est-à-dire, **qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment**, en privilégiant des sources renouvelables locales, tout en impliquant les habitants dans la transition.

En participant au **projet POSEIDON**, co-financé par l'Europe et l'ADEME, la Ville de Marseille expérimente la démarche dans un premier quartier : Saint-Pierre (5^e). Un laboratoire urbain a été lancé pour **co-construire avec les habitants** des scénarios de transition du quartier. C'est via des ateliers et des consultations publiques intégrant des solutions sur la production d'énergie, l'efficacité énergétique, la mobilité et la place de la nature dans la ville, que chaque partie prenante s'est investie. Des actions de sensibilisation et de formation seront menées à destination des publics de ce quartier (enfants, seniors et actifs).

POSEIDON contribue également à la **politique de coopération méditerranéenne** de Marseille en accompagnant les villes de Rome et Cesena (Italie), Alcoron (Espagne), Cascais (Portugal), Antalya (Turquie) pour partager les méthodologies et bonnes pratiques des quartiers à énergie positive. Par la constitution de ce réseau de villes, des expériences et des compétences pourront être partagées pour accélérer la mise en œuvre de solutions pertinentes et adaptées.

Par la suite, cette expérimentation pourra conduire à l'extension de ce programme de quartiers à énergie positive sur d'autres secteurs de Marseille et des villes méditerranéennes.



POSEIDON
Positive Energy Districts



Rénover et construire une ville plus sobre et plus durable

Le bâtiment représente un poste majeur d'émissions de gaz à effet de serre. Pour le faire diminuer, la Ville de Marseille accélère en construisant des bâtiments plus sobres et en accompagnant la rénovation énergétique du patrimoine privé. Pour l'accompagner, la Ville travaille de concert avec les autres acteurs du territoire en utilisant une palette d'outils complémentaires.

Des écoles municipales exemplaires

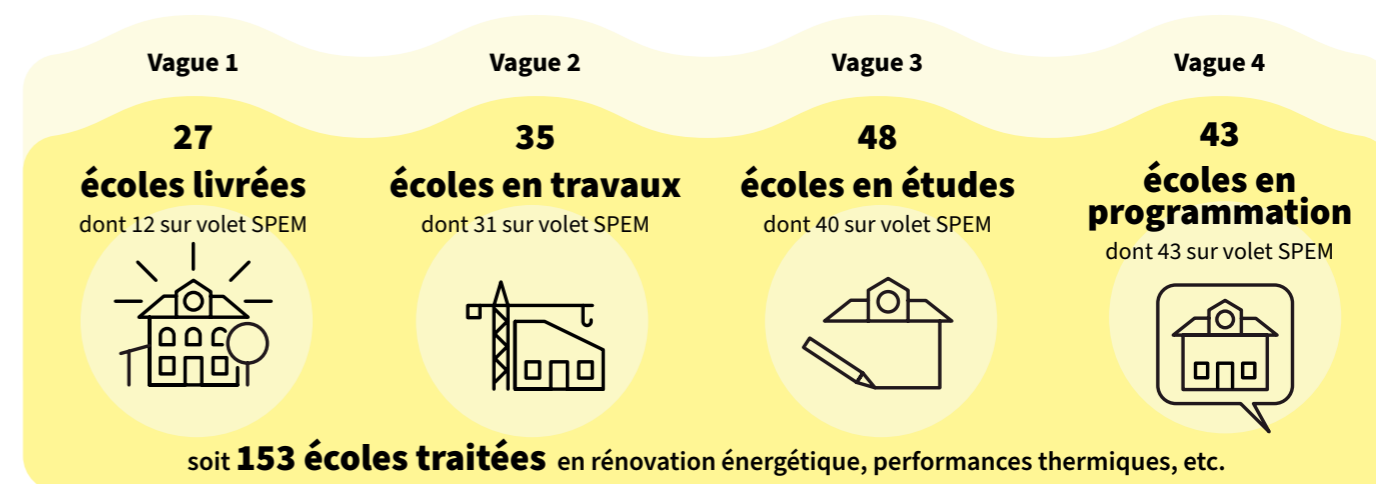
De grands travaux pour améliorer les conditions d'apprentissage

Priorité de la Ville de Marseille, la **rénovation des 470 écoles** de la commune se poursuit avec la volonté d'adapter le parc scolaire au changement climatique dans notre ville.

Le Plan écoles est organisé en **deux volets** :

- La **création ou la réhabilitation lourde** de 188 établissements scolaires, pilotées par la Société Publique des Écoles Marseillaises (SPEM) ;
- La **rénovation** des autres écoles que la Ville opère en direct. À ce jour, près de la moitié des écoles ont fait l'objet de grands

travaux de réhabilitation depuis le lancement du Plan écoles en 2021. Pour les travaux du quotidien, ce sont plus de 20 000 interventions annuelles par les régies de la Ville de Marseille. Chaque année, ce sont des centaines de travaux d'envergure qui sont réalisés : remises à neuf des toitures et des sols, réfections des fenêtres, réparations des canalisations etc. Ces chantiers modernisent et améliorent les performances énergétiques du bâti scolaire. Les nouvelles écoles sont conçues avec des matériaux biosourcés ou réutilisés, rendant les nouveaux bâtiments durables et écoresponsables. Elles sont aussi ouvertes sur le quartier, avec des équipements partagés avec les habitants (gymnases, salles polyvalentes, etc.) et végétalisées dans le cadre du Plan Arbres.



Les vagues du Plan Écoles

Depuis le lancement du plan Écoles en 2021: la vague 1 est livrée, la vague 2 est en travaux, la vague 3 est en phase d'études, la vague 4 est en programmation (études et réalisations à venir).

Toutes les opérations de ces vagues s'appuient en termes de préconisations sur un référentiel technique et fonctionnel du bâti scolaire spécifique à la Ville de Marseille intégrant pleinement la dimension développement durable dans les projets. Plusieurs de ces écoles livrées en 2025, présentent des niveaux de performances énergétiques élevés et répondent à la certification Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM).

Deux exemples d'écoles livrées en 2025 :

Le groupe scolaire Mélinée et Missak Manouchian (10^e)

Le groupe scolaire Mélinée et Missak Manouchian accueille les élèves depuis mars 2025 dans le quartier de la Capelette (10^e).

Cet établissement comporte une école maternelle et une école élémentaire.

Les locaux ont été conçus pour leur offrir un environnement propice aux apprentissages avec un bâtiment à conception bio-climatique, privilégiant les matériaux à faible impact environnemental.

Respectueux de l'environnement et ouvert sur le quartier, le groupe scolaire adopte une architecture rappelant les anciens bâtiments industriels présents sur le secteur.

Au total, ce groupe scolaire regroupe 17 classes et dispose de deux cours de récréation, deux réfectoires, une salle polyvalente, huit ateliers, des salles spécifiques, des bureaux, une bibliothèque, un centre de documentation, un gymnase, un plateau sportif extérieur.

En plus du public scolaire, cet équipement est destiné à recevoir les associations sportives locales.

À noter que les travaux réalisés ont permis la mise à jour d'une nécropole du Moyen-Âge: quelques objets découverts lors de ces fouilles seront intégrés dans les aménagements intérieurs du groupe scolaire, en complément de certains vestiges qui seront valorisés dans les aménagements du futur parc.





Le groupe scolaire Jolie Manon (3^e)

Situé au cœur du quartier de la Belle de Mai, le groupe scolaire Jolie Manon (3^e) a ouvert le 1^{er} septembre 2025. Il comporte une école maternelle et une école élémentaire.

Ce groupe scolaire s'inscrit dans le cadre du projet urbain Quartiers Libres Saint-Charles Belle de Mai, avec un large parvis qui permet de créer une liaison piétonne entre l'entrée principale de l'école et un nouveau parc urbain qui constitue le poumon vert du quartier.

Conçu pour s'intégrer harmonieusement à son environnement, l'établissement s'articule autour de deux cours de récréation centrales, superposées sur deux niveaux et protégées par des façades en brique. Il joue un rôle intégrateur et social pour les élèves mais aussi pour les habitants du quartier en lien avec les parents d'élèves et les acteurs associatifs, puisque ces lieux fonctionnent également en dehors des temps scolaires.

Au total, ce groupe scolaire regroupe 17 classes, est équipé de brasseurs d'air et de panneaux photovoltaïques pour répondre pleinement aux défis climatiques actuels. Il est composé d'une BCD (bibliothèque centre documentaire) média, d'une conciergerie, d'un gymnase, d'un cabinet médical, d'un réfectoire et d'une salle polyvalente.

Plus d'efficacité thermique

À la suite des audits menés dans les écoles de la Ville de Marseille, un plan d'investissement de réhabilitation du matériel de chauffage a été mis en place pour pallier la vétusté de nombreux équipements. La Ville de Marseille remplace ainsi progressivement les 90 chaudières de plus de 30 ans par des chaudières à haute performance environnementale, par le biais d'un investissement de 6 millions d'euros. Ainsi, le remplacement des chaudières se déploie avec 20 écoles équipées en 2023, 18 en 2024 et 23 écoles et crèches en 2025.

En parallèle, des travaux d'urgence ont été réalisés et des convecteurs électriques ont été installés dans les écoles où il était nécessaire d'agir rapidement, pour le confort et la sécurité de toutes et tous. Enfin, la Ville de Marseille recherche et développe de nouvelles sources de chauffage.

Lutter contre les îlots de chaleur

Pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, la Ville a déployé un Plan canicule spécifique pour les écoles et les crèches municipales. Ainsi, près de 300 points chauds ont été recensés et traités depuis 2023. En 2025, 130 écoles ont fait l'objet de travaux de lutte contre les effets de chaleur : ombrières, brasseurs d'air, pergolas, stores extérieurs sur façade, etc. La végétalisation des écoles, la désimperméabilisation des cours de récréation et des rénovations thermiques permettent progressivement de rendre les établissements plus accueillants lors de fortes chaleurs.



De nouveaux centres d'intervention et de secours aux dernières normes

Les nouveaux centres d'intervention et de secours du BPPM doivent intégrer trois exigences : **conception bioclimatique** adaptée au climat local, **consommation d'énergie primaire maîtrisée** et **confort estival**.

Ces bâtiments intègrent désormais systématiquement les énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, chauffe-eau solaires, pompes à chaleur), des chaudières à condensation par défaut, des dispositifs de récupération d'eau de pluie (par exemple, installation d'un bassin de 750 m³ au Redon), et des dispositifs de régulation thermique. Une attention particulière est portée à l'intégration paysagère et à la préservation du patrimoine arboré déjà présent. L'inauguration du centre d'intervention et de secours de Saint-Julien en 2025 en est une illustration exemplaire.

Un accompagnement à l'amélioration du parc de logements privés

Un parc de logements amélioré et rénové

La Ville de Marseille poursuit son engagement aux côtés de l'État, de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et de la Métropole en signant une nouvelle convention d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) à volet copropriétés dégradées en 2025 sur le périmètre La Cabucelle-Les Crottes (15^e). Ces OPAH-RU poursuivent plusieurs objectifs :

- Assurer la réalisation de travaux garantissant la pérennité des immeubles ;
- Lutter contre l'habitat indigne et la vacance des logements ;
- Mobiliser les immeubles des mono-proprétaires bailleurs pour favoriser l'habitabilité des logements et répondre aux enjeux climatiques d'une ville méditerranéenne ;
- Valoriser le patrimoine marseillais ;
- Favoriser le maintien des populations modestes dans le centre-ville de Marseille ;
- Améliorer le cadre de vie et l'aménité urbaine de quartiers au parcellaire dense.



L'accompagnement des ménages dans leur parcours de rénovation

Pour accélérer la rénovation énergétique des logements privés, il faut rendre le parcours des particuliers plus simple et plus lisible. La Ville de Marseille est partenaire d'un dispositif qui combine l'accompagnement par des conseillers et un guichet unique numérique, LOUTRE, pour orienter, guider et faciliter les projets de rénovation énergétique de l'habitat.

Lancé fin 2023, par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Métropole Marseillaise (ALEC), et enrichi dans le cadre du projet européen LIFE OTTER, LOUTRE facilite la mise en relation avec des professionnels compétents et propose de nouvelles fonctionnalités : modules financiers, suivi des consommations, planification par étapes, etc.

L'innovation sur le financement de la rénovation

Même en recourant aux subventions existantes, de nombreux ménages butent sur le financement de la rénovation énergétique de leur logement. La Ville de Marseille mène le projet européen LIFE FINESTIA (acronyme issu du regroupement entre les mots finance et hestia, déesse grecque antique du cœur et du foyer). Ce projet novateur vise à faciliter l'accès à l'offre bancaire à Marseille, pour compléter les aides publiques, en s'appuyant sur les acteurs spécialisés de l'accompagnement des projets de rénovation énergétique. L'enjeu : rendre plus accessibles les prêts bancaires, en jouant sur les économies d'échelle, avec un essaimage des solutions pertinentes en Europe.

Le renforcement de l'offre de rénovation énergétique

La Ville rapproche recherche publique et besoins opérationnels en 2025, en conventionnant avec l'École des Mines de Paris pour l'accueil pour 3 ans d'une doctorante dans le cadre d'un contrat CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche). La thèse porte sur l'offre professionnelle de rénovation énergétique sur le territoire. L'objectif étant de produire des résultats directement exploitables par la collectivité pour mieux comprendre les goulots d'étranglement, appuyer la montée en compétence des acteurs et sécuriser la qualité des travaux.

Développer des mobilités durables et apaiser la ville

Les déplacements représentent un secteur générateur d'émissions de gaz à effet de serre. La Ville de Marseille repense ses mobilités en participant à la modernisation de ses infrastructures et à la planification, en favorisant les déplacements doux et en réduisant la place de la voiture, pour améliorer la qualité de vie des habitants et apaiser les quartiers.

Planification et modernisation des mobilités

Une planification en coopération

La Ville de Marseille a des exigences en termes de mobilité et veut établir un planning d'actions ambitieuses, cohérentes et ancrées sur son territoire, compatibles avec Marseille 2030: Objectif Climat. Pour cela, la Ville travaille de manière collaborative avec les acteurs incontournables du déplacement sur son territoire, afin d'améliorer les temps de parcours et d'avoir un meilleur niveau de desserte:

- **Avec la Métropole Aix-Marseille-Provence.** Dans le cadre des travaux du GIP Mobilités, l'année 2025 a été marquée par la poursuite d'un travail exigeant sur les **Plans Locaux de Mobilité** et le lancement du **Schéma Directeur des Mobilités Actives**. Cela concerne plus particulièrement: amélioration et accélération du plan vélo, établissement d'un plan piéton, structuration du réseau de transports en commun pour notamment disposer de plus de bus sur tout le territoire, extension du tramway, intégration des nouvelles mobilités.

- **Avec la SNCF.** La nouvelle ligne Provence Alpes Côte d'Azur actuellement à l'étude a pour enjeu l'augmentation significative de la fréquence des trains régionaux, facilitant le recours au rail et la décarbonation des déplacements. Cette infrastructure structurante positionnera Marseille comme un hub ferroviaire majeur de la Méditerranée. Cela passera par la transformation de la gare Saint-Charles en gare traversée (et non plus en terminus). La Ville veille à ce que ce projet s'inscrive harmonieusement sur le territoire, avec des ambitions urbaines, architecturales et environnementales élevées. L'année 2025 a vu l'approbation d'orientations stratégiques importantes et le lancement des premiers chantiers de la phase 1 du projet.



Une gestion éco-responsable du stationnement payant

Le renouvellement en 2025 de la convention de Délégation de Service Public du stationnement payant en surface a permis de réaffirmer l'engagement environnemental de la Ville. Ainsi, le délégataire retenu est engagé contractuellement à:

- **La réutilisation des matériels** (réemploi des horodateurs, réparation de matériels);
- La contractualisation avec **des filières certifiées de recyclage des déchets**;
- **La progression encadrée du nombre de nouveaux horodateurs** en proposant une stratégie de redéploiement sur le territoire.

Ces progrès concernent également les parkings en enclos délégués: intégration des exigences de la Loi Climat et Résilience (végétalisation, désimpermeabilisation), mise en place de bornes de recharge électrique, création de 76 places dédiées aux deux roues motorisés et de 136 places pour les vélos.

La connexion électrique des navires à quai

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique portuaire, la Ville a décidé de soutenir, de manière volontaire et extra-réglementaire, l'extension du programme de connexion électrique des navires à quai (CENAQ) aux activités de réparation navale. Cette mesure permet de réduire les émissions, mais aussi les nuisances polluantes, sonores et vibratoires générées par les moteurs auxiliaires à quai qui impactent les quartiers riverains. Un premier projet a été lancé sur la Forme 10, l'une des plus grandes formes de radoub au monde pour améliorer la qualité de l'air, préserver la santé des habitants et renforcer la compétitivité environnementale du port.



Encourager les mobilités douces

Un usage facilité du vélo

La Ville de Marseille poursuit sa politique en faveur du vélo en créant cette année **550 nouveaux emplacements de stationnement** en voirie. Ces derniers sont réservés aux vélos et engins de déplacements personnels motorisés, les EDPM: trottinettes électriques, monoroues, etc. Ils permettent aux Marseillais de stationner plus facilement leurs vélos, tout en réduisant, conformément aux objectifs de la Loi d'Orientation des Mobilités, le nombre de voitures stationnées en amont des passages piétons qui masquent leur visibilité. Lancée en 2023, cette démarche doit permettre d'atteindre fin 2025 environ 2600 places pour les cycles et EDPM en voirie, réparties sur les 16 arrondissements. Tous les projets d'aménagement de l'espace public bénéficient désormais de cette démarche d'aménagement fonctionnel en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, comme pour le choix des emplacements **des nouvelles pistes cyclables**.

1/7 La Mairie de secteur a conduit des concertations ou des réunions publiques préalables à la création des pistes cyclables pour les aménagements Rues Bernex/Nationale (1^{er}), Cours Belsunce (1^{er}), Avenue Charles Livon (7^e), Rue Charras (7^e).

4/5 La Mairie de secteur poursuit la mise aux normes des rues avec l'aménagement de pistes cyclables dans le quartier du Camas (5^e) ou encore la rue des Trois frères Carasso (4^e). La rue du Camas accueille désormais un contre-sens cyclable protégé qui permettra une liaison interquartier, depuis la piste cyclable du boulevard National (1^{er}) jusqu'au boulevard Chave (5^e).

6/8 La Mairie de secteur a participé à la création de pistes cyclables pour aller vers un réseau cyclable continu, protecteur et durable:

- Rue Breteuil, dans le sens montant entre le cours Pierre Puget et le boulevard Vauban (6^e);
- Promenade Georges-Pompidou (8^e);
- Pour relier le rond-point du Prado au Boulevard Teisseire, dans le cadre du réaménagement du parc Chanot (8^e);
- Dans le village des Goudes (8^e) avec une zone de rencontre et un double sens cyclable avec réduction de la vitesse à 20 km/h.



Des déplacements à pied et en bus dans les centres aérés

La sobriété énergétique passe aussi par l'adaptation des pratiques quotidiennes et l'encouragement des mobilités douces, notamment pendant le temps scolaire et celui de loisirs. Ainsi les déplacements des enfants, lors des sorties encadrées, s'effectuent **à pied et en bus**. Les groupes sont sensibilisés aux bienfaits de la marche et prennent le bus uniquement lorsque cela est nécessaire.

La Ville de Marseille prend en charge une partie de ces déplacements : financement de tickets gratuits ou de prestations d'autocars. Cette approche permet de réduire les déplacements motorisés tout en développant l'autonomie et la conscience environnementale des plus jeunes.

Apaiser les quartiers

Vers l'apaisement du littoral

Le littoral sud constitue un territoire contraint par la géographie, l'urbanisation y est dense, les voies de circulation y sont étroites. Il est extrêmement fréquenté du fait de son accès aux plages et au Parc national des Calanques.

La circulation entre Pointe Rouge et Callegongue est repensée dans le cadre d'un projet concerté placé sous l'égide de l'État depuis 2023, co-porté par la Ville, la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Parc national des Calanques. L'objectif est d'aller vers un recul progressif de la place de la voiture, par la limitation à 30 km/h, la pérennisation d'une offre de transports en commun améliorée aussi bien en fréquence qu'en capacité et d'un renforcement de l'offre alternative.

En 2025, après le succès de l'événement « Littoral sud apaisé » qui s'est déroulé en octobre 2024, le projet s'est poursuivi. En **dialogue avec la population locale**, avec l'appui de la Mairie de secteur, un réaménagement a été réalisé au cœur du village des Goudes avec la création d'une zone de rencontre offrant un contexte plus adapté aux piétons tout en conciliant les nécessités de stationnement.

La partie nord du littoral, allant des plages de Corbière jusqu'à Saumaty, concentre également de nombreux enjeux. Son évolution fait l'objet d'un dialogue partenarial nourri avec l'État, la Métropole et le Grand Port Maritime de Marseille.



En 2025, une étude a permis de définir l'ambition de la Ville pour ce secteur. L'enjeu d'une promenade à grande échelle et située au plus près de la mer a été souligné. Le réaménagement des plages de Corbière y est proposé, pour améliorer les usages balnéaires, les adapter aux enjeux climatiques tout en travaillant à leur meilleure accessibilité. Dans le prolongement du noyau villageois de l'Estaque, le périmètre Mistral-Lave revêt un potentiel important pour étendre la centralité du noyau villageois vers le bord de la mer.

Vers plus d'espaces piétons

La piétonisation de l'espace public permet la réduction de la pollution et du bruit, améliore le cadre de vie et le bien être des habitants et renforce le sentiment de sécurité des usagers et d'apaisement de l'environnement urbain. Comme pour les autres aménagements sur l'espace public, la Ville identifie les voies à piétonner, en lien avec la Métropole Aix-Marseille-Provence.



1/7 La Mairie de secteur a proposé une concertation publique pour expérimenter la piétonisation du secteur La Rotonde (place Alexandre Labadie). Suite à cela, la proposition d'une zone élargie a été retenue. Une journée test de piétonisation a eu lieu le samedi 7 juin 2025. Un processus similaire a été mené dans le secteur du Chapitre, autour des rues Sainte-Bazile, Villeneuve, Lemaître et Jemmapes.

4/5 La Mairie de secteur a poursuivi son engagement en faveur des usagers les plus vulnérables et veillé à la sécurisation des trottoirs et des abords des établissements scolaires, en créant de nouvelles traversées piétonnes et des infrastructures dédiées aux cyclistes comme par exemple, sur la Place Sébastopol (4^e) et devant l'école Gillibert (4^e).

6/8 En 2025, les rues des Trois Rois, Vian et Poggioli ont été piétonnées, et dans le prolongement de la place Notre Dame du Mont, le bas de rue Fontange a également été réaménagé entre la rue de Lodi et la rue de la Loubière. Le parvis de l'église devient ainsi une zone piétonne. Ces aménagements s'accompagnent de végétalisation et de zones de convivialité.

Décarboner l'offre touristique et événementielle

L'offre touristique et événementielle s'est beaucoup développée à Marseille ces dernières années. Les grands événements exceptionnels ou récurrents deviennent des vitrines de la transition écologique, démontrant qu'il est possible de combiner festivités et sobriété énergétique.

Un tourisme durable en toutes saisons

La stratégie touristique de Marseille évolue vers une réduction de l'empreinte carbone, tant pour les visiteurs que pour les habitants. Depuis l'adoption de sa nouvelle stratégie touristique en 2024, la Ville déploie des actions permettant de proposer une offre plus attractive, plus inclusive et plus durable, en partenariat avec l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès. Sur le volet de la décarbonation, cela passe notamment par **l'accompagnement des établissements à la transition écologique** permettant aujourd'hui à 50 hôtels d'être labellisés « Clef Verte » et 25 restaurants « Écotope ».

La transition de l'hôtellerie et de la restauration

La Ville accompagne les établissements touristiques et de restauration de son territoire qui portent une vision alliant qualité, responsabilité et transition écologique. Ainsi, 50 hôtels sont engagés dans une démarche environnementale rigoureuse et sont labellisés « Clef Verte » ; 25 restaurants, engagés dans leur réduction d'impact, ont été labellisés « Ecotope ».

Des modes de transports touristiques plus durables

La Ville de Marseille a engagé un travail pour faire **évoluer les transports touristiques vers des solutions plus durables**, afin de mieux concilier attractivité touristique, qualité de vie des habitants et respect de l'environnement par une meilleure qualité de l'air notamment, plus particulièrement dans les secteurs les plus fréquentés.

Dans ce cadre, un plan d'action a été défini pour permettre, à court terme, la transition de la flotte des principaux opérateurs conventionnés avec la Ville (petit train et ColorBus) vers des véhicules à faibles émissions. La Ville **accompagne les opérateurs dans le renouvellement progressif de leurs véhicules**, avec une priorité donnée aux motorisations électriques. Par ailleurs, la régulation des autocars touristiques dans le centre-ville a été renforcée. Les restrictions de circulation et de stationnement sur le Quai du Port et dans plusieurs rues adjacentes ont été rendues permanentes, afin de limiter la pression des autocars dans ces secteurs et d'améliorer le partage de l'espace public.



Des événements éco-responsables

L'Été Marseillais, de plus en plus éco-responsable

La 6^e édition de l'Été Marseillais a vu deux modifications majeures :

- Forte de l'expérience et de la réussite du Club JO2024, la Ville a reconduit son dispositif en 2025 en proposant le Club de l'Été Marseillais à l'Estaque. Cet espace d'animation et de festivités a accueilli du public pendant un mois, proposant une programmation riche dans **un village entièrement éco-construit et éco-responsable**. Des solutions innovantes et éprouvées ont été présentées et proposées aux visiteurs : éco-construction, zéro plastique, réduction de la consommation d'énergie, lutte anti-gaspillage, etc.
- Pendant l'événement la Ville a recours à des décors lumineux en LED : cartes postales, fanions sur candélabres, décoration de l'ombrière et passage de rues, guirlandes, arbres totems géants. Au total : 19152W de puissance globale, 145354 points lumineux LED basse consommation. Des matériaux recyclés sont également utilisés pour les décors avec 1598 bouteilles en plastique.

4/5 La mise en place du tri sélectif pendant les événements culturels organisés dans les espaces extérieurs du Palais Longchamp (Culture Debout, Apéro du kiosque) s'accompagne de la distribution de cendriers de poche.



La Voie est Libre, la corniche sans voitures

Le dispositif « la Voie est Libre », qui fait la part belle aux promeneurs et aux mobilités douces, réunit plusieurs fois par an, des milliers de Marseillaises et de Marseillais afin de profiter d'un littoral apaisé et piétonnisé, depuis la rue Capitaine Dessemond jusqu'au parc Talabot.

La portion de 3,6 km devenue entièrement piétonne, offre un espace public apaisé, libéré de la pollution des véhicules motorisés (atmosphérique et sonore), agrémenté de zones de convivialité (espaces de jeux pour enfants, foodtrucks) et de manifestations culturelles (concerts, spectacles). Entre 25000 et 40000 personnes fréquentent à chaque édition, depuis mai 2021, l'un des rendez-vous les plus appréciés des habitants.



La réduction de l'impact des illuminations de Noël

Engagée pour faire de Marseille une ville plus verte, la municipalité a décidé de mettre en place des illuminations plus écologiques et plus économiques. Aussi, les illuminations dans le cadre des fêtes de fin d'année, le déploiement est désormais 100% LED ou basse consommation et les décors mis en place sont écoresponsables.

2/3 La Mairie de secteur favorise des illuminations qui utilisent des matériaux respectueux de l'environnement, comme le bioprint, un biomatériau issu de canne à sucre sans OGM. Les décors lumineux utilisent également le recyprint, fabriqué à partir de plastique recyclé, permettant de réduire de 80% l'usage d'aluminium. Enfin, toutes les guirlandes LED basse consommation, garantissent une haute efficacité tout en limitant la consommation énergétique : nos 45 jours d'illumination de Noël représentent seulement 2 jours de consommation d'un réfrigérateur domestique.



Proposer une alimentation saine et responsable

Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation nécessite de décarboner l'ensemble du système alimentaire et de la production agricole ainsi que d'adopter une alimentation saine et moins riche en produits d'origine animale. Pour encore plus limiter les émissions de gaz à effet de serre, la Ville privilégie les circuits courts et limite les pertes et gaspillage.

Des repas en circuit court pour les enfants

Un nouveau modèle de restauration collective

La transformation de la restauration scolaire et des crèches s'accélère pour offrir des repas **plus locaux** et moins carbonés. Pour garantir ses exigences de qualité, la Ville s'appuie désormais sur plusieurs nouvelles **cuisines de proximité** et divers prestataires. Ainsi, depuis la rentrée 2025, la cuisine centrale de Pont-de-Vivieux (10^e) assure les repas pour 276 restaurants scolaires et deux autres cuisines élaborent les repas des 43 autres cantines.

La Ville entame aussi la construction de cuisines de proximité sur son territoire. Chacune produira à terme 3000 repas par jour maximum, avec des ingrédients issus de filières locales. Les études pour les travaux de la première cuisine de Saint-Antoine Palanque (15^e) sont en cours d'achèvement, pour une ouverture en 2028-2029.

Des contenants alimentaires plus responsables

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dite loi « AGECE », vise à réduire l'utilisation du plastique jetable et à favoriser la substitution du plastique par d'autres matériaux ou le développement d'emballages réutilisables ou recyclables et recyclés. Afin de répondre aux obligations réglementaires la Ville limite désormais l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique dans les services de restauration collective des établissements scolaires et des crèches.

À cet effet, des **contenants réemployables** en inox remplacent progressivement, dans les écoles, les barquettes compostables à usage unique.

Des assiettes plus saines

Dans les crèches

Les circuits courts sont privilégiés avec une provenance locale des fruits et légumes, afin de réduire l'empreinte carbone liée au transport.

52% des aliments proposés sont certifiés bio, label rouge, d'appellation d'origine protégée ou contrôlée, préparés dans toutes les crèches municipales par des cuisiniers.



Un menu végétarien par semaine est servi aux plus grands, la production d'aliments carnés étant plus émettrice de gaz à effet de serre.

Avec le renouvellement du marché de prestation alimentaire pour les crèches, les exigences seront relevées pour atteindre 30% de produits issus de circuits courts et a minima 65% de produits portant un signe officiel de qualité (dont 55% de bio pour le premier seuil) ou encore l'implication des cuisines (élaboration d'un menu par semaine).





Dans les écoles

Depuis la rentrée 2025-2026, dans le cadre du nouveau marché de restauration scolaire, l'assiette des enfants passe à 50% de bio en valeur d'achat (contre 28% jusque-là).

60% des produits d'origine animales sont labellisés (AOC, AOP, IGP, Label rouge, AB) et les poissons sont issus de la pêche durable. Les plats sont préparés à partir d'au moins 70% de produits bruts. 39 additifs sont désormais interdits par la Ville, soit deux fois plus qu'auparavant.

La Ville soutient les producteurs locaux engagés dans des pratiques agricoles durables, à travers un engagement minimum de 35% de produits locaux (distance inférieure à 100 km de la cuisine centrale).

Quelques exemples d'aliments locaux et labellisés proposés dans les menus :

- Le pain est 100% bio et local, à partir de farine T80 ;
- La viande de taureau, labellisée IGP, est issue de Camargue ;
- Le riz local, labellisé IGP, provient des Bouches du Rhône ;
- Le blé et le boulgour bio viennent de la Drôme ;
- Les pâtes bio et locales proviennent du Vaucluse.

Enfin, les enfants bénéficient désormais de six repas végétariens par mois.

La lutte contre le gaspillage alimentaire

Dans les crèches

Dans les crèches de nouvelles pratiques se déploient : une attention particulière est portée au conditionnement des produits afin d'éviter le gaspillage, une partie des confitures et des jus de fruits proposés est élaborée avec des fruits abîmés, etc. Une participation plus active des cuisiniers lors de la commission des menus a permis de confectionner de nouvelles recettes, toujours dans le but d'éveiller le goût des enfants et ainsi d'éviter de futurs gaspillages.

Dans les écoles

En 2025, 13 établissements ont été équipés d'outils intelligents permettant de mesurer et d'analyser précisément le

gaspillage alimentaire. Ces outils permettent de consolider un certain nombre d'indicateurs : quantités gaspillées par convive et par restaurant, pertes économiques associées au coût des denrées, impact environnemental, types d'aliments les plus gaspillés.

Ce projet est mené en partenariat avec la start-up Kikléo. Il est financé par l'ADEME et permettra, grâce aux données récoltées sur une année, entre mars 2025 et mars 2026, d'élaborer des actions concrètes et ciblées en faveur d'une restauration scolaire plus responsable.

4/5

Au sein des Accueils collectifs de mineurs (ACM) de la Mairie de secteur, un travail a été engagé avec une nutritionniste afin d'obtenir des portions mieux dosées (grammage des portions servies en fonction des âges et qualité nutritive). Cela a permis une réduction des déchets. De même, en cas de surplus dû aux absences, toutes les denrées réutilisables sont transférées sur d'autres centres.

La solidarité locale

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de la solidarité locale, les denrées peu périssables non consommées au sein des restaurants scolaires - tels que les fruits frais, les fruits cuits (compotes) et les biscuits - sont cédées gratuitement à différentes associations grâce à des conventions de partenariat délibérées au Conseil municipal.

La Ville s'engage pour une alimentation durable et solidaire grâce à trois partenariats avec des structures locales :

- L'ANDES depuis novembre 2024 auprès d'une quinzaine d'écoles des 13^e-14^e et 15^e-16^e arrondissements, qui se charge de collecter, trier et redistribuer ces denrées au sein des épiceries sociales de son réseau ;
- La Régie de quartier Noailles-Belsunce depuis juillet 2025 auprès de deux écoles du 1^{er} arrondissement afin de proposer des petits déjeuners dans ces écoles ;
- HopHopFood qui permettra de mettre en lien davantage d'associations à proximité des écoles participant au dispositif grâce à une plateforme en ligne.

Au total, ces partenariats ont permis de redistribuer plus d'1,5 tonnes de denrées fin 2025.

Réduire les déchets, mieux recycler et réemployer

La réduction des déchets à la source, un meilleur tri et le développement du réemploi contribuent à limiter l'empreinte carbone. Les dépôts sauvages de déchets constituent une pollution importante.

Propreté renforcée et lutte contre les dépôts sauvages

Le dispositif renforcé de propreté du littoral

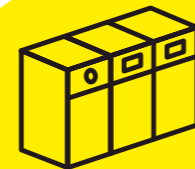
Chaque été, les côtes marseillaises accueillent des millions de visiteurs. Une richesse pour la ville, mais aussi un défi de taille, celui de préserver 57 kilomètres de littoral et 21 plages face à une fréquentation intense et à une pollution répétée. Les déchets continuant leur course jusqu'à la mer, la préservation de ce patrimoine naturel nécessite des moyens adaptés et des solutions innovantes.

Pour y répondre, la Ville a implanté 70 abris-bacs et corbeilles de tri supplémentaires sur les plages urbaines. La présence des cantonniers a été renforcée et deux nouvelles équipes ont été créées pour intervenir au plus près de l'eau. Tout l'été, ce sont au total près de 80 agents qui se relaient pour surveiller et nettoyer les zones côtières, garantissant aux Marseillais et aux visiteurs des espaces de baignade préservés et agréables. L'équipe « bord de mer », composée de cantonniers équipés

d'épuisettes, nettoie le premier mètre de baignade pour retirer les déchets flottants avant qu'ils ne se dispersent. L'équipe « rochers » se charge des espaces rocheux en bordure des eaux de baignade, zones difficiles d'accès où s'accumulent les déchets. Cette organisation constitue une véritable innovation expérimentale dont l'objectif est d'éliminer les déchets abandonnés sur le littoral qui finissent dans la mer.

La Brigade Environnement contre les incivilités

Pleinement mobilisée pour la résorption des dépôts sauvages, la Brigade environnement intensifie son action sur le terrain pour faire respecter les règles environnementales. Depuis sa création, le nombre d'incivilités et de délits sanctionnés ne cesse d'augmenter. Ainsi, en 2025, 1000 contrevenants ont été verbalisés par les policiers municipaux qui la composent, 75 procès-verbaux ont été dressés dans le cadre de la lutte contre la pratique de la mécanique sauvage. Ces résultats s'accompagnent de l'augmentation des moyens et notamment l'installation de 33 caméras de vidéo-protection nomades dédiées à la résorption des dépôts de déchets sauvages. Priorité municipale, la lutte contre le bruit et la pollution sonore sera intensifiée dans les prochains mois grâce à l'acquisition de sonomètres et la formation d'une quarantaine de policiers municipaux.



70 abris-bacs et corbeilles de tri supplémentaires





7
écoles et crèches
dans lesquelles les
biodéchets sont
valorisés

9/10 En 2025, la Mairie de secteur a mené des opérations de propreté renforcée avec les associations locales, démontrant l'engagement des habitants pour la qualité de leur cadre de vie. Cette mobilisation collective permet d'améliorer durablement la propreté du secteur.

Des toilettes sèches aux portes du Parc national des Calanques

Le Parc national des Calanques connaît une fréquentation importante qui exerce une forte pression sur les milieux, notamment en ce qui concerne la prise en charge des envies naturelles des visiteurs. Après plusieurs années d'expérimentation, et le lancement du plan d'implantation « toilettes » en 2024, la Ville de Marseille a renouvelé son engagement auprès du Parc national des Calanques en 2025. Pendant la saison estivale (trois mois), des toilettes sèches ont donc été installées dans le Parc aux limites administratives communales. Financée en majeure partie par la Ville, cette solution permet d'économiser de l'eau potable utilisée dans des blocs wc classiques, de proposer aux visiteurs une solution permettant de limiter les dégradations des milieux naturels et les dépôts multiples de déchets en tout genre, ainsi que de valoriser les effluents destinés à être transformés en compost.

Réduire et trier les déchets du quotidien

L'expérimentation de la collecte des biodéchets

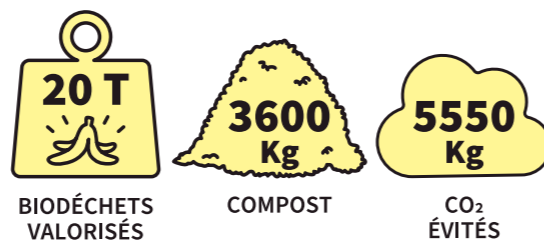
Depuis début 2025, la Ville de Marseille expérimente le tri et la valorisation des biodéchets dans deux crèches, cinq écoles et une caserne du Bataillon des Marins-Pompiers. Cette expérimentation vise à préparer la généralisation du tri des déchets alimentaires, obligatoire pour les collectivités, tout en produisant du compost valorisable localement.



Les résultats obtenus démontrent la pertinence du dispositif :

- Les crèches ont trié 2462 kg de déchets alimentaires, produisant 445 kg de compost et évitant 684 kg de CO₂ ;
- Les écoles ont généré 7851 kg de biodéchets triés, 1418 kg de compost et 2181 kg de CO₂ évités ;
- La caserne de Plombière a contribué avec 9659 kg triés, 1744 kg de compost et 2683 kg de CO₂ évités.

Au total, 19,97 tonnes de biodéchets ont été valorisées, produisant 3607 kg de compost et permettant d'éviter 5548 kg de CO₂. Ces chiffres témoignent de l'impact concret du tri à la source.



6/8 Depuis 2022, le réseau de composteurs collectifs, développé par la Mairie en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, permet aux habitants de valoriser leurs biodéchets tout en réduisant les volumes de déchets ménagers. Avec 15 sites opérationnels, environ 525 foyers participent à cette initiative. Le compost produit enrichit les sols des jardins publics, favorisant la biodiversité locale.

9/10 En lien avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Mairie de secteur a incité les syndicats à installer gratuitement des abris pour biodéchets et des composteurs, dont le financement est assuré par la Métropole. Ces dispositifs ont pour effet de réduire le volume d'ordures ménagères et de valoriser les matières recyclables.

Un nouveau dispositif de collecte des téléphones mobiles

Une collecte de téléphones mobiles usagés a été mise en place en 2025 dans 20 bureaux municipaux de proximité. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la convention « Numérique responsable et utile à tous » signée en 2023 entre la Ville de Marseille et Orange. Cette action a pour objectif d'intégrer les structures municipales de proximité dans la dynamique générale de la municipalité en matière de numérique responsable, et de démultiplier les points de collecte sur le territoire communal, au plus près des habitants. Il vise aussi à sensibiliser et à inciter les usagers à participer au recyclage des matériels très polluants que constituent les téléphones mobiles, avec une dimension d'insertion professionnelle et d'emploi pour les équipes en charge du recyclage.

Une meilleure gestion des déchets

Les services municipaux se sont emparés de ces sujets de manière volontariste, amplifiant ainsi l'action municipale au plus près des usagers

4/5 Lors de travaux, il est procédé à l'évacuation des déchets ou produits non terminés ou dont les dates limites de consommation ont été dépassées vers les fournisseurs pour recyclage ou à la déchetterie (fonds de peinture, luminaires, produits de nettoyage).

9/10 En partenariat avec la Métropole, des collectes spécifiques ont été organisées, notamment pour les déchets électriques et électroniques (DEEE) et pour les articles de sport et de loisirs.

Le réemploi

La seconde vie des documents des médiathèques

La Ville organise chaque année la « bibliobradérie » qui permet de vendre à prix réduit les documents sortis des collections des bibliothèques municipales. Une autre partie de ces documents est donnée à des associations, contribuant ainsi au développement durable tout en soutenant le tissu associatif local. En 2025, une convention avec deux ressourceries a été conclue afin de donner ses CD retirés définitivement des rayons. Cette collaboration offre une seconde vie aux supports tout en faisant travailler un public en réinsertion, conjuguant ainsi enjeux environnementaux et solidarité sociale.

9/10 En 2025, les maisons de quartier ont accueilli des ateliers destinés aux habitants et aux enfants pour réutiliser et détourner des objets. Ces ateliers ont associé des pratiques créatives à des actions pédagogiques autour de la consommation responsable et du recyclage. En 2025, la maison de quartier Joseph Aiguier a organisé une opération intitulée « Troc ton livre, Troc ta plante » permettant aux habitants d'échanger des livres et des plantes, favorisant la circulation des biens plutôt que l'achat de neuf.

13/14 Dans un souci de valorisation des banderoles événementielles, matériel bien souvent à usage unique, la Mairie de secteur s'est rapprochée de l'ESAT Saint Jean qui récupère ces banderoles pour les transformer en objets et ainsi les valoriser pour une nouvelle utilisation. Cette année, c'est une cinquantaine de banderoles qui va avoir une seconde vie. Dans la continuité de cette démarche, les centres d'animations du secteur ont récupéré une quarantaine de banderoles pour des activités ou pour protéger les tables lors des activités artistiques.

OCEANS, l'exposition du recyclage



L'exposition OCEANS, élaborée à l'occasion de l'accueil par la France du Sommet des Nations Unies sur l'Océan en 2025, invite en huit escales à la découverte des écosystèmes marins et de l'importance qu'ils constituent dans nos vies quotidiennes. Conçue en partenariat avec l'OSU Pythéas, Aix-Marseille-Université et le CNRS, elle a été majoritairement montée

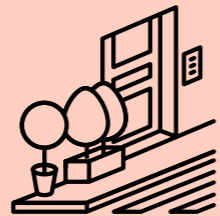
avec des matériaux recyclés des précédentes manifestations et expositions: bois, cloisons, socles, tissus décoratifs. Seuls les panneaux de signalétique et les photographies ont été imprimés spécifiquement pour l'édition. Cela représente plus de 350 m² installés par les équipes du Muséum d'Histoire Naturelle, sans intervention extérieure.

De plus, sur la centaine de pièces exposées, seules quatre proviennent de muséums de proximité (Toulon et Aix-en-Provence). Le reste est issu des collections patrimoniales naturalistes de la Ville de Marseille. Cette exposition démontre qu'il est possible de présenter et de produire un événement de qualité scientifique tout en minimisant son impact environnemental.

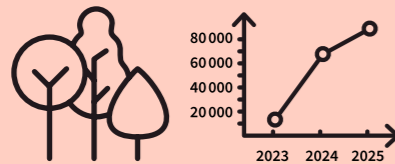




130
ÉCOLES CONCERNÉES PAR
DES TRAVAUX DE LUTTE CONTRE
LES EFFETS DE LA CHALEUR



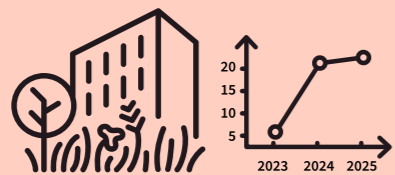
60
RUES JARDINS



87 667
ARBRES ET ARBUSTES PLANTÉS
PAR LA VILLE DE MARSEILLE



7 200 m²
SURFACE DÉSIMPERMÉABILISÉE
SUR LE PATRIMOINE MUNICIPAL



22
FRICHES URBAINES NATURELLES
SANCTUARISÉES



83
JARDINS COLLECTIFS,
PARTAGÉS ET FAMILIAUX

MARSEILLE S'ADAPTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Vagues de chaleur, sécheresses, risques d'inondations, incendies : le dérèglement climatique s'accélère et s'intensifie. Ville méditerranéenne, en première ligne de ces défis, Marseille engage une transformation en profondeur de son territoire pour agir vite et fort, avec méthode et détermination.

En 2025, la Ville a lancé son plan d'adaptation climatique, déployé un éventail de solutions concrètes et mobilisé ses partenaires et ses habitants.

Des écoles végétalisées aux friches naturelles préservées, des parcours de fraîcheur aux nouveaux domaines agricoles, de nombreux projets contribuent à bâtir une ville plus résiliente, plus protectrice, plus respirable et plus juste.

Anticiper le changement climatique

L'ensemble des scénarios climatiques confirme que le quotidien des Marseillais est déjà en cours de transformation. Il ne s'agit plus de réagir aux crises, aux aléas climatiques et à leurs conséquences, mais de préparer la ville aux transformations à venir et de bâtir une résilience durable.

Un plan d'adaptation climatique ambitieux

Une approche systémique

En juin 2025, la Ville de Marseille a franchi une étape décisive en adoptant, en Conseil municipal, le lancement d'une démarche partagée pour l'élaboration de son plan d'adaptation au changement climatique.

En plus d'intensifier ses efforts au quotidien, la Ville renforce le dialogue territorial déjà en place et vise à développer une culture de la résilience.

Le plan sera construit pendant 18 mois avec les experts des services municipaux, en associant la population, les associations, les scientifiques, les acteurs économiques et les institutions partenaires sur tous les secteurs et thématiques de l'action publique. Les ateliers et les commissions de travail doit permettre de construire une vision partagée des priorités d'adaptation pour Marseille.

L'objectif est de créer une culture partagée de la résilience, de mobiliser les financements nécessaires et de mettre en place des actions concrètes.

La planification des actions jusqu'en 2030

La Ville intègre dans ses politiques publiques les projections climatiques les plus sévères, avec un réchauffement de +4°C. Les effets du changement climatique contribuent à l'érosion de la biodiversité et à la dégradation de l'état des milieux (eau, air, sol) dont dépend notre santé.

La construction du plan s'articulera autour de 4 axes stratégiques et de 20 actions pour renforcer la résilience globale du territoire.

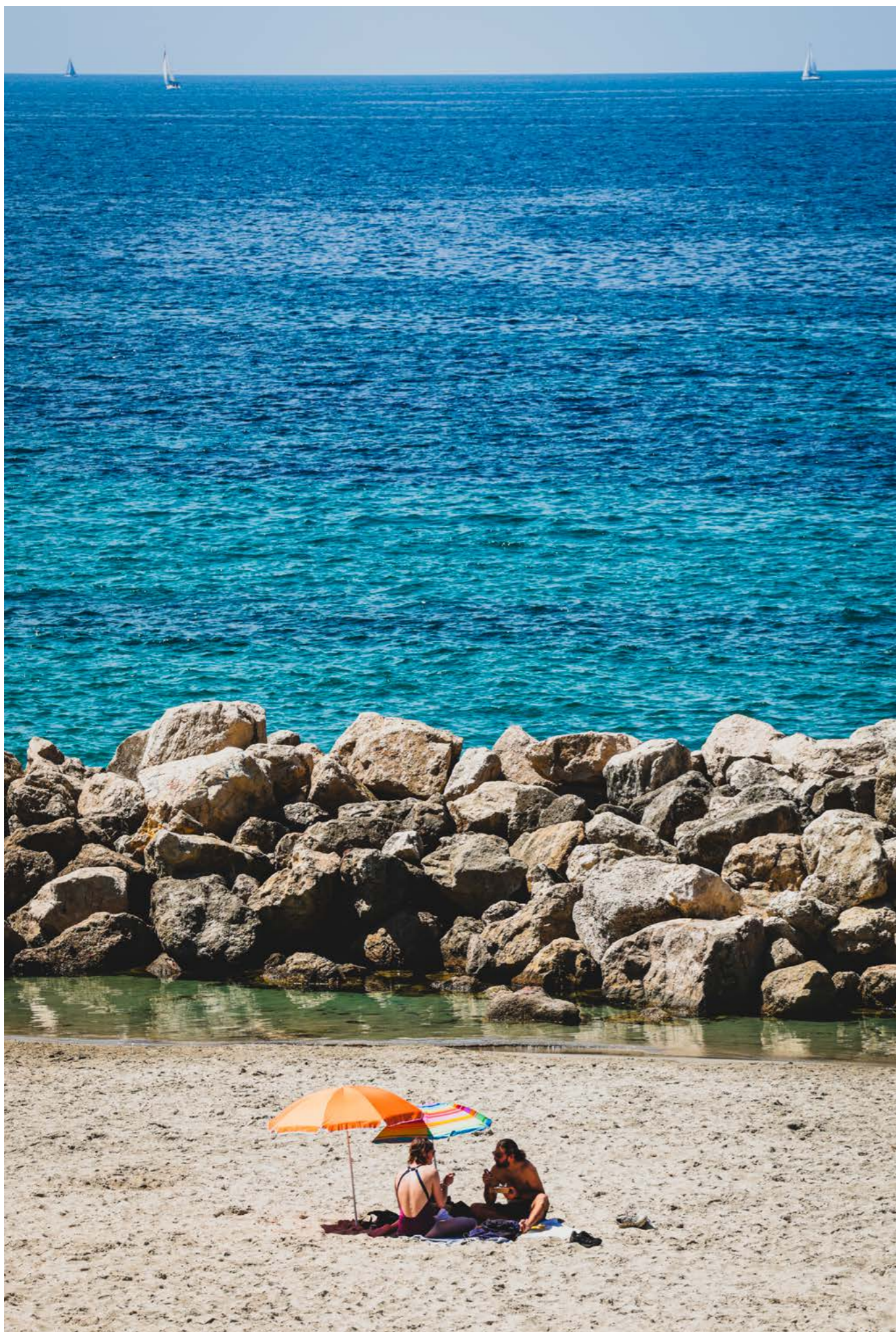
Les objectifs sont les suivants :

- **Renforcer la protection civile** des populations face aux risques dits naturels;
- **Aménager la ville** de manière bioclimatique, limiter l'artificialisation, poursuivre la végétalisation et la désimperméabilisation des sols pour rafraîchir et absorber les eaux de pluie;
- **Amplifier la protection des populations** les plus vulnérables en accélérant la rénovation et lutter contre les bouillottes thermiques;
- **Préserver la biodiversité**, le littoral et les ressources naturelles en adaptant les usages et les infrastructures.

Les premières pistes d'action de la Ville ne doivent pas faire oublier que les enjeux sont plus globaux. Ils appellent une mobilisation d'envergure locale, régionale et nationale de l'ensemble des acteurs. Un rassemblement autour de l'intérêt général nécessaire pour rechercher des financements et adapter le territoire à horizon 2050. Identifier les coûts globaux d'adaptation au changement climatique est d'ailleurs l'une des actions entreprise par la Ville.

La transition de l'emploi

La Ville de Marseille participe au projet européen JET CITIES aux côtés de Paris, Lyon, Grenoble Alpes Métropole et Dijon Métropole. Entre 7 et 11% des emplois dans ces Métropoles sont considérés comme menacés par le changement climatique. Financé par NetZero Cities, ce projet anticipe les effets de la transition écologique sur sur l'emploi notamment. Il vise à soutenir le développement de formations et de compétences pour accélérer la mise en œuvre de la transition écologique et saisir des opportunités d'emplois verts, notamment pour les personnes les plus vulnérables en matière d'insertion professionnelle. En ce qui concerne le territoire marseillais, l'étude porte sur la filière touristique, particulièrement exposée aux évolutions climatiques.



S'engager à l'international

La Ville de Marseille s'investit dans la diplomatie. En effet, dans un contexte international de repli des ambitions climatiques, les villes ont une mission plus importante pour soutenir ces thématiques largement attaquées. L'engagement en faveur de la coopération internationale sera déterminant pour réussir le défi de l'adaptation de Marseille au changement climatique.

La coopération Europe - Afrique

Lors du Sommet Climate Chance Europe Afrique 2025, les 31 mars et 1^{er} avril, 40 pays et 2000 personnalités, experts et acteurs se sont réunis au Palais du Pharo autour d'un thème ambitieux : « Adaptation : passer à l'action ».

Au terme de l'événement, ils ont adopté la **Déclaration de Marseille**, un premier livrable de **coopération Europe-Afrique sur l'adaptation au changement climatique**.

Cinq axes structurent cette déclaration :

- Les coopérations scientifiques comme socle pour forger des réponses au défi du réchauffement climatique ;
- La recherche de solutions financières et techniques prenant en compte adaptation et atténuation ;
- L'enjeu central de l'adaptation du logement et de la résilience urbaine ;
- Le rôle-clé de l'action territoriale ;
- Des sociétés mobilisées, des acteurs mis en réseau, en particulier au niveau économique.



Au sommet des Nations Unies



Lors de la 3^e Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3), qui s'est déroulée à Nice en juin 2025, la Ville de Marseille s'est déplacée afin de **porter son plaidoyer climatique en tant qu'actrice locale**.

La Ville est la seule commune française à avoir rejoint la coalition internationale lors du Sommet des Villes et Régions Côtières. La Coalition Ocean Rise & Coastal Erosion a réuni les villes en proie à l'élévation du niveau de la mer et l'érosion du trait de côte. L'UNOC visait notamment à obtenir un traité limitant la prolifération du plastique.

À la COP Biodiversité

Marseille, première ville européenne à avoir signé l'accord de Kunming-Montréal en 2022, s'est rendue à la COP16 biodiversité à Cali en Colombie. Grâce aux 23 cibles établies à l'horizon 2030, le cadre des accords prévoit la conservation de 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines, la restauration de 30 % des écosystèmes dégradés, la réduction de moitié de l'introduction d'espèces envahissantes. La délégation marseillaise a présenté son action climatique et sociale et **valorisé la mobilisation locale des partenariats** comme pour la préservation de ses écosystèmes côtiers et marins. Lors de cette mission, les enjeux relatifs à la santé ont plus particulièrement été soulevés.

À la COP Climat

La Ville de Marseille est présente à chaque COP depuis 2020. Elle dispose désormais d'une légitimité internationale consolidée sur les enjeux climatiques.

En novembre 2025, une délégation marseillaise était présente au Brésil, lors du **Sommet Mondial des Maires** à Rio et au plus proche des négociations internationales à la COP30 à Belém. Faisant suite à son engagement visant la participation citoyenne de la jeunesse, la Ville a organisé, une formation aux enjeux environnementaux auprès de 50 jeunes de 16 à 25 ans, issus de tous horizons. Entre septembre et octobre, cette formation s'est déroulée avec l'appui de l'Agence Française de Développement, les Jeunes Ambassadeurs pour le Climat, et plusieurs structures œuvrant en faveur de la jeunesse. Durant ces sessions, les **jeunes** ont appris, réfléchi et débattu sur les sujets de la COP30. Ils ont élaboré un **plaidoyer** qui a été porté au Brésil par la délégation marseillaise pour que leurs voix rayonnent au sein de cette instance. Un séminaire de restitution de l'action de la Ville lors de cette COP, en présence des jeunes formés, a eu lieu fin novembre à l'Hôtel de Ville.



Prévoir les vagues de chaleur et adapter les espaces de vie urbains

C'est l'un des impacts les plus emblématiques du changement climatique. Marseille, comme la France entière, doit désormais faire face à des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses.

Transformer la ville pour la rendre plus habitable face au changement climatique passe par la réinvention des espaces de vie. La Ville de Marseille repense son urbanisme, fait plus de place aux piétons et au végétal pour co-construire une ville plus verte et apaisée.

Stratégies pour un urbanisme repensé

Les évolutions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La Ville participe et contribue aux modifications du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), ce qui lui permet de préciser réglementairement ses préconisations en faveur d'un **urbanisme raisonné, favorable à la santé et respectueux des espaces de nature en ville et en périphérie**.

En 2025, dans le cadre de la modification n°4 du PLUi, a été approuvée l'Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Calanques Garlaban » en cohérence avec le projet de Schéma de Cohérence Territoriale intercommunal. Cette OAP concerne le large secteur de Marseille Est, lieu de passage des corridors écologiques majeurs du territoire, reliant les massifs du Garlaban et celui des Calanques, en passant par la vallée de l'Huveaune. Son but est d'identifier des trames vertes et bleues et de favoriser leur protection.

Le PLUi entrera en révision en 2026 ; C'est l'occasion de refonder une vision prospective pour Marseille dans un contexte sociétal en mutation. Depuis début 2025, la Ville de Marseille assistée de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM) réunit les services concernés en ateliers, afin d'échanger sur leurs pratiques respectives, établir un état des lieux du territoire et élaborer des scénarios de développement partagés pour répondre à une équation complexe :

- S'adapter au réchauffement climatique et à l'effondrement de la biodiversité ;
 - Dynamiser l'économie et l'emploi et agir sur la crise du logement ;
 - Développer les mobilités et les services pour une ville des proximités dans un contexte de maîtrise foncière renforcée.
- Par l'évolution des règles et du zonage, par l'achat ou la préemption de parcelles, la Ville poursuit l'objectif de disposer de **surfaces supplémentaires de couvert végétal protégé** ou destiné à de nouveaux parcs et jardins, de nouveaux sites agricoles ou simplement de **maintenir des espaces de pleine nature** à l'échelle territoriale.

Ces actions témoignent d'une stratégie globale de préservation et de développement des espaces de nature en ville, capable de répondre aux enjeux de la ville habitable et durable méditerranéenne.

L'évolution du Manifeste pour des espaces publics résilients

Pour pérenniser la démarche du Manifeste pour des Espaces Publics méditerranéens, résistants et résilients pour Marseille, adopté en 2024, la Ville a sollicité l'expertise d'un panel d'acteurs dont l'École Nationale Supérieure d'Architecture, le CEREMA, Equal Saree et la Maison de l'Architecture lors du « Lab des espaces publics-L'école au centre ».

Ce panel regroupait une cinquantaine de participants à l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires, le 1^{er} juillet 2025. L'objectif était de réinventer les espaces publics pour garantir des lieux accueillants, apaisés, refuges contre le réchauffement climatique et reflets de l'identité marseillaise. La question de la place de l'école au cœur des quartiers a été analysée en tenant compte de l'urgence climatique et en proposant des solutions ciblées et efficaces, en gardant un objectif de répliquabilité et de prise d'envergure des rues des enfants. Suite à cette session, une nouvelle réflexion collective pour concrétiser le projet sera organisée.



Encourager la construction durable

La Charte de la construction durable, mise en place en 2021, permet d'affirmer des objectifs de décarbonation du territoire dans un contexte de réchauffement climatique.

Cette charte indicative encourage les porteurs de projet à aller **au-delà des règles du PLUi** :

- Transformer plutôt que démolir ;
- Recourir à une conception architecturale et urbaine bioclimatique adaptée au climat et aux modes de vies méditerranéens pour les projets neufs ;
- Utiliser des matériaux décarbonés ;
- Recourir à des conceptions constructives innovantes ;
- Privilégier les énergies renouvelables ;
- Préserver le patrimoine bâti et végétal ;
- Végétaliser davantage ;
- Intégrer une part importante de logement social.

Ce document permet d'encourager l'évolution des pratiques de construction et promeut des orientations vertueuses.



Le projet Co-Plan Heat pour protéger les plus vulnérables

Depuis janvier 2025, la Ville de Marseille participe au projet **«Co-Plan Heat» (Co-Planification territoriale pour l'adaptation aux vagues de chaleur)**. Financé par l'ADEME, sur 38 mois, cet appel à projet de recherche, est mené avec les bureaux d'étude Énergies Demain, Soleneos et le laboratoire Mines PSL.

Ce projet vise à caractériser les territoires et les populations les plus vulnérables (âge, isolement, revenus, qualité du logement) et de définir des solutions variées d'adaptations (bâti, infrastructures, nature en ville, etc.), reproductibles et adaptées aux spécificités locales.

Des bases de données et des cartographies ont dans un premier temps été établies. Un comité local citoyen accueille les habitants et acteurs locaux dans un quartier test. Ils partagent le diagnostic et élaborent des propositions: végétalisation, aménagement des espaces extérieurs, rénovation des logements, réseaux de froid et énergies renouvelables.

Les conclusions permettront de faire évoluer le PLUi pour mieux intégrer le phénomène de surchauffe urbaine.



Le Plan centre-ville

Celui-ci vise à rendre le Centre-ville plus sûr, plus vert, plus dynamique. Les actions de la Ville de Marseille complètent celles de la Métropole Aix-Marseille-Provence en matière de voirie et améliorent le cadre de vie des habitants, des commerçants et de tous les usagers du centre-ville.

Par ailleurs, l'équipe du Plan centre-ville travaille en transversalité avec tous les services sur **l'apaisement du secteur** en termes de sécurité et de déchets, d'accompagnement social des personnes vulnérables, de redynamisation économique, l'amélioration du stationnement, d'optimisation de la piétonisation, de prévention des tags ou des nuisibles et enfin, de végétalisation.

En 2025, cela s'est notamment traduit par des actions de renforcement de la police de proximité, d'embellissement de l'espace public par de l'enlèvement de tags, de développement des permis «rue jardin» pour poursuivre la végétalisation du centre-ville, d'installation de zones d'ombrage supplémentaires, de la mise en place d'une nouvelle réglementation sur les cars de tourisme (stationnement, zone de circulation). Des études à propos de l'ouverture d'un accueil de jour ont été menées, elles permettront son ouverture au premier trimestre 2026.



Accompagner les bailleurs sociaux

En avril 2025, la Ville de Marseille a élaboré un partenariat avec l'Association Régionale HLM PACA et Corse dans le but d'optimiser le Plan Arbres en lien avec les bailleurs sociaux qui souhaitent aussi contribuer à planter Marseille.

La convention de partenariat porte sur des échanges d'informations et leur traitement dans des bases de données. Cela doit permettre de mieux définir, pour chacune des parties, les continuités de nature dans la perspective :

- D'améliorer leur fonctionnalité écologique ;
- De les valoriser en tant que trames citadines afin d'identifier si des connexions sont possibles entre un jardin privé de copropriété ouvert sur l'espace public et un parc public ;
- De mieux appréhender la gestion des ressources (irrigation, végétation).

La lutte contre la précarité énergétique

La précarité énergétique frappe les ménages modestes qui ont de plus en plus de difficultés à vivre décemment dans leurs logements souvent qualifiés de **«passoires thermiques»**. Cette situation a de multiples conséquences :

- Environnementales avec des déperditions énergétiques ;
- Financières avec des dépenses significatives ;
- Sanitaires avec des maladies chroniques ;
- Sociales avec un repli sur soi.

Le changement climatique aggrave la situation : **déperdition de chaleur l'hiver et surchauffe l'été**.

Deux dispositifs contre les passoires thermiques

- **Le SLIME**, dispositif national financé localement par la Ville de Marseille, qui conseille les ménages sur leurs pratiques quotidiennes et l'usage de leurs équipements. Ils apprennent ainsi des éco-gestes et sont équipés de manière plus économe (ampoules basse consommation, joints aux fenêtres). Un intermédiaire les accompagne aussi vis-à-vis de leur propriétaire pour des travaux, ou avec les fournisseurs d'énergie. Annuellement, 350 ménages bénéficient de cet accompagnement.

- **Le Territoire Zéro Exclusion Énergétique (TZEE)** mené avec l'association Stop Exclusion Énergétique, propose depuis 2024 aux propriétaires occupants des 4^e et 5^e arrondissements un accompagnement complet (technique, social, administratif, financier) pour mener leurs travaux de rénovation énergétique.

La Journée de lutte contre la précarité énergétique

Comme chaque année, la Ville de Marseille a participé à la Journée Nationale de Lutte contre la Précarité Énergétique qui a eu lieu le 18 novembre en organisant des événements ou en soutenant certains autres animés par différentes structures. Ces événements ont trois objectifs principaux :

- Sensibiliser les populations concernées par la précarité énergétique par des informations sur les nombreux dispositifs et ce dans différents secteurs de la ville (Centre-Bourse, Gare de la Blancarde, Saint-Jean-de-Malte, etc.) ;
- Former des agents de plusieurs organismes (50 personnes cette année) qui contribuent à la lutte contre la précarité au travers de la Fresque de la Précarité ;
- Animer un écosystème territorial par la rencontre de travailleurs sociaux (organismes publics, associations, etc.). Ces personnes constituant le premier maillon de la sensibilisation et de la mise en confiance auprès des populations fragilisées. Au cours des années, ces manifestations, qui se développent sur le territoire communal, contribuent à faire connaître et faire avancer cette cause sensible.

368
ménages en
précarité
énergétique
accompagnés





Le bâti municipal au cœur de l'adaptation

Les équipements scolaires se transforment pour affronter les canicules

Dans le cadre du Plan Canicule, la Ville a aménagé en 2025 ses écoles et ses crèches pour améliorer le confort thermique :

- Des brasseurs d'air ont été installés dans plusieurs établissements comme la maternelle HLM Méditerranée (4^e), l'élémentaire Abbé de l'Épée (4^e), l'élémentaire La Pauline (9^e), les groupes scolaires La Rouvière et Mazargues Beauchêne (9^e) l'école élémentaire Clair Soleil (14^e), ainsi que dans de nombreuses écoles maternelles.
- Des préaux ont été construits dans trois écoles: Marius Thomas (7^e), Baume (9^e), Calanques Sormiou (9^e). Ils abritent les élèves en hiver comme lors des fortes chaleurs.
- Des programmes de désimperméabilisation dans les cours des écoles Abbé de l'Épée, et Marius Thomas.
- Des films opaques ou stores extérieurs sur les fenêtres très exposées réduisent l'exposition solaire directe et améliorent le rafraîchissement naturel des salles de classe. Ces réalisations démontrent qu'il est possible de transformer l'existant en l'adaptant aux nouvelles conditions climatiques.



La désimperméabilisation des sols des équipements municipaux

La désimperméabilisation des sols apporte de la fraîcheur, facilite l'infiltration de l'eau et diminue le ruissellement, les inondations et la saturation des réseaux d'assainissement.

En 2025, la Ville a poursuivi la désimperméabilisation de ses équipements lors de leur rénovation, parmi lesquels :

- Le parking du stade Jean Bouin (8^e) pour protéger le terrain de rugby des débordements du ruisseau de la Sérane et végétaliser le site;
- Le site sportif Edouard Vaillant (3^e) : 400 m²;
- Le CMA Fédération (4^e) : 400 m² désimperméabilisés fin 2025;
- Les cours des écoles Eugène Cas (4^e), Abbé de l'Épée (5^e), Marius Thomas (7^e) et celle de la crèche de la Rose (13^e);
- Une allée du Parc du 26^e Centenaire-Jean-Claude Gaudin (10^e) de 750 m² goudronnée a été débitumée.

Le plan de désimperméabilisation qui regroupe l'ensemble des objectifs et des actions vient structurer ces efforts. Il a pour objectif la structuration d'une filière interne et la réalisation d'un programme d'actions sur 3 ans visant à désimperméabiliser 5 ha de surface par au minimum, en s'appuyant sur le co-financement de l'Agence de l'eau Rhône-Alpes-Méditerranée, dans le cadre du Contrat de baie 2.



La végétalisation des cours d'écoles

Face aux étés de plus en plus chauds, la Ville de Marseille transforme progressivement ses cours d'écoles pour remplacer le béton par des espaces plantés et frais.

Certaines sont repensées en concertation avec les élèves et les enseignants. Cette démarche donne la parole aux élèves, enseignants et personnel municipal pour comprendre leur perception et leurs usages de la cour, et intègre ces besoins dans la conception d'un espace plus durable, agréable et fonctionnel.

Arbres, massifs, petits jardins pédagogiques et zones d'ombre favorisent l'infiltration des eaux pluviales, améliorent le confort thermique en réduisant les îlots de chaleur pour les enfants et le personnel éducatif. Cette démarche sensibilise aussi les élèves au respect des plantes et à l'importance de la nature en ville.



Le Stade Nautique Florence Arthaud aux normes durables

La construction du Stade Nautique Florence Arthaud (8^e), réalisation exemplaire, a intégré la démarche **Bâtiment Durable Méditerranéen** (BDM). Elle intègre: végétalisation, sols perméables, matériaux clairs et de réemploi pour limiter les îlots de chaleur, gestion raisonnée de l'eau et de l'énergie.

Labellisé « Argent » par cette démarche, en conception et réalisation, le site poursuit son engagement en phase d'exploitation avec un suivi des performances énergétiques et hydriques et une attention au confort, à la santé des usagers et aux pratiques responsables.

2/3 Le projet du plateau sportif Bellevue-Vaillant, dont les études préalables aux travaux ont été menées en 2025, prévoit la création d'îlots de fraîcheur, de nouveaux équipements sportifs et halles photovoltaïques. La désimperméabilisation et la végétalisation du site, favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie, participeront également à améliorer le cadre de vie, renforcer la santé des habitants et dynamiser le quartier. Ce projet est soutenu par l'Agence Nationale du Sport et l'Agence de l'Eau.

15/16 L'ancien jeu de boules de La Martine s'est transformé en un terrain multisport ouvert à tous avec l'installation de tables de pique-nique, de bancs, de points d'eau, et la préservation des arbres présents. Quatre micocouliers ont été transplantés sur le jeu de boules du Centre Municipal d'Animation (CMA) le Chalet, situé à proximité, dont le terrain a fait également l'objet d'une réhabilitation complète. La réalisation d'une pergola attenante au bâtiment du CMA complète cet espace de jeux et de fraîcheur.



Place aux piétons

Proposer des parcours de fraîcheur

Depuis le lancement en juin 2023 d'une première carte interactive intitulée «Zones de fraîcheur», la Ville ne cesse d'y apporter des compléments et des améliorations. Cette carte recense et identifie les lieux et les bâtiments naturellement frais ou rafraîchis, les points d'eau tels que les fontaines, les brumisateurs et les jeux d'eau répartis dans l'espace public, accessibles au public lors des périodes de chaleur.

En 2025, cette carte a été enrichie par une interface qui intègre désormais les contributions des usagers, permettant une **collaboration active pour localiser et partager** des zones de fraîcheur supplémentaires, y compris les parcours frais. Elle propose également une nouvelle approche personnalisée, permettant d'identifier les zones de fraîcheur dans un rayon défini par l'utilisateur.



11 km
de parcours
de fraîcheur



6/8

À la demande des riverains et à l'occasion du renouvellement des autorisations d'occupation temporaire des terrasses de la place Notre Dame du Mont (6^e), la Ville engage des aménagements pour lui redonner son rôle de lieu de rencontres et d'échanges en rendant sa place aux piétons. Un cheminement est facilité par des jardinières plantées.



Cool Noons pour lutter contre les canicules

Dans le cadre du projet européen «Cool Noons», la Ville a expérimenté deux parcours de fraîcheur pour améliorer l'expérience des touristes et des résidents pendant les heures les plus chaudes de la journée.

La mise en place de solutions de rafraîchissement (pergolas, brumisateurs, végétalisation, fontaines à boire, zones piétonnes) permettent **d'adapter le territoire aux vagues de chaleur** qui s'intensifient avec le changement climatique. Les deux premiers parcours aménagés en 2025 sont situés dans le centre-ville (Mucem-Palais Longchamp et Endoume).

Ce projet développe une méthodologie qui pourra être répliquée dans d'autres secteurs marseillais, pour créer à terme un réseau de parcours piétons frais et agréables.

Préserver la ressource en eau

L'eau est le bien commun le plus précieux de l'humanité. L'adaptation au changement climatique impose naturellement une gestion plus durable de cette ressource. En disposer pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter, pour préserver la biodiversité et pour assurer la sécurité alimentaire est primordial. Face aux sécheresses récurrentes, la Ville de Marseille déploie une stratégie ambitieuse alliant sobriété, innovation technologique et aménagements adaptés.

La gestion de l'eau

Le plan sobriété Eau

Le plan de Sobriété lancé en 2022 vise à **réduire la consommation d'eau de 30% d'ici 2030**.

Cinq axes d'intervention structurent l'action :

- Détection et réparation des fuites sur le réseau municipal ;
- Équipement de ses parcs et jardins d'arrosage connecté ;
- Mise en circuit fermé des fontaines ornementales ;
- Poursuite du déploiement du Plan Arbres avec des espèces végétales adaptées au climat méditerranéen ;
- Dissociation des réseaux d'arrosage.

En 2025, ces actions ont été intégrées au Contrat de baie 2 (2026-2030) et bénéficieront de co-financements.

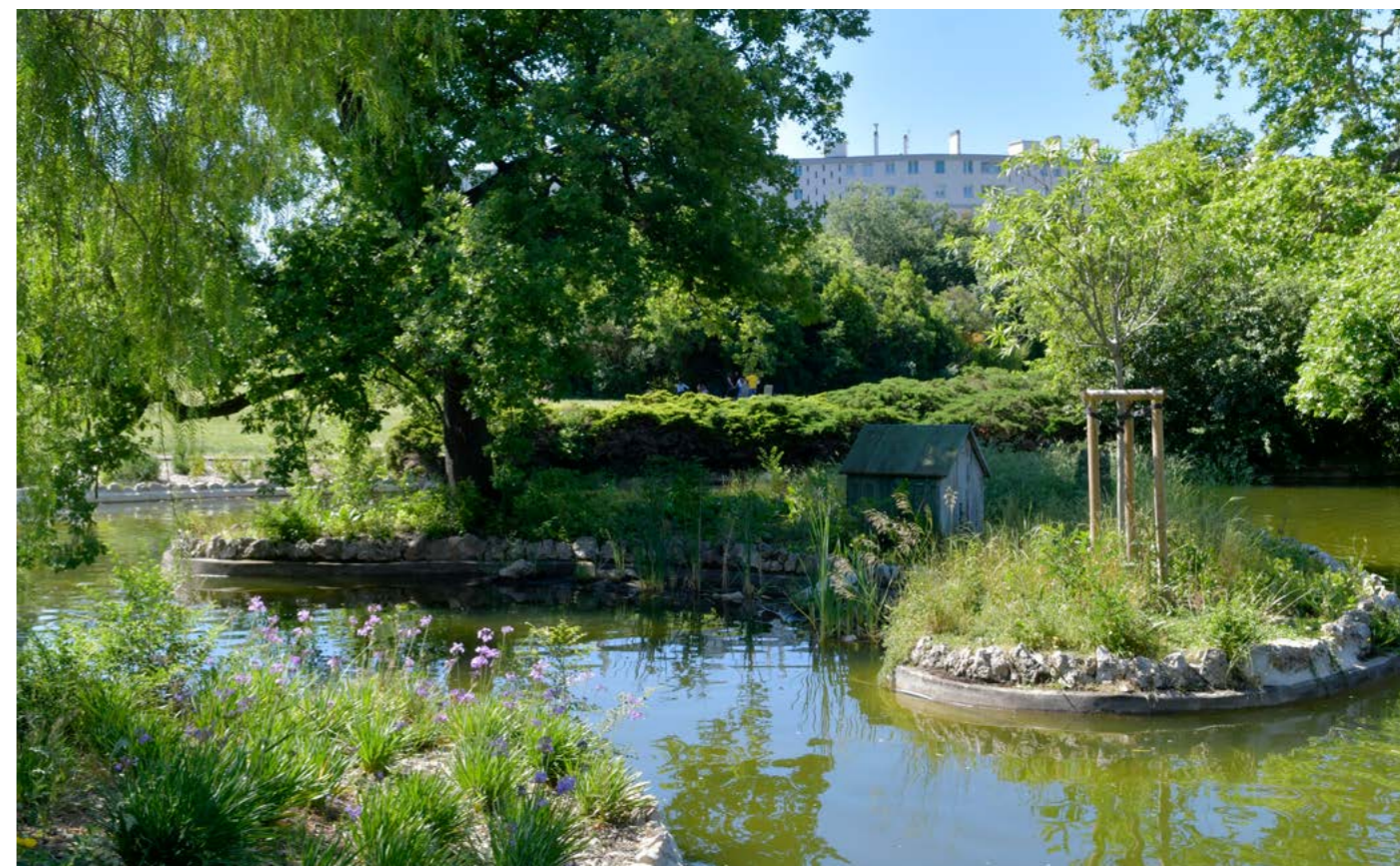
La restauration des lacs et pièces d'eau

Attentive aux arrêtés de sécheresse, la Ville de Marseille réalise des travaux conséquents pour **étanchéifier** ses lacs et pièces d'eau dès que des fuites apparaissent. Ces aménagements contribuent à la fois à la préservation du patrimoine paysager et à l'attractivité des parcs.

Le lac du Parc de Maison Blanche (9^e) a été intégralement réétanchéifié et ses abords ont été plantés de végétaux appréciant l'humidité. Le bassin du parc Brégante (15^e) a été également remis en eau après étanchéité.

Des travaux de restauration des fontaines et pièces d'eau sont engagés :

- Les bassins du Parc Magalone (9^e) ;
- Le lac du Parc du 26^e Centenaire (10^e), à sec depuis 2023, va se transformer en plusieurs pièces d'eau étanches et plus végétalisées.





Les fontaines en circuit fermé réutilisent l'eau

La Ville de Marseille utilise un système de circuit fermé pour ses fontaines, bassins et canaux. L'eau circule en boucle, c'est-à-dire qu'elle est récupérée, filtrée puis renvoyée dans la fontaine. Ce fonctionnement limite fortement les pertes et favorise la gestion raisonnée de la ressource. Ce dispositif concerne **48 fontaines ornementales** sur l'espace public et dans les parcs et jardins.

Des douches balnéaires plus sobres

Service à disposition des baigneurs et des usagers des espaces balnéaires, les douches font l'objet d'une attention particulière. La Ville agit pour **réduire la consommation d'eau et les pollutions connexes** (savon, etc.).

Les installations sont progressivement modernisées avec le remplacement des compteurs par un système d'électrovannes programmables pour réguler les consommations d'eau selon les heures et les saisons.

Si 17% des douches ont été supprimées en 2025, chacune sera remplacée à court terme par une fontaine. Le choix des douches concernées, fondé sur des critères techniques et sociaux, a conduit au maintien des douches des plages des Catalans et Pointe Rouge. L'objectif fixé est d'atteindre jusqu'à 50% de transformation de douches en fontaines.

Le pilotage connecté de l'arrosage

La Ville de Marseille équipe progressivement ses espaces verts d'un système d'arrosage connecté, dissocié et raisonné. À ce jour, **17 parcs bénéficient déjà de ce dispositif**, piloté à distance via une application mobile. Cette technologie adapte en temps réel les apports en eau en fonction des prévisions météo, du taux d'humidité du sol et des besoins des plantations grâce à des sondes tensiométriques et des objets connectés. Elle limite le gaspillage tout en assurant la survie des arbres et massifs lors des pics de chaleur.

Par ailleurs, les réseaux d'arrosage sont rénovés pour dissocier les circuits dédiés aux arbres, aux arbustes et aux pelouses. Cette séparation permet d'appliquer plus finement les restrictions prévues par les arrêtés préfectoraux en cas de sécheresse, sans compromettre l'arrosage des arbres, essentiels pour rafraîchir la ville.

Enfin les plantations privilégient des essences méditerranéennes, peu gourmandes en eau. C'est le cas des espaces enherbés plantés dans le cadre des aménagements liés à la nouvelle ligne de tramway, en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, qui nécessitent peu ou pas d'arrosage.

La vidange des piscines hors été

Dans les piscines municipales, les vidanges qui étaient prévues jusqu'ici en été, sont reprogrammées sur d'autres périodes de vacances pour préserver la ressource pendant les sécheresses. Cette mesure simple mais efficace contribue à soulager la ressource en eau dans les moments les plus critiques.



Sensibiliser à la gestion de l'eau en la célébrant

À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, le 22 mars, la Ville de Marseille a organisé plusieurs événements dans différents lieux à destination de tous les publics.

À l'espace Bargemon (2^e), **la conférence de Charlène Descollonges**, ingénieure hydrologue fondatrice de l'association « Pour une hydrologie régénérative », a posé un regard critique sur les problématiques de gestion durable de l'eau.

Au Muséum d'histoire naturelle (4^e):

- Exposition « **L'Eau: une affaire de famille** » de l'UNICEF dans le Parc Longchamp. Pour l'UNICEF, le photographe Ashley Gilbertson s'est rendu dans sept pays pour faire des portraits de familles et de leur utilisation quotidienne de l'eau ;
- **Fresque de l'Eau** avec l'association Eau'Dyssée pour familles et enfants à partir de 9 ans, pour en apprendre davantage sur le cycle de l'eau ;
- Visite guidée hors les murs « Marseille, Longchamp et l'eau » ; Conférence « Les défis de l'accès à l'eau potable dans le monde, en France et à Madagascar » de Brigitte Pedro, experte du programme WASH à l'UNICEF. Avec le programme WASH, l'UNICEF travaille dans plus de 100 pays pour faciliter l'accès à l'eau potable et à un assainissement fiable, et pour promouvoir des pratiques d'hygiène de base qui protègent les enfants des maladies infectieuses ;
- **Projection - débat « HYDROS - L'eau, cycle de la vie »** réalisé par François Stuck - Projection du documentaire suivie d'un échange avec le réalisateur ;
- Balade thématique « L'eau en ville: partage d'une ressource rare, balade avec les citoyens et citoyennes du Futur » avec l'Assemblée Citoyenne du futur (ACF) s'est déroulée au Parc Longchamp.

Ces événements ont favorisé l'échange, la sensibilisation et encouragé la réflexion collective pour une gestion durable de l'eau à Marseille.



La Mairie de secteur a organisé le « Printemps de l'Eau à Marseille », du 21 au 23 mars 2025. Cette manifestation a mobilisé le public autour des enjeux liés à l'eau, en partenariat avec plusieurs associations. Une conférence le 21 mars a abordé la gestion publique de l'eau, le changement climatique et la création d'îlots de fraîcheur. Une exposition au CMA a présenté le cycle de l'eau et ses défis environnementaux. Le 22 mars, une rencontre avec l'hydrologue Michal Kravcik a permis d'approfondir les solutions face aux enjeux climatiques, suivie d'une visioconférence avec des acteurs internationaux. Le 23 mars enfin, une balade a été organisée le long du ruisseau des Aygalades pour illustrer concrètement l'importance de préserver nos ressources.

Accompagner les copropriétés privées

La désimperméabilisation est aussi encouragée dans les espaces privés (copropriétés, ensembles d'habitat social, zones d'activités, etc.), qui constituent 80% de la surface urbanisée de la ville.

Le projet « COPR'EAU DE PLUIE » lancé en septembre 2024, lauréat d'un appel à projets de l'Agence de l'Eau, est mené en partenariat avec l'ALEC.

En 2025, **15 copropriétés** ont été sélectionnées et sont accompagnées dans leurs études et travaux (faisabilité, obtention des aides) pour améliorer leur bien immobilier. Cette démarche multiplie les surfaces désimperméabilisées tout en améliorant le confort des habitants.



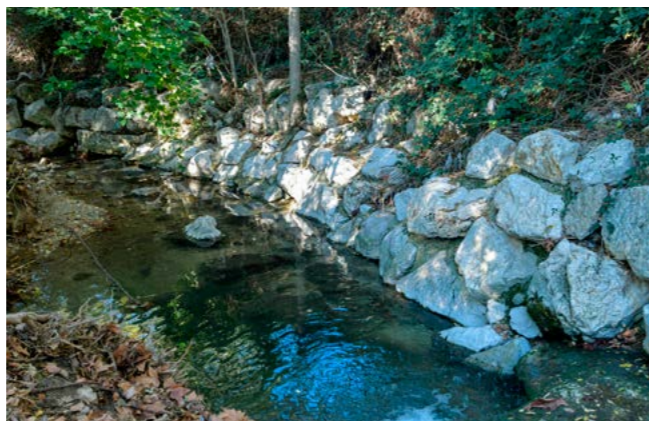
Retrouver la continuité des trames de nature

Le déploiement de la trame turquoise

La restauration de la biodiversité liée au ruisseau du Jarret

Même en milieu urbain, notre environnement cache une biodiversité insoupçonnée. Parcs, jardins et friches forment un réseau naturel où les espèces se déplacent librement. Le ruisseau du Jarret et ses abords végétalisés en sont un exemple. En 2022, la Ville a engagé des travaux afin de restaurer la santé écologique autour du cours d'eau en créant une trame turquoise de 25 hectares où se mêlent le vert des arbres et le bleu de l'eau entre Saint-Jérôme et Plan-de-Cuques. Prenant appui sur l'étude naturaliste de 2023, avec le soutien de l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un appel à projet «Eau et Biodiversité», **une démarche de participation citoyenne a permis en 2025 d'imaginer une gestion écologique du ruisseau et de ses abords.**

Le plan de gestion se poursuit avec la réalisation de travaux écologiques et d'aménagements paysagers légers (cheminement, signalétique) pour maîtriser la fréquentation du public et le sensibiliser aux enjeux environnementaux de cette poche de nature en ville.



L'aménagement des berges de l'Huveaune

Depuis 2022, des travaux d'aménagement de l'Huveaune ont été engagés dans le quartier Heckel à La Pomme (11^e). Ils restaurent l'équilibre écologique de ce site fortement impacté par les activités humaines, en redonnant vie à l'Huveaune. Ainsi il s'agit **d'optimiser le fonctionnement hydraulique** de l'Huveaune afin de réduire significativement les risques d'inondation et de sécuriser les berges, les ouvrages et les bâtiments vulnérables. Les travaux permettent de préserver 60 logements ainsi que 20 entreprises, soit d'éviter de futurs dommages, évalués à presque 2 millions d'euros, en cas de crue décennale.

Ces travaux sont complétés sur un kilomètre par la création d'une nouvelle zone humide et par la revégétalisation des berges.

L'aménagement paysager du site valorise le cadre de vie, avec la réalisation d'une voie de mobilité douce le long de la rivière, assortie d'espaces dédiés à la détente et à la découverte : cabane d'observation, zone de repos, pas japonais, etc. Ces aménagements ont été livrés et sont accessibles au public depuis début septembre 2025.

La cartographie du végétal à l'échelle communale

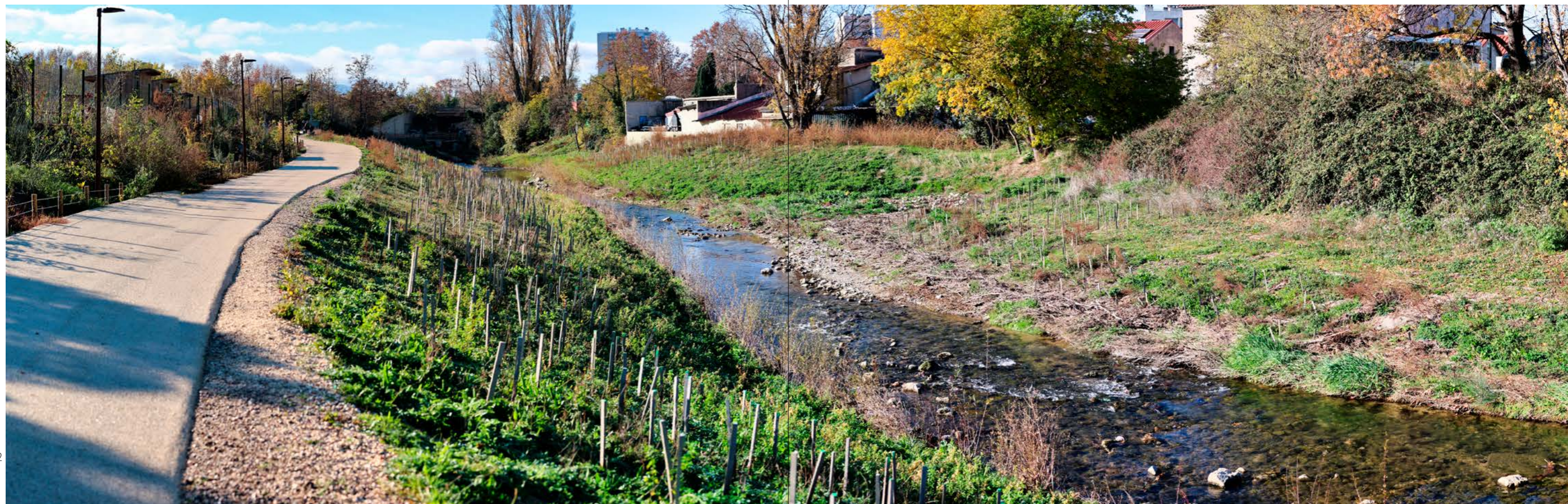
Une cartographie du couvert végétal a été réalisée sur la totalité du territoire communal. Elle va consolider celle des continuités végétales élaborée en 2024 et permettre d'engager un travail sur la restauration de leurs fonctionnalités écologiques. La Ville de Marseille répertorie également les arbres dans le domaine privé afin de permettre aux citoyens de les référencer dans le cadre d'une mise en open data des données.

La trame citadine végétalisée

Une trame citadine est une mise en réseau d'espaces végétalisés (parcs, alignements d'arbres, jardins partagés, rues jardins). Ce maillage renforce la présence de la nature en ville, améliore la continuité écologique et offre aux habitants des espaces de respiration, d'ombrage et de fraîcheur.

La Ville s'engage avec l'Agam, pour définir stratégiquement les modalités d'extension des trames citadines existantes et celles à prolonger, créer ou améliorer en profitant de chaque intervention sur la voirie pour appliquer les principes de la trame végétale : planter davantage ou installer du mobilier urbain.

Le document stratégique, finalisé en 2025, préfigure le travail partenarial avec la Métropole Aix-Marseille-Provence afin de profiter de chaque programmation d'intervention sur la voirie pour planter davantage, installer du mobilier urbain dans la perspective de créer des **trames citadines reliant les grands équipements entre eux.**



Renforcer la gestion différenciée des parcs

La végétation présente au cœur de la ville joue un rôle crucial en matière d'adaptation et de réduction des effets du changement climatique qui amplifient la surchauffe urbaine. La plantation de végétaux adaptés aux conditions méditerranéennes permet de préserver l'écosystème local, de limiter la perte de biodiversité avec des sujets résistants à la sécheresse et au stress hydrique.

Le Plan Arbres

La Ville de Marseille poursuit le déploiement de son Plan Arbres, adopté en 2023 pour une durée de 6 ans. Il vise à :

- Remettre en état le patrimoine existant de plus de 450 ha ;
- Permettre de renaturer partout où cela est possible ;
- Créer des îlots de fraîcheur ;
- Contribuer à la lutte contre le changement climatique en réorganisant les services et en adaptant leurs pratiques ;
- Renaturer avec la participation des citoyens.

Les 5 objectifs principaux sont :

- Planter en tout 308000 arbres, arbrisseaux et plants forestiers dont 8000 arbres adultes ;
- Sauver le patrimoine existant ;
- Renforcer et moderniser les réseaux d'irrigation ;
- Géoréférencer le patrimoine existant et le patrimoine à planter pour mieux appréhender son état sanitaire et mieux le gérer ;
- Contribuer à la décarbonation de la ville.

La stratégie de renaturation

Sans attendre le Plan Arbres, la Ville de Marseille avait déjà mis en œuvre une stratégie de renaturation de ses parcs et jardins, fondée sur un diagnostic paysager et écologique.

Cette stratégie vise à **restaurer le fonctionnement écologique** des milieux vivants, améliorer le cycle de l'eau et augmenter la part d'espaces verts par rapport aux surfaces minérales. Elle intègre la désimperméabilisation des sols comme élément central. Il s'agit de supprimer les revêtements tels que le bitume ou le béton, puis de favoriser la percolation des eaux de pluie, créer des massifs en creux ou des impluviums et utiliser des matériaux drainants pour améliorer l'infiltration.

En 2025, elle s'est poursuivie avec des actions diverses et adaptées à chaque site, comme par exemple le Square Stéphan (4^e), le jardin Scholl Chaumel (13^e) ou encore une allée du Parc du 26^e Centenaire-Jean-Claude Gaudin (10^e), débitumée et requalifiée par des plantations d'arbres et d'arbustes méditerranéens, renforçant la fonction de zone d'usage et d'îlot de fraîcheur.



87 667
arbres et arbustes
plantés en 2025



Produire des végétaux adaptés



Au sein de ses deux pépinières, la Fresnaie et la Pommeraie, la Ville produit annuellement des **végétaux adaptés** aux effets du changement climatique et aux conditions méditerranéennes, nécessaires à l'embellissement et à la transformation des espaces publics.

Chaque année, les pépinières cultivent 900 plantes exotiques et d'intérieur destinées aux grands événements protocolaires et aux bâtiments municipaux, ainsi que 6700 plantes vivaces et arbustives choisies pour leur résistance au climat méditerranéen et leur faible besoin en eau.

L'accent est mis sur la production :

- De végétaux endémiques pour préserver la richesse de l'écosystème local ;
- De végétaux moins gourmands en eau, résistants à la sécheresse et au stress hydrique ;
- De végétaux rigoureusement évalués pour leur capacité à prospérer dans un environnement en plein changement ;
- La production de vivaces et d'arbres tout en minimisant les plantes annuelles et bisannuelles.

Elle prépare également 78400 semis et godets pour anticiper les saisons suivantes. Les graines sont ainsi récoltées puis semées en fin d'année afin de :

- Proposer aux différents services de la Ville une production de végétaux endémiques ;
- Valoriser la biodiversité et le brassage génétique ;
- Garantir l'origine et la traçabilité de notre production.

4/5 Commencé il y a un an, après une année de **concertations citoyennes**, le projet de renaturation du Parc Longchamp et du square Stéphan (4^e) a redonné sa superbe au Palais Longchamp, monument érigé pour célébrer l'arrivée de l'eau à Marseille et en faire un véritable écrin de nature emblématique et historique.

6/8 Après deux concertations avec les usagers, un projet a été défini au sein du jardin des Goumiers : il vise à retrouver des îlots de fraîcheur, une aire de jeux inclusive pour enfants, une fontaine à boire, remettre en valeur le monument aux morts, créer un espace de plantations participatives tout en désimperméabilisant une partie du jardin.

Le futur Parc Foresta

La Ville de Marseille étudie actuellement la destination future du lieu-dit « Foresta » (15^e). Ce vaste terrain est à la fois naturel et partiellement artificialisé par les activités humaines présentes et passées (ancienne carrière).

Ce site représente un fort potentiel par sa superficie importante (38 hectares), sa situation géographique (position charnière inter-quartiers), sa vue exceptionnelle sur la rade et la présence des lettres « MARSEILLE » devenues un symbole international.

Le site est également un corridor écologique, en connexion directe avec les espaces paysagers et jardins remarquables qui jalonnent les ensembles immobiliers sociaux alentours (la Viste, le Plan d'Aou, la Bricarde et la Castellane), objets d'importants programmes de rénovation urbaine. Cette dynamique de renouvellement urbain est accompagnée par la perspective de désenclavement de ce territoire via l'extension du tramway « nord-sud » (2^e phase). Une étude de programmation a été lancée en ce sens en 2025.

Des hectares de nature en plus

La Ville de Marseille a accompagné la création de près de 12 hectares d'espaces verts dans le cadre du premier Programme de Rénovation Urbaine (PRU). En 2025, elle poursuit son travail dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), en collaboration avec les acteurs du renouvellement urbain pour créer 8 parcs et jardins pour environ 14 hectares supplémentaires. En dehors des périmètres NPNRU, d'ici 2030, Marseille comptabilisera 16 hectares de nature supplémentaires avec le grand parc des Ayalades connecté au parc Bougainville au Sud et au Parc Billoux au Nord.

Intégrés dans des refontes et mutations urbaines plus globales, ces parcs et jardins vont permettre un nouveau rapport entre les habitants et leurs quartiers, avec plus de couvert végétal, d'espaces d'usages (jeux, sport, repos, calme, etc.), de fraîcheur, ainsi qu'un paysage remanié.

9/10 Un jardin par an a été créé dans ce secteur et près de 40 jardins sont recensés en 2025.



Cultiver les terres pour nourrir demain

La préservation des terres agricoles est une question éminemment stratégique à l'échelle mondiale pour garantir la sécurité alimentaire des générations futures face aux effets du dérèglement climatique, de l'augmentation des pollutions et de la dégradation des ressources. Plus localement, à l'échelle marseillaise, cet impératif sociétal s'exprime à travers plusieurs enjeux, comme garantir l'alimentation de demain et renforcer la résilience du territoire.

Préserver le foncier agricole

L'élaboration d'une stratégie à l'échelle communale

Une première étape, que l'on pourrait qualifier de sanctuarisation, consiste à **protéger durablement les terres agricoles** en les soustrayant aux pressions urbaines, industrielles ou spéculatives. En effet, la Ville souhaite faire face à ces pressions fortes qui conduisent à réduire irréversiblement le potentiel de production du territoire. Cette préservation volontariste permettra de maintenir la disponibilité des surfaces cultivables, essentielles pour produire des denrées alimentaires saines et durables en quantité suffisante pour répondre notamment aux objectifs de lutte contre la précarité alimentaire.

Le **potentiel agricole communal** est étudié en lien avec les acteurs locaux pour sécuriser durablement les sols nourriciers. La Ville exerce une vigilance particulière lors des appels à candidature de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) et s'est positionnée déjà par le passé pour préserver d'anciens domaines bastidaires ayant une valeur patrimoniale (le Vallon des Hautes Douces ou le Domaine de Montgolfier).

De plus, la Ville s'engage à soutenir l'agroécologie et l'agriculture biologique, ajoutant ainsi, un effet vertueux par la mise en place de pratiques qui participent à la préservation des écosystèmes (sols vivants et fertiles, biodiversité, cycle de l'eau), indispensables à une production durable.



L'activation du pouvoir réglementaire

Pour conserver la vocation agricole de certains territoires et renforcer la place de l'agriculture par des dispositions réglementaires, la Ville agit dans son domaine de compétences à plusieurs niveaux :

- Tout d'abord en lien avec la Métropole pour préserver le foncier agricole, enjeu clé de la transition écologique et alimentaire. À travers la modification n°4 du PLUi, 25 hectares de terres supplémentaires vont être protégés, notamment sur les piémonts de l'Étoile, une zone qui sera un futur parc agricole métropolitain ;
- Ensuite, en soutenant la création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP), servitude réglementaire qui permet de préserver le potentiel agricole des terrains concernés.

Elle conduit par ailleurs une expertise fine des friches ou délaissés de son territoire et de ses biens fonciers dont le potentiel agricole pourrait être mobilisé pour réaliser les objectifs de son projet agri-alimentaire. Préserver les terres agricoles, c'est garantir un socle de production alimentaire pour les générations futures, tout en luttant contre les dérèglements climatiques et la perte de biodiversité. Cela nécessite une action collective, des politiques volontaristes et une prise de conscience de l'importance du foncier agricole comme **bien commun**.

Accueillir de nouvelles activités agricoles

Le Domaine Montgolfier bientôt remis en culture

Le Domaine Montgolfier (14^e) est un site de 12 hectares inscrit au titre des Monuments Historiques, témoin des campagnes bastidaires typiques des paysages de la ville au XIX^e siècle, qui avaient pour particularité de marier villégiature, agrément et activité agricole.

La relance de la vocation agricole du Domaine est une première étape d'un projet de réhabilitation plus vaste. Il s'agit de restaurer et d'adapter au changement climatique cet écrin de nature historique, lié à l'arrivée de l'eau de la Durance grâce au canal de la Ville de Marseille.

À l'issue d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, lancé en juin 2025, la Ville a sélectionné le projet d'une jeune agricultrice spécialisée dans le maraîchage biologique diversifié pour mettre en culture 2,5 hectares de terres du domaine. Cette démarche s'inscrit dans le développement, en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, du Parc agricole des piémonts de l'Étoile dont le domaine Montgolfier devrait constituer un site pilote.

Le Domaine des Hautes Douces sauvé de l'urbanisation

En décembre 2024, la Ville a acquis **le Domaine agricole des Hautes Douces** à la Treille (11^e). Cette acquisition d'un ensemble de 9 hectares de terres agricoles et naturelles présentant de forts enjeux environnementaux et patrimoniaux, a permis de soustraire celles-ci à la forte pression spéculative qui aurait pu conduire sans l'action de la Ville, à leur urbanisation et à une nouvelle atteinte irréversible à une biodiversité fragile et exposée.

Dans le cadre de cette acquisition, la Ville s'est engagée à préserver le caractère patrimonial du lieu et notamment son histoire agricole. Les premiers travaux de reprise des terres ont été effectués et du fait de la richesse environnementale du site des diagnostics complets (faune et flore) ont été lancés. Sur ces bases consolidées de la haute valeur environnementale de ce site, l'écriture d'un nouveau récit pour cet espace remarquable est en cours avec une ligne de fond résolument provençale sur la conservation des restanques, de leurs oliviers et de la valorisation du bâti en place.

Le projet conformément aux engagements pris par la Ville auprès des acteurs de l'agroécologie, désire s'ancrer dans l'histoire du domaine bastidaire typiquement marseillais démarré il y a plus de 300 ans. À l'issue des études sur la destination de la Bastide et des dépendances associées, la Ville proposera une occupation complète et complémentaire du site ainsi que la valorisation de sa biodiversité exceptionnelle au bénéfice des Marseillaises et des Marseillais.

20 Ha



Surface agricole urbaine en propriété municipale



Étudier les solutions fondées sur la nature

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) s'appuient sur les écosystèmes existants pour répondre aux défis climatiques et urbains. Ces solutions sont par exemple la végétalisation contre les îlots de chaleur, la création d'espaces verts pour la gestion des eaux pluviales, ou la restauration de corridors écologiques pour la biodiversité.

Le Contrat de Baie renouvelé pour la période 2025-2030

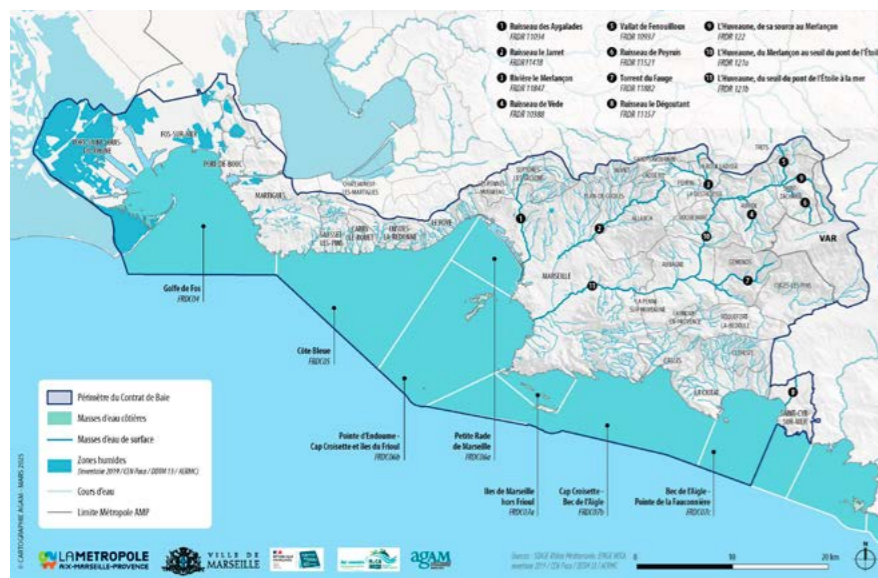
Le Contrat de Baie est un accord technique et financier entre les collectivités, l'État et divers partenaires institutionnels pour protéger le littoral métropolitain de 160 kilomètres qui couvre 42 communes de Saint-Cyr-sur-Mer à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Après un premier contrat (2015-2022) dont 79% des 163 actions programmées ont été réalisées, un contrat de transition (2023-2024) a assuré la continuité du projet.

En mars 2025, le Comité de Baie, dont la Ville assure la vice-présidence, a validé le renouvellement vers un Contrat de Baie 2^e vague : « Des rivières à la mer, 2026-2030 ». Ce renouvellement s'inscrit dans le cadre du 12^e programme de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (2025-2030).

Ce nouveau contrat comprend 14 actions portées par la Ville de Marseille répondant à 5 objectifs :

- Améliorer la qualité des eaux et réduire les pollutions (stations d'épuration à 99% de conformité) ;
- Préserver et restaurer les milieux marins (herbiers de posidonie, récifs artificiels) ;
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques continentaux et gérer le risque inondation ;
- Gérer durablement la ressource en eau (objectif national : -10% de prélèvements d'ici 2030) ;
- Organiser la gouvernance et sensibiliser les publics.



La Stratégie Locale en faveur de la Biodiversité

La Stratégie Locale en faveur de la Biodiversité terrestre et marine (SLB), élaborée avec l'appui du Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), guide l'action municipale et structure la vision et l'action municipale. Les actions se répartissent selon trois axes :

- Préserver, renforcer ou rétablir les continuités écologiques et leurs fonctionnalités ;
- Développer une culture de la nature à la Ville de Marseille ;
- Améliorer les connaissances de la biodiversité locale.

En 2025 :

- Les deux-tiers des actions prévues dans le volet de mise en œuvre de la SLB ont été réalisées ou sont en cours ;
- Une évaluation du cadre de la SLB a été lancée. Elle est réalisée par le Comité Français de l'UICN, au regard de la nouvelle Stratégie Nationale Biodiversité : elle vise à élaborer le futur plan d'action qui permettra de répondre aux nouveaux enjeux et objectifs fixés par le nouveau cadre réglementaire, tel que l'application du 30% d'espaces protégés à horizon 2030 ou encore l'intégration de la notion « Une seule santé » au sein des politiques publiques communales. Cette approche vise à optimiser et équilibrer durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes, en reconnaissant leurs liens étroits et interdépendants.



Connaître et préserver le monde de la nuit

L'élaboration d'une trame noire

Priorité de la SLB, les continuités écologiques voient leurs fonctionnalités détériorées, notamment à cause de la pollution lumineuse, conséquence de l'éclairage artificiel. Le niveau d'obscurité suffisant pour la vie nocturne constitue la « trame noire ». La pollution lumineuse ayant en outre un impact négatif sur la santé humaine et sur la facture énergétique, la Ville de Marseille souhaite engager un processus pour identifier la trame noire du territoire communal et agir très concrètement en sa faveur.

La Ville a donc répondu à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du volet du Fonds Vert « Mieux connaître et mobiliser pour la biodiversité : les Atlas de la biodiversité communale (ABC) ». Marseille, qui a été désignée lauréate en octobre 2025, va pouvoir réaliser son Atlas de la biodiversité nocturne. Ce dispositif s'étalera sur une durée de 3 à 4 ans, et s'appuiera sur la participation citoyenne, le partenariat avec les associations locales pour permettre le passage à l'action.

Une grotte renaturée pour accueillir les chiroptères

Face au déclin des populations de chiroptères (chauves-souris), et leur potentielle disparition, la Ville se mobilise afin de restaurer un gîte naturel situé dans le massif de l'Étoile, la Grotte Loubière.

L'objectif est de favoriser la recolonisation des chiroptères qui ont totalement déserté le site depuis des dizaines d'années du fait des activités humaines. L'étude pour la renaturation de ce site historique de reproduction et d'hibernation des chauves-souris est terminée : restauration des accès naturels et des conditions aérologiques, limitation des ouvertures provoquant dérangement par l'homme. Un ensemble de mesures réglementaires (arrêté municipal d'interdiction d'accès pris au titre l'article 360-1 du code de l'environnement) et de suivis scientifiques est également programmé et accompagné d'actions d'éducation et de sensibilisation aux enjeux environnementaux.



L'observation de la biodiversité nocturne



« Le Jour de la Nuit », grande manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé, organisée par l'association nationale Agir pour l'environnement et ses partenaires, a été relayée par la Ville pour la 4^e année consécutive. Les Marseillais ont été invités à venir observer et écouter la biodiversité nocturne en compagnie d'animateurs experts dans plusieurs lieux du territoire, le 11 octobre :

- Au Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille (4^e) ;
- Au parc Longchamp (4^e) ;
- À l'Observatoire planétarium de Longchamp (4^e) ;
- Au parc Pastré (8^e) ;
- Au parc Athéna (13^e) ;
- Au col de Sugiton (9^e) ;
- Au Frioul (7^e).

Pour la 1^{re} fois cette année, la Ville et la Métropole Aix-Marseille-Provence ont procédé à l'extinction des lumières du village de l'archipel du Frioul après le départ de la dernière navette de la journée.

L'exposition « Nous, les reines de la nuit »

Le Muséum d'Histoire Naturelle a accueilli pendant 3 mois consécutifs et dans la continuité du « Jour de la Nuit », une exposition photographique sur les chauves-souris et les chiroptères de Marseille. Alors que la population de certaines espèces a décliné de 30% entre 2006 et 2023 en France, l'exposition vise à rendre visible ces animaux qui pâissent d'une mauvaise réputation par méconnaissance et qui sont devenus les représentants d'une biodiversité en danger.

Étudier la biodiversité communale pour anticiper son évolution

CLIMED: observer et d'expérimenter

Depuis 2011, l'IMBE (Institut Méditerranéen de Biologie et d'Écologie) développe, en partenariat avec la Ville, le site expérimental CLIMED sur une parcelle de la forêt communale du massif de l'Étoile.

L'objectif de ce programme est de **mesurer les impacts** du changement climatique sur les plantes de la garrigue et ses **conséquences** pour le fonctionnement de l'écosystème méditerranéen.

Sur le site CLIMED, 90 tonnelles ont été disposées au-dessus de la garrigue. Ce dispositif permet de réduire jusqu'à 30% les précipitations que reçoit la végétation, mettant celle-ci en état de sécheresse forcée. Cela permet de simuler des conditions climatiques futures. Les associations de plantes étudiées sont principalement le ciste cotonneux, le chêne kermès, l'ajonc de Provence et le romarin.

Les résultats montrent que les situations de sécheresse dues au changement climatique risquent d'appauvrir la **diversité spécifique de la garrigue provençale** et de réduire la biomasse produite.

En 2025, la Ville de Marseille a renouvelé sa convention de partenariat avec l'IMBE mettant à disposition cette parcelle pour une durée supplémentaire de 6 années.

Connaissance du patrimoine arboré communal

La Ville de Marseille poursuit le déploiement de son Plan Arbres sur l'axe de la connaissance et du patrimoine arboré. Si la Ville de Marseille connaît et suit au moins une fois par an 10624 arbres dans les écoles et les crèches, elle n'a pas la parfaite connaissance du reste de son patrimoine. Un programme de géoréférencement dans le Système d'Information Géographique de la ville a été créé. Chaque arbre dispose de sa carte d'identité avec son nom, son état phytosanitaire, les interventions réalisées et celles à venir.

À ce jour, 80000 arbres ont été scannés.

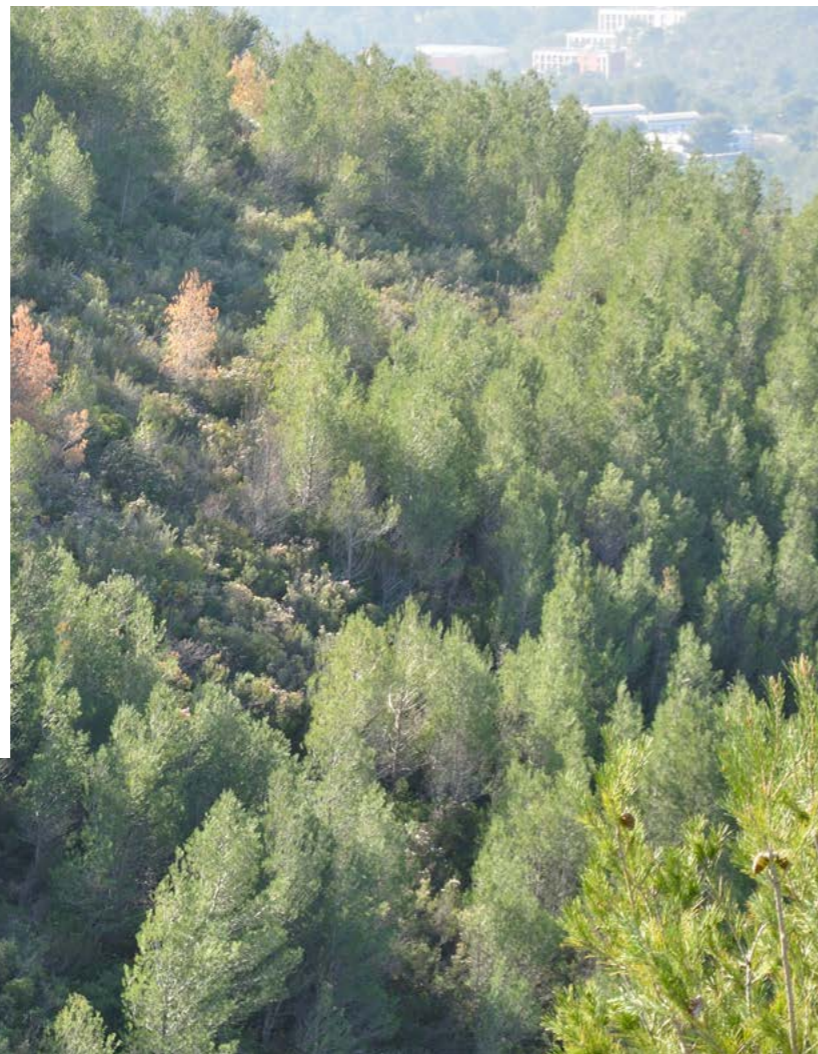
4/5 Un recensement des espèces végétales plantées dans les 20 jardins de proximité du secteur a débuté. Des panneaux informatifs à destination de la population ont d'ores et déjà été installés dans plusieurs jardins (Beausoleil, Fraissinet, Stéphane).

L'interdisciplinarité au service de la gestion du littoral

La Ville de Marseille est partenaire de l'Observatoire Hommes-Milieus « Littoral méditerranéen » (OHM-LM) depuis sa création en 2012. L'OHM-LM est un dispositif du CNRS consacré à l'étude interdisciplinaire de l'urbanisation et des pressions anthropiques sur les littoraux méditerranéens français. Réunissant des acteurs scientifiques et des acteurs institutionnels, il vise à constituer une communauté de savoirs et de pratiques.

Depuis 2024, la Ville de Marseille a noué un partenariat opérationnel avec l'OHM-LM afin de s'appuyer sur une approche basée sur des solutions fondées sur la Nature pour gérer son littoral, de faire connaître et expérimenter ces solutions à travers plusieurs actions :

- La création d'un atelier d'intelligence collective ;
- Un travail de comparaison d'expériences ;
- Une enquête auprès des gestionnaires du littoral ;
- L'organisation d'un cycle de rencontres autour de ces thématiques.



Préserver et valoriser la biodiversité

Des massifs aux Calanques, des Friches Urbaines Naturelles aux espaces marins, la Ville protège, restaure et valorise ses milieux naturels tout en sensibilisant ses habitants à la richesse du vivant. Cette biodiversité remarquable mérite une attention constante face aux pressions urbaines et climatiques. La Ville déploie des actions innovantes pour concilier développement économique et préservation des milieux, tout en créant de nouveaux refuges pour la vie.

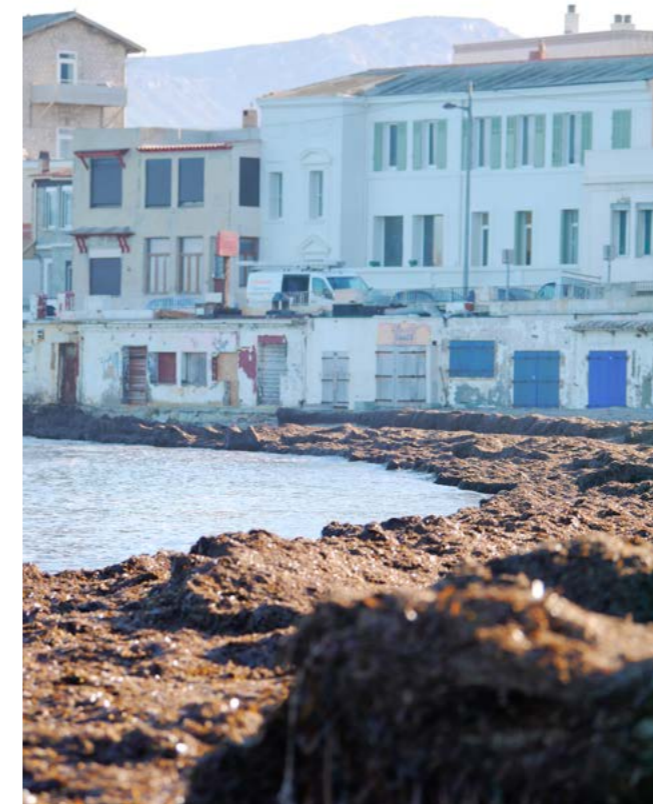
En mer

Le Plan Posidonie

La posidonie est une plante marine protégée aux rôles écologiques multiples et précieux pour la préservation de la biodiversité. Elle fait l'objet d'un Plan Posidonie (2024-2028) qui porte sur la connaissance scientifique, la gestion active et la sensibilisation.

En 2025, le GIS Posidonie, partenaire scientifique, a évalué la résilience de la posidonie à l'épreuve de plusieurs techniques douces de restauration :

- Dans une zone observée où les pressions sur l'herbier ont été maîtrisées, la couverture d'herbier est passé de 5% en 1986 à 75% en 2025 ;
- Le mille-feuille, testé sur trois plages de la ville consiste à mettre en place une alternance couche de sable/couche de posidonies mortes pour concilier les usages touristiques et la préservation des rôles écologiques et anti-érosion de l'herbe marine. L'évaluation est en cours.



L'impact des câbles sous-marins maîtrisé

Chaque année, la rade de Marseille accueille de nouveaux câbles de télécommunication issus d'autres continents. L'objectif de la Ville est de concilier le maintien de son attractivité pour ce type d'investissement et la **préservation des écosystèmes littoraux** susceptibles d'être dégradés.

La Ville défend un tracé de moindre impact empruntant l'Aire Marine Adjacente du Parc national des Calanques, la passe nord, les fonds sableux ou à défaut, les mattes mortes de posidonies, pour éviter le cœur du Parc National et les herbiers de posidonie.

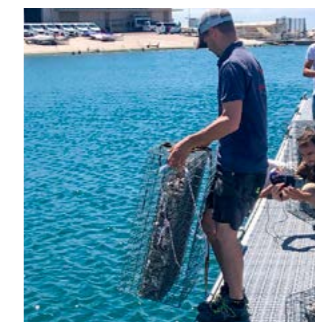
Ces infrastructures étant destinées à être maintenues à long terme, la Ville veille à ce que soient conservées les capacités ultérieures d'aménagement littoral afin d'en permettre l'adaptation aux évolutions du trait de côte.

Le stade nautique Florence Arthaud devient un sanctuaire de biodiversité

35 nurseries artificielles (Biohut) implantées en 2024 dans le stade nautique Florence Arthaud offrent des habitats à la faune marine et notamment aux juvéniles.

Ces biohuts comportent plusieurs compartiments, certains remplis de coquilles d'huîtres pour offrir un support à de nombreuses espèces de faune et de flore dont les jeunes poissons se nourrissent, d'autres laissés vides pour générer une zone de protection face aux prédateurs. Ce dispositif permet aux post-larves et juvéniles de prospérer avant de rejoindre les habitats adultes naturels en pleine mer.

Les évaluations montrent une nette amélioration de la biodiversité. En 2025, 292 individus ont été recensés appartenant à 18 espèces différentes, dont le Mérou brun, espèce patrimoniale emblématique protégée, ainsi qu'une grande richesse d'organismes mobiles présents à l'intérieur d'un Biohut.



Le suivi des gorgones rouges

Le changement climatique impacte fortement les écosystèmes marins du monde entier. En 2022, l'ensemble du bassin méditerranéen a été frappé par une vague de chaleur marine record, qui a persisté quasiment sans interruption d'août à octobre 2022. Cette vague de chaleur s'est concrétisée par des températures supérieures à la moyenne au niveau de la masse d'eau superficielle (0 à 30 m), persistantes durant cette période. Elle a eu des impacts dramatiques sur l'écosystème du coralligène dont les gorgones rouges, blanches et jaunes.

Le suivi à long terme des populations de gorgones sur la façade méditerranéenne permet d'étudier la dynamique des populations, la croissance des colonies, leur mortalité et le recrutement de nouvelles colonies. Les premières analyses suggèrent une transformation radicale des écosystèmes coralligènes jusqu'à une profondeur de 30 mètres.

La Ville soutient financièrement un projet porté par l'association Septentrion Environnement pour créer un réseau de suivis permanents sur la façade méditerranéenne à des profondeurs potentiellement menacées par ce phénomène.

En 2025, 2 suivis scientifiques portant sur l'archipel du Frioul ont été entrepris, complétés par des suivis participatifs également soutenus par la Ville de Marseille.

22 Friches Urbaines Naturelles sanctuarisées



À terre

La gestion forestière des terrains communaux

Sur les 24000 hectares de son territoire communal, la Ville assure la gestion courante de **2500 hectares** d'espaces naturels municipaux. Il s'agit d'entretenir et de valoriser ce patrimoine naturel situé pour l'essentiel dans les massifs de l'Étoile et des Calanques, soumis au régime forestier depuis fin 2010. La forêt communale de la Ville de Marseille, entièrement couverte par des zones Natura 2000, se situe aussi en partie en Site Classé et en Cœur de Parc national.

Les Friches Urbaines Naturelles

Les FUN, pour Friches Urbaines Naturelles, sont des terrains sur lesquels la nature a repris ses droits. Au fil de décennies d'urbanisation, ces espaces délaissés ont échappé au béton : terrains vagues, anciennes voies ferrées, interstices entre les quartiers.

Ces espaces constituent des réservoirs de biodiversité en pleine ville, offrent des habitats à de nombreuses espèces et forment des corridors écologiques. Face au changement climatique, leur rôle devient crucial. Les FUN créent de véritables îlots de fraîcheur lors des canicules grâce à l'évapotranspiration des plantes. Elles agissent comme des zones d'absorption des eaux pluviales lors des épisodes méditerranéens intenses. Elles ont aussi un rôle de reconnexion des citoyens avec une nature libre et spontanée.

À Marseille, on en compte près de 300 réparties sur 150 hectares, parmi lesquelles 22 terrains représentant 50 hectares font l'objet d'une attention particulière.

Ces 22 FUN sont chacune dotées d'un **plan de gestion écologique** avec un dispositif de gestion de la fréquentation du public et de sensibilisation sur les enjeux de préservation de la biodiversité. C'est un véritable terrain d'études pour les étudiants d'Aix-Marseille Université qui réalisent des diagnostics écologiques, des inventaires naturalistes, ainsi que des travaux sur les continuités écologiques, pour en connaître la valeur patrimoniale.

L'acquisition de la colline de Frais Vallon

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) de Frais Vallon, la Ville souhaite créer un parc d'environ 8 hectares.

Sur un espace où elle disposait déjà de 7550 m², près de 6 hectares sont désormais propriétés de la Ville qui en assure la gestion. En effet, elle a acquis à l'euro symbolique, fin 2025, les espaces naturels de la colline de Frais Vallon, anciennement propriété du bailleur social Provence Métropole Logement. L'entrée de cette friche naturelle d'une valeur écologique inestimable dans le patrimoine de la Ville démontre l'intérêt et la compréhension des partenaires du territoire pour les espaces de nature, tant d'un point de vue de la santé des écosystèmes que de celle des habitants.

Une restauration après incendie pour la FUN des Iris

Parti de la commune des Pennes-Mirabeau, l'incendie du 8 juillet 2025 a touché les quartiers nord/ouest de Marseille.

Une intervention a été programmée par la Ville de Marseille sur un des rares terrains municipaux touchés : la FUN située montée des Iris (16^e). En effet, les sols en pente, privés de leur couverture végétale, étant vulnérables à l'érosion et au ruissellement dès les premières pluies, une intervention rapide s'imposait pour que les cendres, terres et cailloux présents sur place, soient retenus autant que possible pour permettre la régénération naturelle du site avec le minimum d'impact sur les personnes et les biens situés à l'aval.

Les 0,7 hectares de la FUN ont très rapidement fait l'objet de **travaux de Restauration de Terrain Incendié (RTI)**.

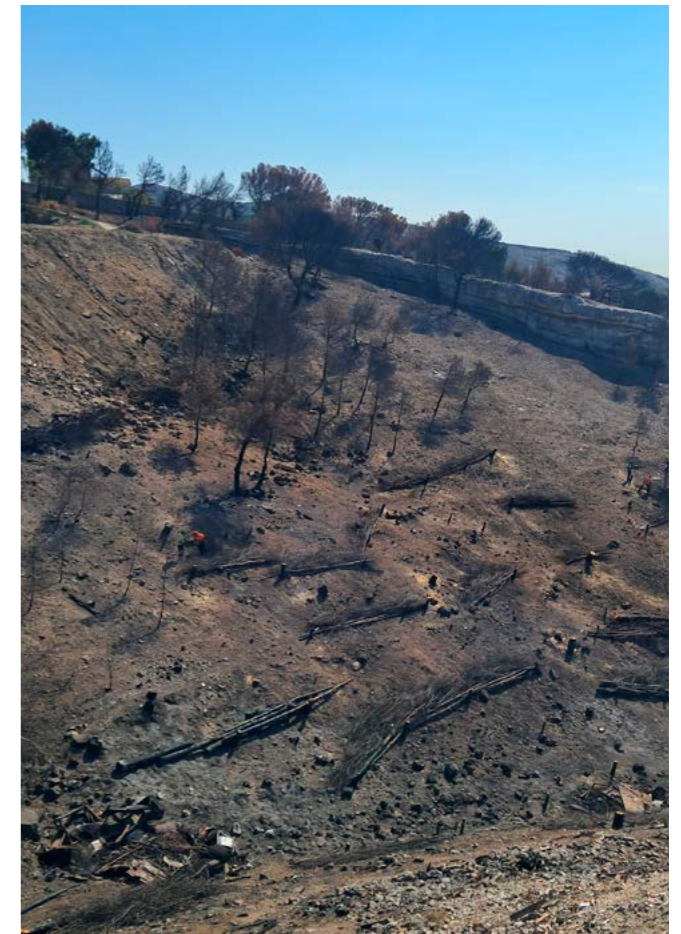
Ces travaux ont consisté à réaliser, perpendiculairement à la pente, 20 fascines (aménagements constitués de fagots de bois enterrés en partie, maintenus à l'aide de pieux et de souches) selon les préconisations de l'Office National des Forêts. Les troncs et branchages issus des 160 arbres calcinés ont ainsi été abattus et réemployés.

Ce dispositif favorise l'accumulation des matériaux fins ruisselés en cas de pluie, **limitant l'érosion des sols** et facilitant la reprise de la végétation de façon spontanée. L'efficacité de cette **opération de régénération** sera suivie dans le temps. Elle sert d'ores et déjà de projet démonstrateur pour encourager la réalisation de travaux de type RTI par les propriétaires fonciers privés sinistrés lorsque les conditions le permettent.

Une meilleure connaissance du patrimoine naturel

La Ville a renforcé son dispositif partenarial sur les FUN en signant deux nouvelles conventions, permettant d'impliquer les citoyens :

- **L'une avec la Ligue de Protection des Oiseaux** pour la création de Refuges LPO (le premier est en cours sur la FUN des Quatre Portail, 14^e), favorisant des actions d'observation de la biodiversité locale, de sensibilisation des agents de la Ville (via le Campus Transition écologique) et d'animations grand public.
- **L'autre avec un consortium d'associations** pour mener le même type de démarche sur la FUN Paul (8^e).



La lutte contre les espèces envahissantes

Vers la régénération de la flore locale au Frioul

Les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) sont une des premières causes de la perte de la biodiversité dans le monde. À ce titre, il apparaît comme une nécessité écologique et citoyenne de restaurer les milieux naturels qu'elles envahissent.

Les EVEE présentes sur le littoral, les calanques et les îles ont une capacité exceptionnelle de colonisation qui peut aboutir à un recouvrement total de la végétation autochtone. Elles concurrencent les espèces indigènes, menacent des espèces rares et des habitats remarquables. Elles modifient aussi la structure, le fonctionnement et la composition des écosystèmes et favorisent la pollution génétique.

La Ville de Marseille, co-gestionnaire du site du Frioul (7^e) avec le Conservatoire du Littoral et le Parc national des Calanques, réalise depuis des années des chantiers d'arrachage d'EVEE. L'arrachage, bien que visuellement impactant à court terme, répond à une logique de gestion durable des écosystèmes. Il s'agit ici de **restaurer des milieux** en favorisant la diversité végétale et en limitant la propagation d'espèces pouvant compromettre l'équilibre naturel.

La gestion, l'évacuation et le traitement des EVEE du Frioul, autour et dans la calanque de Saint-Estève, est l'un des chantiers emblématiques de 2025. Au vu de l'ampleur du site à traiter, différentes tranches de travaux ont été mises en place. La 1^{re} tranche de travaux, nécessitant des compétences spécifiques de travaux en cordée, a été réalisée par des entreprises spécialisées : le Groupement Agir Écologique et La compagnie

des forestiers, pour traiter la frange littorale entre la villa marine et la plage de Saint-Estève.

Dans la continuité de ce chantier, la Ville a réalisé en régie et avec l'appui de bénévoles, des chantiers d'arrachage intitulés « Les Robinson du Vendredi ». Ces chantiers se sont déroulés avec Unis Cité, l'Addap 13, et l'école Etre, structure d'insertion par la qualification associée au Paysan Urbain.

Les effets des travaux effectués s'observent déjà. Les gestionnaires ont constaté la reprise de plantes locales jusqu'alors asphyxiées, comme le lavatère maritime, libéré du joug des envahissantes.

La régulation des populations de sangliers

Partie intégrante de l'écosystème méditerranéen, le sanglier a toute sa place dans les espaces naturels marseillais. S'il n'y a pas de surpopulation de sangliers, il s'agit cependant d'une espèce prolifique dont **les niveaux de population doivent être suivis et contrôlés**. Il en va de la sécurité des biens et des personnes en bordure des espaces naturels.

Pour répondre à la présence de sangliers aux franges du Parc national des Calanques, la Ville déploie un plan d'actions avec ses partenaires et les Mairies de secteur visant à accélérer et intensifier la lutte contre le nourrissage, suivre les populations de sangliers et mener, le cas échéant, des actions de régulation.



La protection des arbres contre les parasites

Dans des conditions normales, les ravageurs forestiers et les maladies affectant les arbres peuvent représenter des agents de perturbation naturels qui favorisent la diversité et la santé des forêts. Malheureusement, les effets du changement climatique modifient l'équilibre écologique : accélération des cycles biologiques des insectes favorisant leur expansion vers de nouveaux territoires.

La Ville de Marseille renforce la surveillance et la lutte contre **deux insectes ravageurs majeurs** : la zeuzère et la chenille processionnaire.

La zeuzère est un papillon dont les larves creusent des galeries dans les branches et les troncs des platanes, affaiblissant les arbres et augmentant le risque de chute.

La chenille processionnaire du pin se nourrit des aiguilles des arbres où elle a fait son nid. Elle fragilise ainsi les arbres et peut provoquer leur dépérissement, tout en représentant un danger pour la santé des habitants et des animaux domestiques en raison de ses poils urticants.

Pour limiter leur propagation, la Ville mène des **interventions ciblées**, combine des traitements biologiques, la taille préventive des parties infestées et le suivi régulier des foyers détectés, essentiellement en **zone urbaine** ou à proximité d'équipements très fréquentés.

En 2025, des campagnes ont été menées dans les établissements scolaires : 281 arbres infestés par la zeuzère du platane ont été traités et 1 111 arbres ont été échenillés.



Des furets contre les rats

Dans le cadre du Plan municipal de lutte contre les nuisibles, **des opérations de dératisation par prédation avec l'aide de furets** sont organisées dans les parcs, les squares et les jardins de la ville. Cette technique de prédation écologique, dite « chasse par furets », expérimentée par la Ville depuis 3 ans, repose sur l'utilisation de furets, qui font fuir les rongeurs de leurs galeries, au cœur de leur lieu de vie et de passage. Elle permet de les capturer et de réguler efficacement la population des rats lors de pics d'infestation.

Cette méthode alternative et respectueuse de l'environnement intervient en complément des traitements biocides « classiques », dont l'utilisation est de plus en plus limitée, et de campagnes de sensibilisation destinées à lutter contre les dépôts de déchets et le nourrissage des animaux.

Des pièges écologiques contre le moustique tigre

Face aux risques sanitaires que la présence du moustique tigre génère dans notre région, la Ville fait de la lutte anti-vectorielle une priorité. Concentrée jusqu'à présent sur l'assèchement des eaux stagnantes et l'éradication des larves, de nouvelles méthodes sont expérimentées.

Des pièges à moustiques écologiques ont été installés dans 2 crèches municipales (boulevard Chave et Grand Saint-Giniez). Un autre type de piège à femelle a été également testé sur la crèche du Rouet.

Enfin, un dispositif de protection par l'implantation de bornes à moustique adulte a été testé sur la Marina Olympique pendant les JO2024. Son efficacité ayant été prouvée, il a depuis été déployé sur tout le site.

Protéger et prévenir les risques naturels

La Ville de Marseille fait face à trois risques naturels majeurs : incendies, inondations méditerranéennes et instabilité de terrains rocheux. La Ville mobilise différents acteurs pour détecter, prévenir et intervenir rapidement. Face à la surfréquentation des espaces naturels et à la multiplication des incivilités, la Ville de Marseille déploie également des dispositifs de surveillance et de protection pour sensibiliser le public à la nécessité de respecter les espaces naturels.

Des corps dédiés et spécialisés

Le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille (BMPM)

Chaque été, le BMPM déploie un **dispositif spécifique entre juin et septembre afin de prévenir, détecter et combattre les incendies d'espaces naturels** sur le territoire communal. Sa mise en œuvre, modulée selon le niveau de danger, mobilise entre 15 et 170 marins-pompiers en renfort des 350 assurant la couverture de la ville. Deux hélicoptères bombardiers d'eau sont armés durant toute la période pour garantir une réactivité optimale.

L'arc méditerranéen étant particulièrement exposé au risque inondation, souvent à l'automne, avec des développements parfois dramatiques, la Ville a actualisé son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et a lancé la révision de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin d'intégrer ce risque dans sa planification.

Le BMPM dispose de moyens spécifiques : plus de 70 spécialistes en interventions en eaux vives, aptes à agir lors de crues. Il met également à disposition un sauveteur aquatique hélitreuillable via l'hélicoptère Dragon 13. Enfin, chaque été, des campagnes de contrôle des cours d'eau sont menées afin d'identifier les points de vulnérabilité (embâcles, etc.) et de transmettre des plans d'action aux gestionnaires pour réduire les risques identifiés.



La Brigade Maritime municipale

La Brigade Maritime municipale, créée en 2023, complète le dispositif de **surveillance des plages et du littoral** de Marseille. Composée d'une quarantaine de policiers municipaux, c'est la plus importante brigade maritime de France. Elle veille toute la saison estivale sur la tranquillité des visiteurs et des Marseillais, sur terre comme sur mer, et sur la préservation des milieux marins.

En 2025, 308 procédures maritimes ont été élaborées, 1224 procès-verbaux ont été dressés dont 40 pour le non-respect de l'interdiction de fumer sur les plages, les équipages ont également procédé à 35 secours à personnes en mer et à 124 d'interpellations sur le littoral. À l'issue de ces procédures et de ces interventions, 111 personnes ont été convoquées à la commission de retrait de permis pour vitesse excessive sur le plan d'eau.



La Patrouille Maritime

Créée en 2015, la Patrouille Maritime de Marseille (PMM) gère, depuis 10 ans, les activités maritimes pour préserver la biodiversité, le littoral du Frioul et les récifs artificiels du Prado. Nécessaire à **la surveillance de l'Aire Marine Protégée (AMP) « Îles du Frioul »**, elle comporte un Garde du Littoral commissionné et assermenté sur les sites du Conservatoire du Littoral renforcé d'une équipe saisonnière. Ayant pour mission de surveiller les espaces naturels du Frioul et de l'AMP, elle informe et relève les infractions. De janvier à août 2025, 500 heures de patrouille ont permis de sensibiliser 1100 usagers à la réglementation, de relever des infractions portant sur les progressions hors sentiers (47%), les excès de vitesse nautique (14%) et les ancrages interdits (5%).

La Brigade Équestre

La Ville vient de créer une nouvelle unité : la Brigade Équestre municipale. Elle est composée de 4 chevaux et 5 cavaliers. Ses missions sont :

- De participer activement à la **préservation des espaces naturels** et à la protection contre les départs de feu par ses patrouilles dans les massifs des Calanques, et leurs abords (Pastré- Marseilleveyre- Roy d'Espagne- Luminy) ;
- De **sécuriser le littoral** marseillais, les différents parcs et jardins de la commune ;
- D'**assurer une présence policière** dissuasive dans les zones piétonnes fréquentées.



Mise en sécurité et biodiversité

Les Obligations Légales de Débroussaillage

La préservation des espaces naturels méditerranéens repose principalement sur la prévention et la lutte contre les incendies de forêt. Depuis le transfert de compétence en matière de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI), la Métropole Aix-Marseille-Provence en assure la responsabilité. La Ville, pour sa part, gère 2500 hectares d'espaces naturels municipaux, représentant près d'un quart des surfaces naturelles du territoire communal.

Les interventions portent essentiellement sur l'entretien des pistes et barrières DFCI, la gestion de la végétation en périphérie, la restauration du patrimoine vernaculaire (murets, puits, etc.) ainsi que l'élimination rapide des dépôts sauvages.

Par ailleurs, la Ville assure la mise en conformité des terrains municipaux soumis aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), souvent en contact direct avec les massifs forestiers. 2025 a été une année d'importants feux de forêts. Si la Ville de Marseille a été touchée, la forêt communale a été épargnée, en partie grâce aux OLD effectuées par les services municipaux, notamment à Pastré (8°).

Un partenariat de la Ville avec le Parc national des Calanques permet d'intégrer l'approche environnementale et paysagère dans les OLD. Cette collaboration garantit que les actions de prévention des incendies respectent les enjeux de préservation de la biodiversité.

Les écologues au chevet des terrains instables

Dans le contexte actuel où les effets du changement climatique s'intensifient, il apparaît que l'évolution des températures, l'augmentation des précipitations et des phénomènes extrêmes (sécheresse, inondation, etc.) peut modifier **la stabilité mécanique des falaises et des Ouvrages De Soutènement (ODS)**.

L'entretien des falaises et des ODS des terrains municipaux instables nécessite donc une attention permanente accrue. À cet effet, plus de 400 ouvrages bénéficient de programmes tri-annuels de mise en sécurité pour assurer une protection active et passive : 70 sites municipaux sont sécurisés à ce jour et nécessitent des visites et des contrôles périodiques.

Les terrains concernés présentent dans de nombreux cas des habitats naturels pour des espèces animales et végétales protégées. Aussi, en 2025, 17 études préalables aux travaux d'entretien ou de confortement, ont été réalisées avec l'intervention d'écologues. Les travaux sont par la suite programmés et réalisés en fonction des différentes problématiques, obligations et recommandations.

En 2025, le chantier de la falaise Samatan (7°), démarré en 2024, a été terminé. Un éboulement d'une partie de la falaise de la Calanque de Sugiton (9°), qui a nécessité la prise d'un arrêté interdisant toute activité pour garantir la sécurité des personnes, a été traitée (purge et décrochage de rochers instables) en coordination avec le Parc national des Calanques.

Surveillance et protection des espaces naturels

La maîtrise des flux dans les sites sensibles

Face à une fréquentation estimée en constante hausse, s'approchant des 3 millions de visiteurs annuels, le Parc national des Calanques et la Ville ont intensifié en 2025 les mesures de régulation d'accès aux sites les plus vulnérables.

Trois calanques, Sormiou, Morgiou, Callelongue, font l'objet d'arrêtés municipaux **restreignant la circulation des véhicules motorisés** de 7h à 19h selon un calendrier strict. Ces fermetures visent autant la sécurité incendie que la préservation des milieux.

Le dispositif s'accompagne de **solutions alternatives** : navette maritime saisonnière, lignes de bus RTM et application « Mes Calanques » pour consulter les conditions d'accès en temps réel.

La calanque de **Sugiton**, soumise à une érosion critique, applique depuis 2025 un **système de réservation** obligatoire et gratuite en haute saison (21 juin-1^{er} septembre) limitant les entrées journalières.

Enfin, la Ville de Marseille automatise l'accès sur certains sites de son territoire pour mieux maîtriser le flux de véhicules pouvant y accéder. En plein cœur du Parc national des Calanques, le site de Sormiou a été choisi pour démarrer ce programme. Cette régulation permet de préserver la qualité et la tranquillité des sites tout en maintenant leur accessibilité.

Quatre caméras pour surveiller les massifs

La surveillance humaine est complétée par un réseau de détection. **Quatre caméras stratégiquement positionnées couvrent 80% des massifs** et détectent en temps réel toute fumée suspecte, permettant une intervention en moins de 10 minutes.

Des campagnes de sensibilisation

En 2025, l'action de prévention a été renforcée grâce :

- Aux campagnes de sensibilisation menées par le pôle jeunesse du BMPM ;
- Aux patrouilles dans les massifs (Calanques, Barasse-La Treille, La Nerthe), appuyées par 12 saisonniers financés par la Région Paca dans le cadre du dispositif de garde régionale forestière ;
- Aux 5 autres vigies affectées au site de Carpiagne, et à la mobilisation des partenaires (police municipale, ONF, Parc national des Calanques) lors des journées à risques élevés ;
- À la mobilisation des partenaires (police municipale, ONF, Parc national des Calanques) lors des journées à risques élevés.



Un littoral plus serein et plus propre

Chaque année, d'avril à fin août, plusieurs dispositifs de sensibilisation et de médiation sont déployés sur le littoral :

- Une soixantaine de médiateurs sociaux sont répartis sur les différents sites **balnéaires pour prévenir les conduites à risque** (plongeurs, barbecues, consommation de stupéfiants, baignade dangereuse), gérer les conflits de basse intensité pouvant survenir entre les estivants et apporter conseils et informations aux usagers ;
- **Une opération de sensibilisation pour lutter contre les déchets abandonnés**. Médiateurs, stands d'information, jeux pédagogiques : ces actions visent à faire évoluer les comportements.

En 2025, une mission particulière a été confiée aux médiateurs sur le littoral de la Corniche : une distribution de sacs pour les déchets auprès des groupes installés dans les enrochements afin qu'ils rapportent leurs débris sur les espaces dédiés.

Leur vocation complémentaire aux forces de police permet de gagner en apaisement de l'espace public et en apprentissage des gestes citoyens.

Contrôler la qualité des eaux de baignade

Durant la saison estivale, la Ville réalise tous les jours ouvrés des **analyses de la qualité des eaux** de baignade, permettant d'assurer une gestion active préventive et curative de l'accès à la mer.

Cette surveillance par des analyses bactériologiques rapides est complémentaire aux contrôles de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Associées à la réalisation des profils de vulnérabilité des plages, elles permettent de mieux diagnostiquer les sources de pollution et de garantir le meilleur classement possible des plages.

En 2025, la Ville s'est lancée dans l'obtention de modèles d'intelligence artificielle pour prévoir le risque de dégradation de la qualité des plages en fonction des conditions environnementales. Cette innovation permet de compléter la compréhension des risques et d'optimiser la gestion durable du territoire.



Cahier central

Marseille fête la NATURE

Marseille possède un patrimoine naturel exceptionnel. Dans les Calanques, en mer, sur les plages, sur les îles, dans les massifs forestiers, dans les fermes et les Friches Urbaines Naturelles, dans les parcs et jardins, au coin des rues végétalisées, la nature s'observe partout.

Elle rafraîchit la ville, abrite la biodiversité, absorbe les eaux de pluie, rend l'air respirable. Sans elle, la ville ne serait pas habitable.

En 2025, la Ville de Marseille a décidé de célébrer ce patrimoine vivant avec une Fête de la nature à sa hauteur pour faire (re)découvrir aux Marseillais leur patrimoine naturel et leur proposer de participer à de nombreuses manifestations pour célébrer le vivant et la biodiversité.

Du 24 avril au 8 juin, Marseille a ainsi mis à l'honneur tous les espaces de nature pour accueillir une riche programmation: spectacles, balades naturalistes ou contées, ateliers jardinage, sentier sous-marin, événements festifs, sciences participatives, etc. au travers de 150 rendez-vous gratuits et ouverts à tous les publics.

RETOUR SUR LES PRINCIPAUX TEMPS FORTS DE CETTE CÉLÉBRATION

Le City Nature Challenge : faire gagner Marseille

Le City Nature Challenge (CNC) a été l'événement choisi pour l'ouverture de « Marseille fête la Nature ».

Ce défi mondial de sciences participatives réunit chaque année des centaines de villes qui rivalisent pour inventorier leur biodiversité. Pendant quatre jours, citoyens, scientifiques et associations collaborent pour observer, photographier et répertorier le vivant à l'aide de l'application iNaturalist.

Marseille, entrée dans la compétition aux côtés de 670 villes dans le monde entier, a mobilisé des citoyens et 25 structures partenaires qui ont organisé des sorties collectives, formé les participants à l'utilisation d'iNaturalist et



coordonné les efforts d'observation. L'objectif fixé était ambitieux: franchir la barre des 10 000 observations.

Les résultats ont dépassé les attentes. Les Marseillais et les Marseillaises ont réalisé **15 067 observations et répertorié 1 965 espèces différentes**, grâce à la mobilisation de 245 observateurs et plus de 500 identificateurs.

Ces chiffres ont propulsé la ville à la **50^e position mondiale** et surtout à la **1^{re} place en France métropolitaine**.

Au-delà du classement, ce sont les découvertes scientifiques qui illustrent l'intérêt de cet événement, des espèces rares à terre comme en mer ont pu être identifiées et géolocalisées. Cette performance collective démontre l'apport des sciences participatives pour faire progresser la connaissance naturaliste et renforcer les politiques de protection.



La mer et le littoral : comprendre en agissant

La mer et le littoral constituent un écosystème riche mais soumis à de nombreuses pressions. Pour que chacun puisse en prendre conscience, des animations diverses ont été proposées afin que chaque citoyen devienne un maillon de la chaîne de préservation.

Pourquoi la science a-t-elle besoin des citoyens ?

L'objet des sciences participatives est de collecter des données fiables en grande quantité avec l'aide des citoyens. Ces derniers suivent des protocoles définis qui permettent aux chercheurs d'obtenir des observations (mesures, photographies, etc.) qui sont parfois complexes à obtenir dans d'autres dispositifs. Quand les citoyens leur prêtent main forte, passant à l'action sur la base du volontariat, la vaste récolte des données permet aux chercheurs d'étudier des phénomènes sur des échelles, géographiques ou temporelles, impossible à couvrir autrement.



Au Frioul

En concertation avec le Parc national des Calanques, et l'association Unis Cité, la Ville de Marseille a proposé sept journées de **chantier de gestion des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE)** au Frioul.

Ces chantiers ont réuni à chaque session, une douzaine de jeunes volontaires en service civique, engagés dans le programme «Ecovolonterre, j'agis pour la nature» ou dans «Booster». Chaque intervention invitait les jeunes à vivre l'aventure sur l'archipel du Frioul, tels des «Robinson du vendredi» dans des chantiers faciles d'accès encadrés.

L'objectif principal de cette opération de gestion des EVEE au Frioul était de redonner de l'espace aux formations végétales autochtones, notamment aux habitats naturels d'intérêt communautaire tels que les phryganes à Astragale de Marseille et les rochers littoraux à Limonium.

Au cœur de la Calanque de Saint-Estève, sur le sentier sous-marin, l'association Septentrion Environnement a initié un groupe à la saisie de données dans l'application **Polaris**. Cette plateforme de sciences participatives collecte des données recueillies en plongée par les citoyens et contribue ainsi à la recherche et à la **connaissance scientifique du milieu marin**.

Pourquoi arracher des espèces végétales ?

Les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes sont l'une des causes les plus importantes de la perte de la biodiversité dans le monde. Introduites par des voyageurs ou des commerçants, ces espèces exotiques sont sorties des jardins et ont progressivement colonisé les espaces naturels. La Ville de Marseille contribue à lutter contre leur prolifération, qui met en péril des écosystèmes entiers, comme sur le littoral des îles et des Calanques qui sont particulièrement fragiles.



En mer

Le 24 mai, une sortie depuis le **Stade nautique Florence Arthaud** a permis d'observer Marseille depuis la mer, et plus particulièrement la rade sud et ses lieux emblématiques et marqueurs du territoire tels que la corniche, le marégraphe, les îlots d'Endoume, l'archipel du Frioul. Cette excursion a également permis de montrer le caractère encore sauvage du littoral au travers d'observations naturalistes et de sensibiliser à la reconquête des fonds marins au-dessus de la zone d'immersion des récifs artificiels du Prado.

La Maison des îles et du littoral : découvrir le patrimoine insulaire

Idéalement située sur le chemin menant à la plage de Saint-Estève, faisant face à Marseille et au Château d'If, la Maison des îles et du littoral a ouvert ses portes au public le 7 juin.

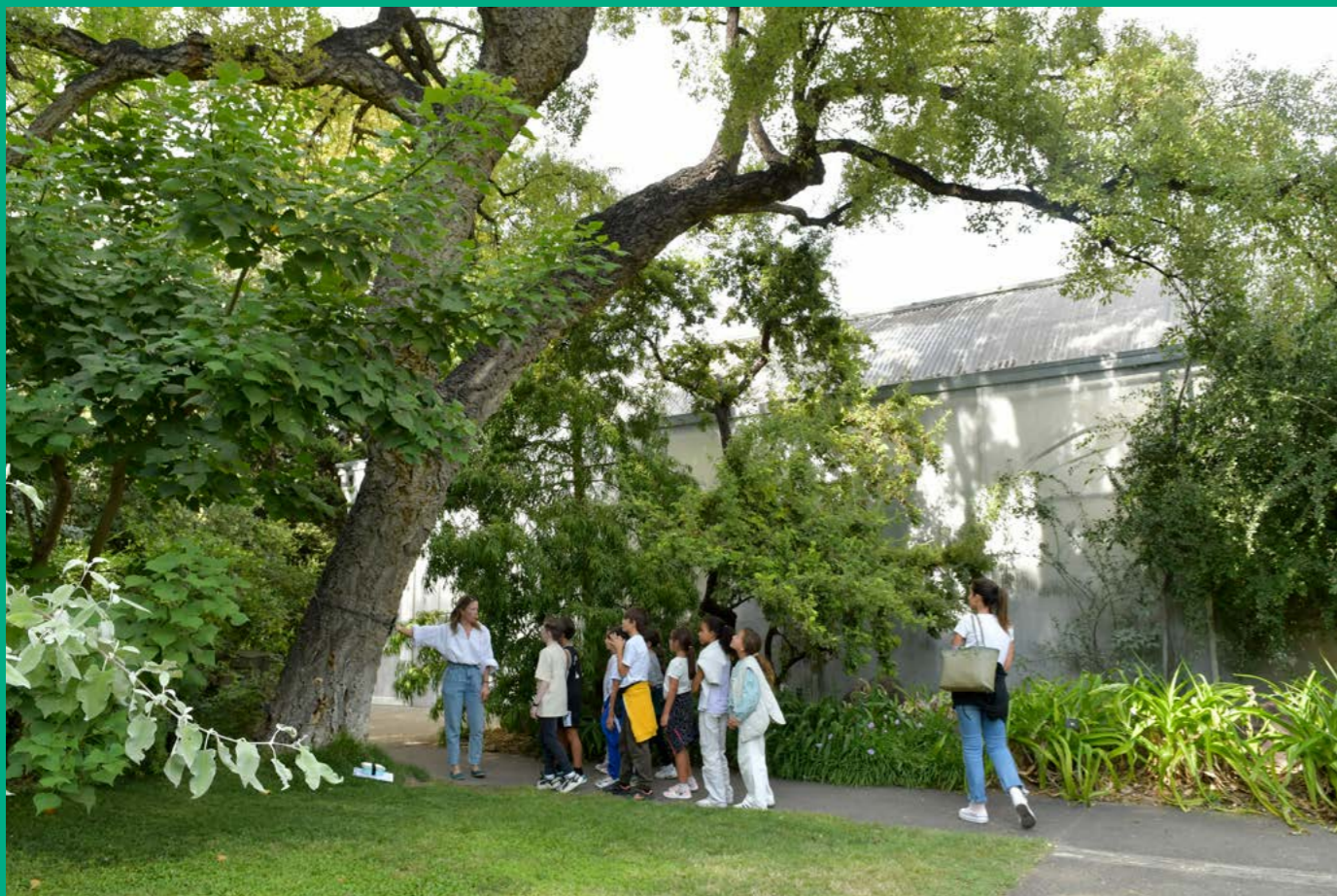
C'est le nouveau **lieu de sensibilisation, de médiation et d'éducation à la richesse du patrimoine** (historique et naturel) insulaire marseillais.

L'ancien logement occupé par l'armée, dénommé la Villa marine, n'était plus habité depuis 1960. Acquis par

le Conservatoire du Littoral, le bâtiment, situé au cœur du Parc national des Calanques, a fait l'objet d'importants travaux de restauration qui ont dû répondre à des niveaux d'exigence environnementale élevés. Par exemple, des dispositions particulières ont été prises pour protéger le gîte du Phyllocladus d'Europe, gecko autochtone protégé, qui nichait dans la maison: il a été créé des gîtes temporaires pendant les travaux et ensuite aménagé des gîtes spécifiques pendant la rénovation.

L'équipement, co-animé par la Ville de Marseille et le Parc national des Calanques, accueille le public en période estivale et les scolaires toute l'année. Des panneaux d'interprétation prolongent la visite en extérieur par une série de panneaux thématiques sur les paysages, la biodiversité marine et insulaire (notamment de la baie de Marseille) ainsi que l'histoire des lieux et les enjeux environnementaux propres aux îles. Le lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite et dispose d'une scénographie traduite en braille.





Les parcs : apprendre sur site

Pendant cette fête, Marseille a transformé ses parcs en écoles de la nature. Chaque parc a ouvert ses portes vers une ville qui se régénère. Visites guidées, ateliers botaniques, rencontres avec les jardiniers ont permis à plus de 2000 habitants de comprendre les projets de renaturation en cours et de s'approprier ces espaces verts autrement. Au **Parc Borély**, les animations ont mis en avant la **roseraie** et ses collections, accompagnées de stands d'information et de moments conviviaux ; le **jardin botanique**, au sein duquel les visiteurs ont pu découvrir le tout nouveau sentier pollinier, participer à des visites thématiques (jardin chinois, histoire du jardin botanique) et profiter d'une chasse au trésor familiale. Au **Parc du Pharo**, les visiteurs ont pu bénéficier d'un stand animé par les jardiniers mais aussi de visites guidées proposées deux fois par jour sur l'histoire du Parc et la présentation de ses

nouvelles plantations.

Au **Parc du 26^e Centenaire - Jean-Claude Gaudin**, des visites autour de l'histoire du site, des projets de désimperméabilisation et de restauration du lac ainsi que du Plan Arbres ont permis aux habitants de mieux comprendre la restauration et la renaturation en cours.

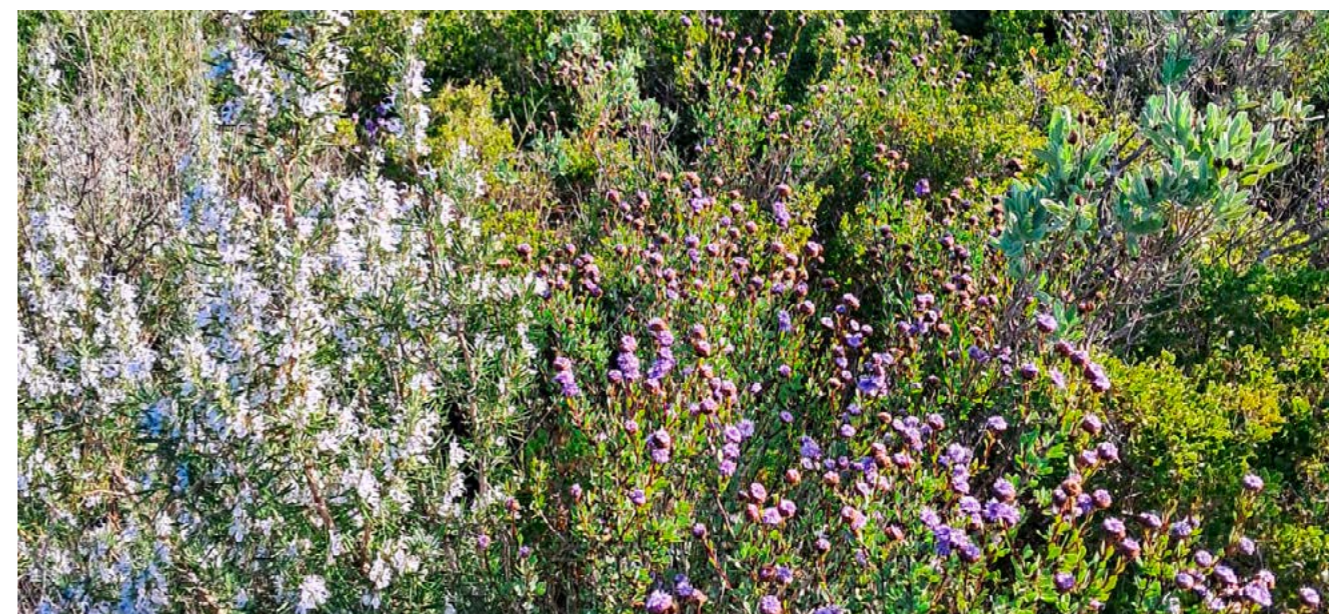
Au **Parc Longchamp**, le 24 mai, c'est un événement dédié à la **(re)connaissance du patrimoine arboré** qui a eu lieu : visite et présentation du plan de gestion, pique-nique citoyen, présentation des arbres remarquables, stand sur l'arrosage connecté, découverte de la plateforme de présentation des arbres et la pose de panneaux botaniques aux côtés de l'association des jardins collectifs de Longchamp.

Au **Parc de Maison Blanche**, les visiteurs ont pu découvrir le parc et son lac, tandis qu'au **Parc de la Moline** et au **Parc Bortoli**, des visites sur la gestion écologique et la biodiversité locale ont été organisées.



Exemples de gestes favorables à la biodiversité

Pour agir et contribuer à la protection et à l'épanouissement de la biodiversité, des actions simples peuvent être mises en place par tout le monde comme l'installation de nichoirs et d'abris pour accueillir les oiseaux et les petits mammifères, l'élimination des produits phytosanitaires au jardin ou sur le balcon, la création de points d'eau, la plantation exclusive d'espèces locales, la limitation des sources lumineuses la nuit.



Les Friches Urbaines Naturelles : révéler la nature spontanée

Les FUN (Friches Urbaines Naturelles) sont des terrains sur lesquels la nature a repris ses droits. Au fil de décennies d'urbanisation, des espaces délaissés ont échappé au béton : terrains vagues, anciennes voies ferrées, interstices entre les quartiers. À Marseille, on en compte 282.

Dans le cadre de «Marseille fête la Nature», la Ville a lancé un appel à projets auprès des associations pour faire **découvrir les trésors cachés des FUN**.

Les projets lauréats ont proposé 50 animations gratuites pour sortir petits et grands des sentiers battus. Des balades botaniques pour découvrir les plantes, des escape games «les gardiens des friches», des ateliers «art et nature» pour créer à partir des éléments naturels et même la construction de nichoirs à chauves-souris. Chaque animation explorait un aspect différent des écosystèmes urbains.

Les familles et le public ont découvert que la nature se trouve au coin de leur rue. Cette appropriation citoyenne des FUN constitue une première étape indispensable vers leur protection. Désormais, ces espaces ont un nom, une identité, une valeur reconnue et défendue par ceux qui les fréquentent.

Avec la LPO : créer des refuges pour la faune sauvage

La Ville et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ont mis en place, dans le cadre de leur partenariat, trois refuges LPO situés à la FUN des 4 Portails, à la FUN des 7 Collines et à la ferme pédagogique du Roy d'Espagne. En effet, la protection de la biodiversité nécessite des actions concrètes de préservation et de restauration des habitats. En mettant en place le programme

Refuges LPO sur ces terrains communaux, la Ville s'engage à accueillir, protéger et favoriser la nature.

L'inauguration du premier refuge a eu lieu à la FUN des 4 Portails, le 15 mai. Un piège photographique qui y avait été préalablement installé a livré des clichés spectaculaires qui témoignent de la richesse faunistique du site : la chouette chevêche, des hérissons, des renards, un chevreuil et des huppes fasciées complètent l'inventaire. Ces observations attestent que des pratiques de gestion écologique permettent rapidement le retour d'une faune diversifiée.





Pour étudier le monde : faire la Classe dehors

Du 14 au 21 mai 2025 se sont tenues à Marseille les rencontres internationales de la Classe dehors. La Classe dehors désigne une **pratique d'enseignement** qui se fait de manière régulière dans l'espace naturel et culturel proche de la classe (dans l'enceinte de l'école ou en dehors), de manière interdisciplinaire et en travaillant l'ensemble des domaines d'apprentissage de l'école.

Organisées par la Fabrique des communs pédagogiques avec le soutien de la Ville, elles ont reposé sur une large mobilisation d'acteurs issus de l'Éducation nationale, de la petite enfance, de l'éducation à l'environnement, de l'éducation populaire, des collectivités, des opérateurs, de la recherche de la santé, d'institutions culturelles, etc.

Elles se sont déroulées en deux volets :

- Au Parc du 26^e centenaire, des rencontres, dédiées aux échanges, à la formation et à la mise en réseau des professionnels ;

- Dans toute la ville, «Les enfants enchantent Marseille» ont invité les enseignants, les éducateurs et animateurs, de la crèche à l'université, à sortir au moins une demi-journée pour apprendre, dans Marseille, en autonomie ou avec l'appui d'un partenaire.

Les rencontres de la Classe dehors ont permis de développer des temps scolaires « hors les murs » pour échanger sur des expériences d'apprentissage au contact de la nature et en plein air pour apprendre autrement.

Édition spéciale « La Voie est libre »

La Voie est libre s'est mise aux couleurs du printemps avec un événement proposant des animations artistiques et culturelles déclinées tout au long du parcours. Pour l'occasion, les Marseillais ont pu découvrir un atelier végétal sur 3 stands répartis tout au long de la corniche où 10000 petites plantes ont été repotées, une Roue de la Mer pour en apprendre davantage sur les poissons de la Méditerranée, ainsi qu'une « kermesse biodiversité » avec de nombreux jeux et activités.



Au Muséum d'histoire naturelle : explorer la science

Le Muséum d'histoire naturelle, remarquable vitrine de curiosités naturalistes et patrimoniales, a accueilli **plus de 40000 visiteurs pendant toute la période.**

Au programme : visites flash, ateliers, sciences participatives, conférences et jeux pour un public familial et curieux. Profitant de l'année nationale de l'océan et de la conférence des Nations Unies sur l'Océan - UNOC, le Muséum a proposé une nouvelle exposition temporaire réalisée en partenariat avec l'Observatoire des Sciences de l'Univers Pythéas et les chercheurs de deux de ses laboratoires : l'Institut Méditerranéen d'Océanologie et l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie.

Ce voyage en huit escales permet d'aborder ce monde souvent méconnu sous différents focus représentatifs des écosystèmes sous-marins, de ce qu'ils offrent ou encore des rapports que les humains entretiennent avec lui.

Véritable amplificateur de la culture scientifique, le Muséum a servi de passerelle avec les temps forts dans le Parc Longchamp ainsi que de point d'appui à la mobilisation citoyenne.



Une mobilisation transversale pour une fête de la nature XXL

La programmation a irrigué tous les quartiers en s'appuyant sur un réseau dense d'associations partenaires et sur l'implication de tous les services municipaux dont les thématiques sont en lien avec l'accueil du public, la culture et la nature.

Cette édition spéciale a été un succès. Elle a mis en lumière les services inestimables que nous rend la nature : bien-être, fraîcheur, santé, ressourcement et liens sociaux.

Le public et les familles ont investi les parcs et les friches. Les citoyens se sont mobilisés. Petits et grands ont redécouvert la richesse des espaces naturels de leur ville et surtout la nécessité de les préserver.

Cette fête est la preuve que le patrimoine naturel de Marseille représente un **levier majeur pour l'action municipale** en matière de transition écologique.

Environ
25 000 personnes
ont participé
à l'événement
du 24 avril au
8 juin 2025



+ de **150 événements**
100% gratuits

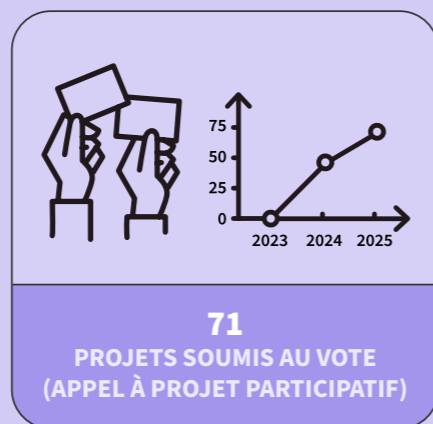
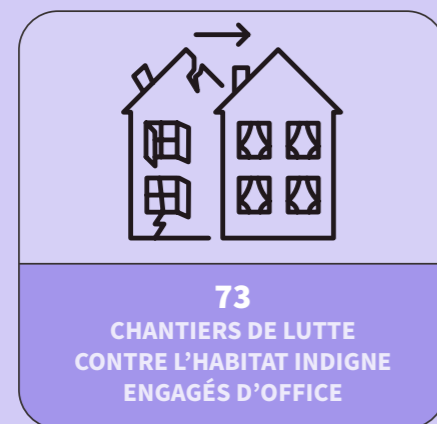
2070 participants
recensés sur les temps « parcs »

15 067 observations naturalistes

1 965 espèces répertoriées

3 refuges LPO engagés





MARSEILLE S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE INCLUSIVE

Face au défi climatique qui touche de plein fouet les plus précaires, Marseille se transforme au quotidien et porte l'ambition de construire une ville plus juste.

Engager la transition écologique impose de combattre les inégalités territoriales et sociales : habitat dégradé qui se traduit par des situations de précarité énergétique, pauvreté qui limite l'accès aux ressources, inégalités de genre qui entravent l'autonomie économique. C'est pour promouvoir une écologie populaire que la Ville de Marseille agit au quotidien et se transforme pour renforcer l'égalité territoriale et ne laisser aucun habitant sur le bord du chemin.

Garantir l'accès à un logement pour tous

Le logement est un droit fondamental intimement lié à la dignité de chacun. La Ville de Marseille fait du logement l'une de ses priorités à travers une démarche volontariste contre l'habitat indigne et accompagne les personnes en situation de précarité.

L'accès au logement, priorité municipale

L'intervention volontariste contre l'habitat indigne

Marseille intensifie la lutte contre l'habitat indigne en procédant par interventions d'office lorsque les propriétaires sont défaillants. Face aux situations de précarité résidentielle, la Ville déploie une double stratégie : **anticiper les expulsions par l'accompagnement social et intervenir en urgence lorsque la sécurité des occupants est compromise.**

Plusieurs types d'interventions sont mises en place pour protéger les locataires et envoyer un signal clair aux marchands de sommeil et aux propriétaires qui n'entretiennent pas leur patrimoine immobilier :

- L'identification des immeubles dangereux entraîne des arrêtés de mise en sécurité, et si besoin, la Ville engage les travaux nécessaires aux frais des propriétaires.
- Fin juin 2025, 1300 immeubles à Marseille étaient concernés par une procédure de mise en sécurité. Sur la dernière année, entre juin 2024 et juin 2025, de telles procédures ont été engagées sur 360 nouveaux immeubles et, dans le même temps, 310 en sont sortis, après mainlevée, permettant la réintégration des logements. Parallèlement, la Ville a engagé sur la dernière année 77 procédures de travaux d'office et achevé 73 chantiers dans ce cadre. La prévention des

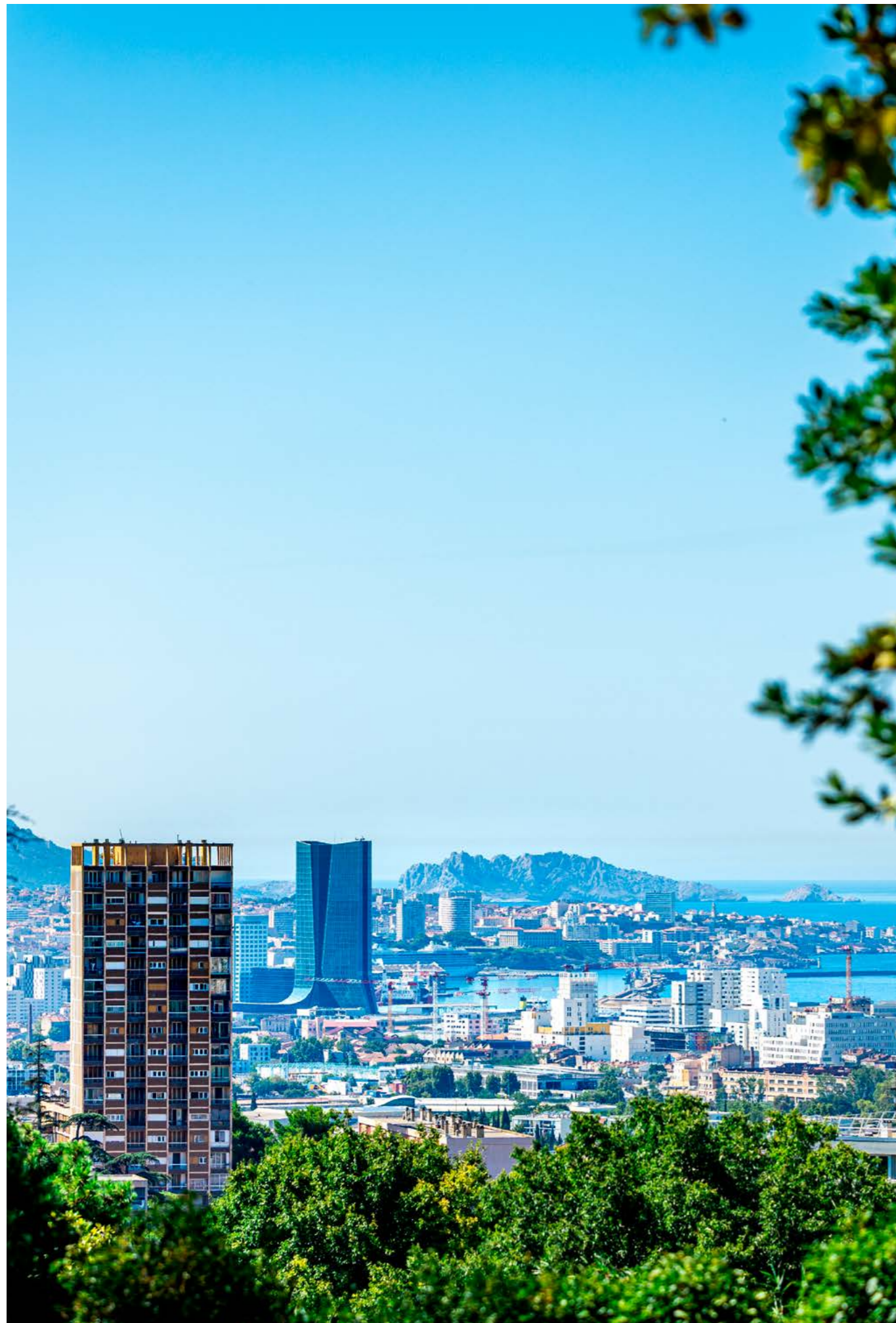
expulsions locatives mobilise un ensemble d'acteurs coordonnés par la Ville (services sociaux, bailleurs, associations). Les situations de fragilité sont détectées avant qu'elles ne débouchent sur une procédure d'expulsion. Afin de maintenir les ménages dans leur logement, une procédure de médiation est lancée auprès des bailleurs, puis une aide à la régularisation des impayés est mise en place. Enfin, les ménages sont orientés vers des aides financières.

- La substitution au propriétaire: Lorsqu'un propriétaire ne respecte pas ses obligations et met en danger ses locataires, la Ville de Marseille se substitue au propriétaire et propose des solutions d'hébergement d'urgence. Cette intervention permet d'éviter que des familles se retrouvent démunies et abandonnées. La Ville privilégie ainsi la protection des habitants, puis se retourne juridiquement contre les propriétaires pour récupérer les frais engagés.

En matière d'insalubrité, la Ville a engagé sur cette même période 59 arrêtés d'insalubrité (signés par le Préfet) et 620 mises en demeure pour non-respect des règles sanitaires d'hygiène dans des logements.

Au 30 juin 2025, 345 ménages sont hébergés par la Ville en substitution des propriétaires défaillants, qui feront l'objet d'un recouvrement des frais engagés par la Ville.

L'action de la Ville se porte également sur les marchands de sommeil, elle a ainsi procédé sur la même période à 37 signalements au Procureur de la République et s'est portée partie civile dans plusieurs procès.





Le développement du parc de logements, en construction neuve et en recyclage de l'habitat dégradé

La Ville mobilise tous les leviers pour soutenir **la construction de logements sociaux**.

Depuis 2024, à la demande de la Ville le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) a inscrit une servitude de mixité sociale, ce qui oblige à créer 30% de logements sociaux pour toute opération à partir de 30 logements.

La Ville de Marseille poursuit également son engagement aux côtés des autres partenaires en signant une nouvelle convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) à volet copropriétés dégradées en 2025 sur le périmètre La Cabucelle-Les Crottes (15^e), après celles signées en 2024 sur Noailles (1^{er}), Belle-de-Mai (3^e) et Hoche-Versailles-Pelletan (3^e).

Ces OPAH-RU poursuivent plusieurs objectifs :

- Assurer la réalisation de travaux garantissant la pérennité des immeubles ;
- Lutter contre l'habitat indigne et la vacance des logements ;
- Mobiliser les immeubles des mono-proprétaires bailleurs pour favoriser l'habitabilité des logements et répondre aux enjeux climatiques d'une ville méditerranéenne et valoriser le patrimoine marseillais ;
- Favoriser le maintien des populations modestes dans le centre-ville de Marseille ;
- Améliorer le cadre de vie et l'aménité urbaine de quartiers au parcellaire dense.

Ces nouveaux outils incitent l'ensemble des opérateurs à orienter leur programme vers des logements **adaptés aux besoins du territoire**, et montrent une augmentation du nombre de logements sociaux programmés chaque année, ainsi qu'un poids croissant des logements adaptés aux plus modestes.

Les Rendez-vous annuels du logement

Depuis 2021, Marseille organise chaque année les Rendez-vous annuels du logement, un événement de référence qui rassemble différents acteurs du secteur. Ces rencontres visent à partager un diagnostic, identifier les voies de développement et coordonner les initiatives dans le but de structurer et de démultiplier opérationnellement la politique municipale globale. Celle-ci s'articule autour des actions suivantes :

- La production de logement de qualité (en particulier social) ;
- Le renforcement de la lutte contre l'insalubrité, la lutte contre l'habitat indigne et la tolérance zéro à l'égard des marchands de sommeil ;
- La transformation des quartiers prioritaires et l'action pour les copropriétés dégradées ;
- L'accès au logement pour toutes et tous et l'accompagnement des plus vulnérables ;
- La régulation du marché des meublés de tourisme et l'encadrement des loyers des logements privés.

En 2025, les débats se sont tournés vers l'Europe. La crise du logement touche en effet tous les États membres. Hambourg, Barcelone, Naples affrontent les mêmes défis que Marseille : production de logements abordables, lutte contre l'habitat indigne, régulation du marché locatif.

Cette réflexion collective à l'échelle européenne est indispensable pour **partager des visions communes** autour de cet enjeu majeur pour nos sociétés.

Deux leviers pour développer le parc social

Face aux besoins croissants, Marseille adopte des actions simultanées pour créer des logements sociaux :

- D'un côté une approche quantitative, il s'agit **d'accélérer la construction neuve** dans tous les secteurs de la ville pour répondre à l'urgence ;
- De l'autre, une approche qualitative, **via la réhabilitation d'immeubles dégradés**, pour transformer des lieux insalubres en logements dignes et redonner une dynamique positive aux quartiers concernés.

Ces interventions s'inscrivent dans une logique de transition écologique et sociale, en préservant le bâti existant plutôt qu'en démolissant, en **améliorant les performances énergétiques et thermiques** et faisant bénéficier les copropriétaires d'un accompagnement social.

Une attribution des logements sociaux plus transparente

La Ville de Marseille expérimente depuis 4 ans une grille de cotation pour l'attribution des logements sociaux dans le cadre du contingent municipal. Ce dispositif d'aide à la décision vise à rendre plus transparents les choix effectués lors des commissions de désignation et d'attribution de logement. Cette innovation répond à une demande d'équité et de lisibilité de la part des demandeurs de logement social. En effet, la grille prend en compte plusieurs critères : ancienneté de la demande, situation familiale, situation professionnelle, logement actuel. Elle permet d'établir un score pour chaque demandeur et donc de prioriser les candidatures sur des dossiers anonymisés.

Cette démarche menée par la Ville a permis d'alimenter la construction de la grille de cotation votée par le Conseil Métropolitain, en phase d'expérimentation depuis septembre 2025 et qui devrait se substituer à celle de la Ville dans le cadre du PPGID (plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs). La Ville de Marseille souhaite encore faire évoluer cet outil au regard de son expérience.

L'accompagnement des personnes en situation de précarité

Du recensement à l'accompagnement

Chaque année, la **Nuit de la Solidarité** constitue un temps fort de mobilisation citoyenne et institutionnelle. Elle rassemble des bénévoles, les services municipaux, les services de l'État, le Centre Communal d'Action Sociale ainsi que les associations de lutte contre la précarité et l'exclusion.

Cette opération vise à mieux connaître la réalité du sans-abrisme à Marseille en allant directement au contact des personnes vivant à la rue. Elle permet de mieux comprendre leurs parcours, leurs problématiques personnelles – sociales, sanitaires ou administratives – afin d'apporter des réponses adaptées. Lorsque la situation le permet, des solutions immédiates d'hébergement, d'orientation vers les structures sociales ou d'accès aux soins sont proposées.

La **4^e édition**, organisée le 23 janvier 2025, a mobilisé près de **1000 bénévoles** préalablement formés, répartis sur 135 secteurs de la ville, ainsi que dans les accueils de jour et les douches municipales. **524 personnes ont été rencontrées**, dont 411 s'apprêtaient à passer la nuit dans la rue.

Les données collectées alimentent directement la réflexion sur les politiques publiques à déployer à adapter et permettent de déterminer de nouvelles actions concrètes au plus près des besoins.

L'hébergement d'urgence

Lors des États Généraux du Logement de novembre 2022, la Ville de Marseille s'est engagée à participer à la création de **nouvelles places d'hébergement** sur le territoire pour répondre aux besoins des personnes en situation de **grande précarité**.

« La Grande Maison » (3^e), qui a ouvert ses portes cette année, est un centre d'hébergement qui dispose de 38 places dédiées à l'accueil des personnes démunies. Pour la première fois et en partenariat avec l'État, les associations Habitat Alternatif Social, Justice et Union pour la Transformation Sociale, l'Association des Usagers de la PADA et la régie de quartier Noailles/Belsunce, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Marseille sont engagés dans la réhabilitation et la gestion d'une ancienne caserne de 855 m².

L'immeuble de trois étages s'articule autour d'espaces de convivialité, de chambres, d'un jardin permettant aux résidents d'organiser des moments de convivialité avec l'appui des associations impliquées dans le projet. Sur la face sud du bâtiment, une fresque a été réalisée par l'artiste Mahn Kloix qui l'a présentée lors de l'inauguration.

En 2025, en parallèle de l'ouverture de la « Grande Maison », un autre bâtiment d'hébergement de 17 places a ouvert rue Nau (6^e), en partenariat avec l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM).



Construire une ville inclusive

À Marseille, l'inclusion à se décline dans tous les domaines de la vie quotidienne: accessibilité pour les personnes en situation de handicap, lutte contre les discriminations, promotion de l'égalité femmes-hommes et sensibilisation de tous les publics. Cette approche transversale vise à faire de Marseille une ville où chacun trouve sa place, quelle que soit sa situation.

Des actions pour rendre la ville accessible à tous

La mise en accessibilité des établissements recevant du public (Ad'Ap)

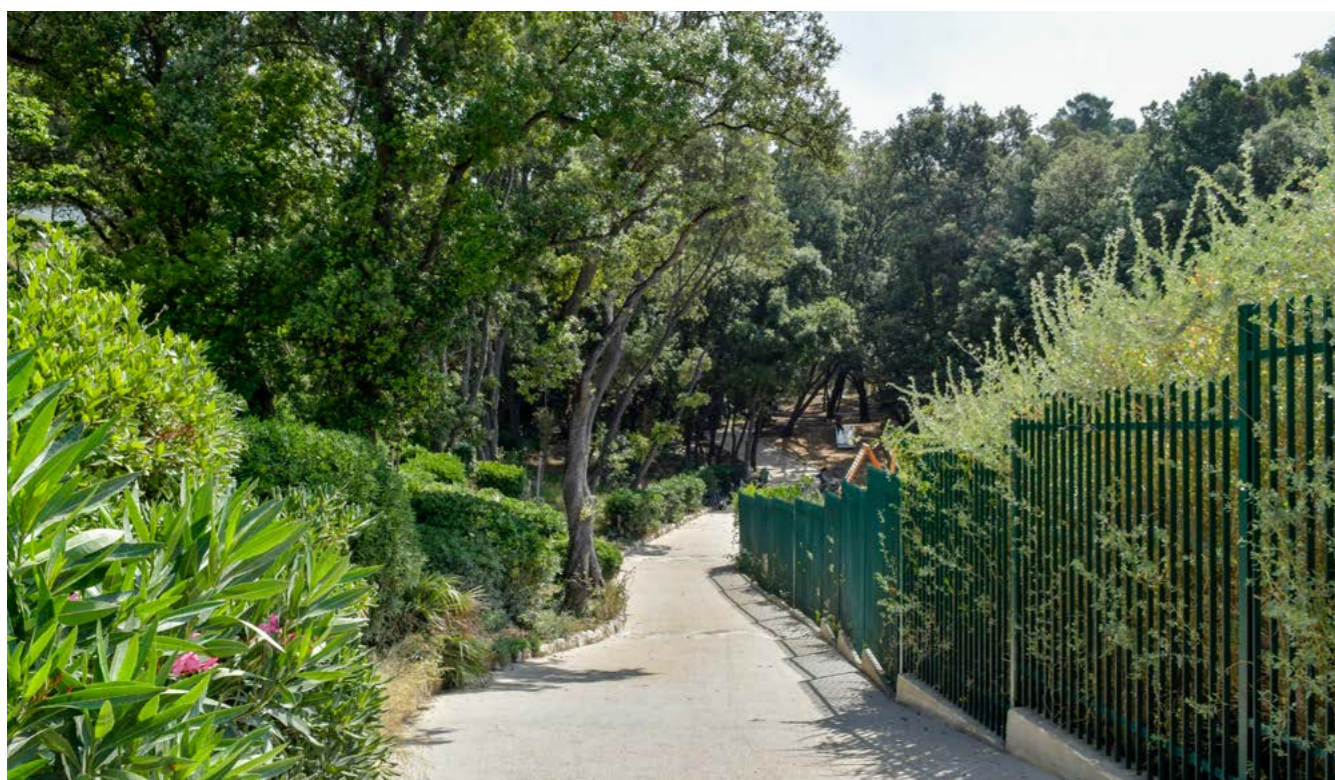
Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la Loi Handicap de 2005, la Ville déploie son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), qui consiste à faire des travaux de mise aux normes de leur patrimoine, visant la mise en conformité des Établissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP). Ce dispositif réglementaire vise à garantir l'égalité des droits et des chances, ainsi que la participation pleine et entière des personnes en situation de handicap dans tous les aspects de la vie.

La Ville de Marseille maintient la dynamique d'accélération de la mise en accessibilité de ses bâtiments, équipements et sites:

- Sur les plages: Le dispositif « À nous la mer! » facilite l'accès des personnes à mobilité réduite au littoral marseillais. Grâce à l'aménagement des plages et de leurs abords, à la création

de stationnement réservés, à la mise à disposition de matériel adapté et à l'accueil réalisé par les agents saisonniers, l'accès aux plages et à la baignade est facilité pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Sur les différents sites, les bénéficiaires – particuliers ou établissements – peuvent profiter de fauteuils roulants tout-terrain pour accéder à l'eau (dit hippocampes), de fauteuils flottants amphibies (dit tiralos), de casque d'accès à la baignade pour les personnes malvoyantes, de transats adaptés, etc. Déployé sur plusieurs plages (Bonneveine, Pointe rouge, Corbière), ce dispositif fonctionne tout l'été et rencontre un succès croissant.

- Dans les espaces de nature en ville: Les parcs et jardins font l'objet d'aménagements pour améliorer leur accessibilité. La sécurisation des accès et des équipements bénéficie à tous les usagers, des enfants aux seniors par des cheminements adaptés, des aires de jeux inclusives, un mobilier urbain accessible, une signalétique claire.
- Dans les espaces sportifs: Des travaux permettant aux personnes en situation de handicap de pratiquer le sport dans les mêmes conditions que tous les usagers sont réalisés (rampes d'accès, sanitaires adaptés, signalétique, vestiaires accessibles).



6/8 La Mairie de secteur a engagé des travaux d'accessibilité pour faciliter l'accès aux services publics. Rampes d'accès, signalétique adaptée, guichets accessibles: ces mesures concrètes permettent à tous les citoyens d'accéder aux démarches administratives dans les mêmes conditions.

La célébration des droits des personnes en situation de handicap

En 2025, Marseille a célébré le 20^e anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes porteuses de handicap. La Ville de Marseille a organisé à l'Hôtel de Ville une rencontre-débat en présence de Jérémie Boroy, président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) et de Jean-François Chossy, rapporteur de la loi. Ces échanges ont permis de valoriser les actions menées par la Ville et ses partenaires, tout en donnant la parole aux personnes en situation de handicap sur leurs attentes et leurs besoins.

4/5 Dans le cadre de la semaine de l'inclusivité, la Mairie de secteur a organisé une grande journée de fête, de rencontres et de partage, le 14 juin 2025, dans le quartier des Chartreux (4^e). Cette manifestation organisée sur la Place Émile Audran a rassemblé 400 participants de tous âges, avec et sans handicaps. En ouverture, une déambulation pour affirmer le droit de toutes et tous à circuler librement en ville, puis des initiations aux activités physiques adaptées grâce à un village associatif et enfin, un Balèti inclusif.

Marseille: ville pilote pour les personnes à mobilité réduite

Marseille a été choisie comme ville pilote pour expérimenter l'application « My Easy Access », outil numérique qui permet aux personnes à mobilité réduite de planifier leurs déplacements en identifiant les itinéraires accessibles. Développée par la Fondation Michelin et par l'association Tourisme & Handicaps, en lien avec les acteurs du territoire, l'application recense les trottoirs abaissés, les passages



piétons sécurisés, les obstacles temporaires, les commerces et équipements accessibles. Collaborative, elle s'enrichit des retours d'expérience des usagers. Cette plateforme numérique recense plus de 400 établissements, services et itinéraires accessibles et propose à la fois une cartographie interactive disponible en ligne, ainsi qu'un flyer téléchargeable.

MAREPOSA « MAison RESSource POPulaire en Santé »: promouvoir l'accès aux soins

En mai 2025, en aménageant des locaux temporaires en attendant la réhabilitation de la Bastide Massenet la Ville de Marseille permis l'ouverture du centre de santé MAREPOSA (14^e), porté par le Collectif Enchanté. La Ville a mis à disposition et aménagé des locaux temporaires dans l'attente de la réhabilitation de la Bastide Massenet. Le Collectif propose un centre de santé prenant en considération toutes les dimensions affectant la santé des habitants, un jardin thérapeutique ainsi qu'un lieu ressources à travers 5 priorités: la prise en compte de la précarité, de l'environnement, la santé des femmes, des enfants, et la santé mentale. MAREPOSA reçoit une cinquantaine de patients par jour et fonctionne avec des médecins généralistes, une sage-femme, une éducatrice spécialisée, une médiatrice en santé, une orthophoniste et une coordinatrice.



Des cheminements apaisés et sécurisés

Des rues rendues aux enfants

Le dispositif « Rue des Enfants », lancé en 2023 par les projets pilotes des écoles Pommier et Révolution (3^e), est réalisé en concertation avec les équipes pédagogiques, les parents d'élèves, les enfants, les habitants et les commerçants de la rue concernée.

Le principe: la rue située devant l'école est fermée à la circulation par des barrières de manière pendulaire (horaires entrée/sortie de classe) ou pérenne. Il remplit un double objectif: **apaiser et sécuriser** les abords des écoles **et développer une porosité entre l'école et l'espace public**.

Le déploiement de ce dispositif peut être accompagné par l'installation de mobilier dit « tactique»: assises de jeux, de jardinières ou bien de boîtes à livres pour permettre aux petits et grands de s'approprier le nouvel espace.

Depuis son lancement, 14 écoles ont bénéficié du dispositif, comme l'école Friedland (6^e) ou encore Saint Henri Raphel (16^e), et de nombreuses autres sont programmées.

La sécurisation des abords des écoles et des espaces publics

Le dispositif « Petits Piétons » vise à sécuriser les abords de toutes les écoles par la présence d'agents de surveillance aux heures d'entrée et de sortie, 190 retraités ont été recrutés à cet effet. Ces mesures visent à **protéger les enfants et apaiser la circulation automobile**.

En complément, des aménagements ont été proposés sur la voirie (ralentisseurs, passages piétons sécurisés, zones 30), la signalisation a été renforcée. En 2025, de nouvelles écoles ont bénéficié d'aménagements de sécurité, dans un objectif de couvrir progressivement l'ensemble du territoire marseillais, en priorisant les écoles situées sur des axes de circulation importants ou ayant connu des accidents.

Le dispositif s'accompagne d'actions de sensibilisation auprès des automobilistes et d'éducation à la sécurité routière auprès des élèves.

La Ville sécurise également l'ensemble des équipements publics fréquentés par les enfants: parcs, jardins, aires de jeux, terrains de sport. Les équipements font l'objet de contrôles réguliers, de remise aux normes, de surveillance. Ces actions visent à assurer aux enfants de pouvoir jouer en toute sécurité. La Ville répond rapidement aux signalements de dégradations ou de dangers potentiels.



4/5 La Mairie de secteur a inauguré en 2025 sa première Rue des Enfants, devant l'école Gillibert (5^e). Des aménagements ludiques permettent de tester de nouveaux usages avant une requalification intégrale de la rue qui permettra sa végétalisation, conformément au souhait des riverains à l'origine d'un projet lauréat du budget participatif, et de sécuriser les enfants et leurs parents pour leur permettre de se retrouver après l'école.



SOMMAIRE



La lutte contre les discriminations et le racisme

Dans les écoles, des ateliers et un prix « Ibrahim Ali »

Créé par le Conseil municipal en 2024 en mémoire du jeune marseillais victime d'un crime raciste en 1995, le parcours Ibrahim Ali est jalonné d'étapes au sein des musées, archives et bibliothèques de la Ville de Marseille ainsi que d'interventions en classes d'associations spécialisées, afin d'engager un travail de réflexion et réaliser une production écrite, théâtrale, musicale, vidéo ou d'un jeu de société visant à lutter contre les préjugés et les stéréotypes.

En 2025-26, pour la 2^e édition du parcours Ibrahim Ali:

- 35 classes de la grande section au CM2 travaillent autour des enjeux de lutte contre le racisme et les discriminations, en s'appuyant sur l'histoire de Marseille et la mémoire d'Ibrahim Ali.
- 11 associations ont été retenues pour intervenir auprès de 56 classes sur l'ensemble des champs des discriminations (handicap, genre, origine, etc.), dans le cadre d'un appel à projets lancé par la municipalité.

À l'occasion de la fête des écoles 2025, à l'issue d'un parcours éducatif de lutte contre le racisme et les discriminations, les premiers prix Ibrahim Ali ont été décernés. Il récompensent le travail collectif de classes allant de la grande section de maternelle jusqu'au CM2. Spectacles de danse ou de théâtre, arts plastiques, photo, écriture de chansons ou création de jeux de société: les 8 classes lauréates sur les 35 participantes ont présenté des projets témoignant de leur créativité et de leur sensibilité.

6/8 Une journée de sensibilisation a été organisée en hommage à Ilan Halimi, jeune homme assassiné en 2006 dans un crime antisémite. Cette journée, ponctuée de témoignages, d'intervention pédagogiques et de moments de recueillement, vise à transmettre et entretenir la mémoire, lutter contre l'antisémitisme et sensibiliser les jeunes générations aux valeurs de respect et de tolérance.

La lutte contre les discriminations sexuelles et de genre

La Ville est un des contributeurs financiers majeurs **du centre LGBTQIA+** ouvert en 2023.

Celui-ci accueille des associations qui luttent contre toutes les formes de discriminations sexuelles et de genre. Il offre un espace d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour les personnes LGBTQIA+ et propose également des actions de prévention, de sensibilisation et de formation. Plusieurs équipements sportifs sont désormais accessibles au public de 8h à 22h, sans discrimination dans l'octroi de créneaux d'entraînement (LGBTQIA+, féminin, handisport) et mis à disposition gratuitement pour tout événement à caractère caritatif.

La Ville réaffirme ainsi son engagement pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.





L'engagement pour le droit des femmes

L'accompagnement des femmes victimes de violences

En partenariat avec les services sociaux, la Police et les associations, la Ville de Marseille met en place un dispositif constitué de diverses actions à destination des femmes victimes de violences.

La Ville finance des hébergements, des coupons de transport pour sécuriser les déplacements depuis le commissariat ou les urgences hospitalières jusqu'aux lieux refuges ou aux Unités Médico-Judiciaires. Les femmes sont prioritaires dans l'attribution de logements sociaux, de même que les familles monoparentales (dont 85% sont des femmes).

La Ville propose aux femmes un accompagnement social (aide éducative et budgétaire, situations de surendettement, aide à la recherche d'emploi et/ou de logement et soutien psychologique). Plus de 1500 consultations individuelles, gratuites et confidentielles sont proposées chaque année.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles

L'information sur les droits des femmes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) est relayé par des campagnes de sensibilisation, la diffusion de supports d'information et l'organisation d'événements. Le dispositif repose sur différentes initiatives :

- En mars 2025, la Ville a lancé un **annuaire marseillais des droits des femmes**. Ce dernier répertorie les structures associatives et/ou institutionnelles qui œuvrent avec et pour les femmes (accès aux droits, lutte contre les violences, cultures de l'égalité, inclusion).

Il met à l'honneur celles et ceux qui ont décidé de s'engager en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes

et les hommes. Toutes les femmes marseillaises pourront ainsi trouver des lieux et des ressources en fonction de leurs besoins et problématiques. Pour faire suite aux recommandations de l'Assemblée citoyenne du futur, il sera traduit en quatre langues.

- L'application **SAFER « Plage »** pour prévenir les violences sexistes et sexuelles durant la saison estivale s'étend sur le littoral marseillais. Des équipes de médiation sont présentes tout l'été sur les plages pour sensibiliser les usagers aux VSS, les inciter à télécharger l'application SAFER et en cas de signalement, faire de la médiation pour protéger les victimes et éventuellement relayer l'alerte aux forces de l'ordre ou aux secours. Reconnue par le Ministère de l'Intérieur, cette application est gratuite, facilement téléchargeable et utilisable en six langues. Les associations locales sont également mobilisées et assurent des permanences chaque semaine

Des événements et des lieux pour s'engager

La Ville de Marseille rappelle son engagement pour les droits des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers de nombreux événements :

- À l'occasion du 8 mars 2025, journée internationale pour les droits des femmes, plusieurs événements se sont déroulés dans la ville, avec le milieu associatif très engagé. Par exemple, l'événement « Les Plus Belles de Mars », organisé en partenariat avec l'association Redplexus, a permis de mettre en lumière les femmes à la tête du tiers-lieu culinaire et solidaire Plan de A à Z, situé sur la Canebière (1^{er}).
- L'inauguration de l'esplanade Gisèle Halimi (2^e), le 23 novembre 2024, afin de rendre visibles les femmes dans l'espace public mais également de lui rendre hommage en mettant l'accent sur son engagement en faveur des droits des femmes et notamment du droit à l'IVG (Interruption Volontaire de la Grossesse).

Ces actions illustrent le souhait de la Ville de faire des sites et des équipements publics, des lieux ressources au service de l'inclusion, de l'autonomie et du vivre ensemble.



2/3

Dans le cadre de sa politique de cohésion sociale et d'égalité femmes-hommes, la Mairie de secteur accompagne la création du Café des Femmes, au sein du centre d'animation de la rue du Jet d'eau. Soutenu financièrement par le fond européen FEDER, ce projet incarne un engagement fort pour le développement social durable. Cet espace, animé par l'association Banlieues Santé, vise à l'émancipation des femmes: reprise de confiance en soi, accompagnement vers l'emploi, accès à des temps de répit et de bien-être.

4/5

Du 3 au 31 mars 2025, une nouvelle édition engagée de « Femmes droits sur Mars » s'est tenue dans les équipements gérés par la Mairie de secteur: spectacles, débats, animations sportives et expositions ont constitué un temps de sensibilisation du public.

Des bancs rouges contre les féminicides

Dans le cadre de son engagement contre les violences faites aux femmes, la Ville de Marseille soutient l'initiative des « Bancs Rouges ». En collaboration avec l'association Femmes Solidaires, la Ville installe ces bancs dans les parcs et jardins municipaux pour **honorer la mémoire** et rendre visible les victimes de meurtre en raison de leur condition féminine, et également, **sensibiliser le public aux violences sexistes et sexuelles**. Chaque banc rouge représente une femme assassinée, rappelant que les féminicides ne sont pas des faits divers et isolés, mais concernent toute la société. Visibles et symboliques, ils honorent la mémoire des victimes et interpellent sur le sujet des violences intrafamiliales et conjugales. Des bancs rouges ont été installés depuis 2023 dans plusieurs parcs marseillais en symbole de la lutte contre les féminicides. Ces bancs portent des messages de sensibilisation et le numéro d'urgence 3919. En 2025, une dizaine de bancs ont été installés sur tout le territoire communal.

4/5

Dans le quartier des Chutes-Lavie, un banc rouge a été installé au jardin des Platanes (4^e)

11/12

Entre fin 2024 et 2025, plusieurs « bancs rouges » ont été installés au Parc de la Buzine (11^e.) et au Parc de la Moline et de la Mirabelle (12^e).

L'appui à l'insertion professionnelle

Une inscription du volet Petite enfance dans le Contrat local des Solidarités conclu entre la Ville et l'État permet d'apporter des réponses aux familles dans la grande précarité.

Au regard des difficultés rencontrées par les parents à s'inscrire dans une démarche pour leur retour à l'emploi, la Ville de Marseille aide à lever le frein que constitue la garde d'enfant. La Ville a signé des conventions permettant la réservation de 57 places en crèches pour encourager l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté. En outre, 5 places sont réservées à l'Abri maternel, une des structures qui accueille les femmes en difficulté et les accompagne dans leur réinsertion.

La Ville a, par ailleurs, élaboré un partenariat avec l'Administration pénitentiaire et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour l'accueil occasionnel des enfants laissés auprès de leurs mères incarcérées au Centre Pénitentiaire des Baumettes.

2/3

La Mairie de secteur a renouvelé, en 2024-2025, son engagement social en accueillant 44 personnes en Travaux d'Intérêt Général (TIG) au sein du service technique. Ce dispositif incarne des valeurs fortes: solidarité, responsabilité, réparation. Les TIG apportent une aide concrète aux services (entretien, logistique, appui événementiel). Sur le plan humain, les TIG favorisent la réinsertion, réduisent la récidive et illustrent une justice éducative.



Promouvoir la santé et le bien-être

L'approche internationale « One Health », traduite en français par « Une Seule Santé », tient compte des liens complexes entre la santé animale, la santé humaine et l'environnement dans une approche globale des enjeux sanitaires. Suite à la pandémie Covid-19, et plus récemment des différentes crises épidémiques, les réflexions pour une meilleure prévention et anticipation des nouvelles crises sanitaires infectieuses ont montré qu'il fallait aussi s'intéresser à leurs facteurs environnementaux. Dans cette lignée, Marseille déploie une politique de santé publique pluridisciplinaire : de la prévention à la gestion des situations d'urgence, de la protection de la santé environnementale à la promotion d'une alimentation durable.

La qualité de l'air

Les enjeux sanitaires et environnementaux

Plus de 68 % des habitants placent la pollution de l'air comme un **sujet majeur de santé** . Les polluants atmosphériques favorisent de nombreuses pathologies chroniques et contribuent chaque année à des décès prématurés. Ils affectent également les écosystèmes environnementaux et urbains : végétation, faune, eau et sols en subissent directement les effets.

À Marseille, l'action municipale vise à réduire ces expositions et à améliorer durablement la santé des habitants, en mobilisant des leviers variés : mobilités, aménagement, transition énergétique, maritime, état des lieux et connaissances, prévention et sensibilisation. La Ville agit pour limiter les sources de pollution en soutenant le développement des transports en commun, des mobilités actives et douces, favorisant un usage apaisé de l'espace public, en coordination avec la Métropole Aix Marseille Provence.

L'ensemble de ces actions vise à faire évoluer les actions entreprises en matière de qualité de l'air et donc de santé publique.

Des capteurs pour mieux connaître

De **nouveaux capteurs ont été installés** à proximité du Grand Port Maritime de Marseille (GPMM), en partenariat avec AtmoSud en novembre 2024. Ils permettent de suivre en temps réel les principaux polluants liés aux activités portuaires comme le dioxyde d'azote ou encore les particules fines.

Les données, accessibles en open source, renforcent la transparence et constituent un outil stratégique pour définir des mesures adaptées afin de réduire l'impact sanitaire du trafic maritime auprès des populations des quartiers directement impactées par les activités portuaires.



EQIS : une étude pour approfondir les connaissances



La Ville de Marseille a mené une étude d'Évaluation Quantitative des Impacts sur la Santé (EQIS PA) sur la mortalité et des maladies évitées (asthme, AVC, diabète, infarctus, etc.). Menée en 2024 et 2025, elle a été cofinancée par l'ADEME et réalisée en collaboration avec Santé publique France, l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) et AtmoSud. Pour la première fois, **l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique au niveau local** a été quantifié selon plusieurs scénarios dont le respect des normes européennes applicables en 2030 et le respect des recommandations en santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Quelques exemples de résultats et de leur interprétation :

- 600 décès prématurés liés aux particules fines pourraient être évités chaque année si les recommandations de l'OMS étaient atteintes ;
- 15 % des cas d'asthmes pour les enfants pourraient également être évités.

Les bénéfices socio-économiques associés aux vies sauvées sont estimés à plusieurs milliards d'euros par an à Marseille. Cette étude constitue une référence scientifique centrale pour guider la stratégie « Mieux Respirer » et engager des actions ambitieuses en matière de santé environnementale.

Le protocole opérationnel lors des épisodes de pollution

En 2025, la Ville de Marseille a élaboré un **protocole de gestion des épisodes de pollution atmosphérique** . Les objectifs poursuivis sont clairs : renforcer la réactivité de la Ville en situation d'alerte, assurer une meilleure protection des populations vulnérables, harmoniser les actions au niveau local et amplifier l'action municipale qui est en charge du relais et de la coordination auprès de la population. Construit en articulation avec la Préfecture et AtmoSud, ce dispositif structure les recommandations sanitaires, les messages d'alerte et les modalités de gestion de crise. Il prévoit des actions graduées en fonction de niveaux d'alerte définis à partir des seuils réglementaires de concentration des polluants.

Pensé pour être **intégré au Plan Communal de Sauvegarde** , le protocole repose sur la mobilisation du CCAS, d'une cellule municipale de suivi, et sur une synchronisation avec le Centre Opérationnel Départemental, afin de garantir la cohérence de la réponse locale avec les dispositifs préfectoraux. Ce chantier structurant témoigne de la montée en capacité de la collectivité pour anticiper les risques environnementaux et renforcer, à terme, la **résilience sanitaire et écologique** du territoire.

La Voie est libre : un événement démonstrateur

Les journées « La Voie est libre », dédiées à la fermeture temporaire d'axes à la circulation automobile, constituent un laboratoire à ciel ouvert des politiques de qualité de l'air.

Ce dispositif, qui permet le temps d'un dimanche, de transformer des voies de circulation automobile en espaces réservés aux mobilités douces et aux piétons est devenu un événement incontournable de la vie locale.

La fermeture à la circulation motorisée de 3,6km de la corniche offre un espace public apaisé, agrémenté de zones de convivialité et de manifestations culturelles

En 2025, des capteurs ont été installés sur le parcours piéton. Les mesures de la qualité de l'air réalisées pendant ces journées, montrent une baisse d'environ 40% des polluants liés au trafic routier. Cette diminution immédiate permet d'objectiver le lien entre trafic et pollution et ainsi d'alimenter la réflexion sur de futures piétonisations et la sensibilisation du public aux bénéfices sanitaires d'une mobilité moins carbonée. Le succès populaire confirme l'acceptabilité des alternatives de mobilité douce.



Informers les citoyens

La Ville de Marseille se structure pour sensibiliser la population aux enjeux et aux solutions de la qualité de l'air en rendant accessible le maximum d'informations.

En organisant le 14 octobre 2025, pour la quatrième fois, son événement « **Mieux respirer à Marseille** » dans le cadre de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air.

Cette journée, dédiée aux enjeux de santé publique, a proposé :

- Des animations pédagogiques dans les écoles, notamment à l'École Eugène Cas, en partenariat avec les associations ;
- Des ateliers de sensibilisation pour les plus jeunes ;
- Une restitution auprès des acteurs locaux des résultats de l'EQIS, rappelant l'importance d'une action collective pour améliorer la santé des Marseillais.

Elle a permis de valoriser les bonnes pratiques du quotidien et de renforcer la compréhension des liens entre qualité de l'air, mobilité et santé.



En créant une page dédiée sur son site internet qui centralise les données et actions sur la qualité de l'air, la Ville propose des informations en direct sur la qualité de l'air, des conseils pratiques pour agir ainsi que des contenus approfondis d'information. La page devient un outil de référence pour les citoyens, les écoles et les partenaires.

Un sentier pollinier pour sensibiliser aux allergies

Suite à la recrudescence des allergies en France sous l'effet notamment du changement climatique et de la pollution de l'air, la Ville de Marseille en collaboration avec le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) a mis en place un sentier pollinier au cœur du parc Borély.

Inauguré le 22 mai 2025, ce parcours de 1,5km, dont 500 mètres au cœur du jardin botanique, a pour vocation de sensibiliser le grand public à la richesse des écosystèmes et aux **enjeux des allergies polliniques** . Les objectifs du projet sont d'offrir un parcours pédagogique accessible à tous et d'informer sur les espèces allergisantes, dont l'impact est renforcé par le changement climatique et la pollution atmosphérique.





L'alimentation durable

Le Projet Agri-Alimentaire Marseillais (PAAM)

Au croisement de différentes politiques publiques relatives à la préservation de la santé, à l'environnement et à la transition agro-écologique, le Programme national pour l'alimentation (PNA) est complémentaire et articulé avec de nombreux autres plans comme le Plan National Nutrition Santé (PNNS) qui fixe les objectifs, principes et orientations de la politique nutritionnelle. La Ville entend répondre aux exigences réglementaires tout en structurant ses politiques publiques, en soutenant l'émergence de nouveaux projets fédérateurs, exemplaires ou innovant dans le cadre de la démarche des Plans alimentaires territoriaux (PAT).

C'est dans ce cadre, que la Ville de Marseille souhaite porter un **Projet Alimentaire de Territoire (PAT)**. Elle a préparé et déposé sa candidature auprès du Ministère en charge de l'agriculture afin d'obtenir **la reconnaissance de son PAAM comme PAT de niveau 1** (qui permet d'identifier et d'accompagner les PAT émergents dans leur construction).

Le PAAM a vocation à s'articuler avec les politiques de santé publique, de transition écologique et d'insertion économique. Il est donc étroitement lié à l'approche « Une seule santé », aux ambitions climatiques portées par Marseille : Objectif Climat 2030, au Plan d'Adaptation au Changement Climatique, ainsi qu'à la Stratégie Locale pour la biodiversité.

Les acteurs locaux sont mobilisés pour construire collectivement la future politique alimentaire locale et durable communale, certains se sont même exprimés favorablement au travers des courriers de soutien à la candidature de la Ville.

Une éducation à l'alimentation dès le plus jeune âge

L'apprentissage du goût est un enjeu de santé publique. Chaque mois, des menus originaux permettent de découvrir les gastronomies régionales et internationales. À partir de la rentrée 2025 et dans le cadre du nouveau marché de restauration scolaire, une vingtaine de nouvelles recettes et de nombreux menus thématiques et festifs sont proposés au cours de l'année.

Des animations éducatives sont également dispensées pour sensibiliser les enfants à l'alimentation durable, à l'éducation au goût et à la santé : découverte des fruits et légumes de saison, jeux autour des cinq sens, éducation aux goûts, sensibilisation au gaspillage alimentaire, ateliers cuisine.

Dans le cadre de la Semaine du goût édition 2025 (13-19 octobre 2025) la Ville a lancé un appel à projets en ayant lancé un appel à projets ayant permis aux associations locales de proposer des ateliers de cuisine participatifs et gratuits dans les écoles et les équipements municipaux.



La diffusion et la valorisation de la diète méditerranéenne

Au-delà d'un simple régime alimentaire, la diète méditerranéenne incarne un héritage de traditions culinaires, agricoles, de savoir-faire séculaires et de modes de vie répondant à de nombreux enjeux de la transition écologique. Promouvoir cette diète, c'est puiser dans cette histoire pour réinventer des pratiques agricoles durables, créer des espaces de convivialité et composer des assiettes aux bienfaits reconnus pour la santé.

En choisissant de soutenir la création du premier site collaboratif dédié à la diète méditerranéenne, Marseille se dote d'un outil supplémentaire pour déployer sa stratégie d'agriculture urbaine et d'alimentation durable.

Cet outil est l'un des points forts de l'élaboration du dossier préalable au dépôt de la candidature de Marseille au patrimoine mondial de l'UNESCO, en tant que Cité de la diète méditerranéenne aux côtés de Chefchaououen au Maroc, Soria en Espagne, Tavira au Portugal, Coron en Grèce, Agros en Chypre, Brač et Hvar en Croatie et Cilento en Italie.

La Régie de Quartier Noailles-Belsunce

La Régie de Quartier Noailles-Belsunce développe un projet exemplaire de livraison de petits-déjeuners équilibrés à vélo. Ce projet conjugue insertion professionnelle (les salariés en insertion assurent les livraisons), alimentation saine (petits-déjeuners équilibrés composés de produits locaux) et mobilité douce décarbonée (livraisons à vélo). Cette initiative illustre **une approche systémique** qui génère des bénéfices multiples : insertion, santé, environnement, économie locale. Elle incarne parfaitement la démarche inclusive de Marseille.

La protection de la santé environnementale

La lutte contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens

Présents dans 80 à 99% des organismes analysés en France, les perturbateurs endocriniens (PE) sont des additifs chimiques qui se cachent dans le quotidien. En partenariat avec le Réseau santé-environnement et la CPAM, la Ville a lancé l'opération « 0 phtalates », des PE responsables de maladies respiratoires et de cancers.

L'opération s'est traduite par la distribution de 50 bracelets à des élus et des agents, en majorité qui interviennent dans le secteur de l'enfance, suivie d'une formation pour apprendre à les éviter.

Ces bracelets ont mesuré l'exposition des participants aux phtalates dans le quotidien en avril et en juin. Malgré des améliorations observées chez certains participants, la majorité a vu son exposition augmenter en raison de la canicule. En effet, lorsque les matériaux chauffent ils libèrent plus de PE.

Ces résultats soulignent que les changements de comportements individuels ne peuvent remplacer l'action collective. C'est le sens de l'engagement de la Ville, signataire de la Charte « **Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens** », qui agit pour la réduction des PE dans la restauration scolaire, les achats et les pratiques de nettoyage.

La dépollution du littoral sud démarre

Un important **chantier de dépollution piloté par l'ADEME** a commencé à l'été 2025 le long du littoral sud.

De la fin du XIXe siècle au début des années 2000, les activités industrielles ont été omniprésentes sur tout le littoral sud de la Ville. Entre la Madrague de Montredon et Callelongue, une vingtaine d'usines produisaient soude, chaux, verre, raffinage de soufre, plomb.

Dès le début des années 2000, la menace des dépôts massifs de scories pour l'environnement et pour la santé des personnes a été décelée.

Sous maîtrise d'ouvrage de l'État, **20 sites**, situés entre Saména et Callelongue, font l'objet soit d'une dépollution soit d'une mise en sécurité des scories. Entre 2025 et 2026, **7 dépôts de scories** et **1 500 m³** seront évacués vers des filières de traitement des matières dangereuses.

À la demande de la Ville de Marseille, pour assurer l'information aux habitants et usagers, un comité de suivi qui rassemble les CIQ et des associations environnementales a été relancé début 2024 et se réunit régulièrement.

La Ville de Marseille, services centraux et Mairie de secteur, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Département, L'État et le Parc national des Calanques ont travaillé de concert à la création de parkings visiteurs et à l'amélioration du réseau de transport, afin de compenser les pertes de places liées à l'emprise du chantier.



La prévention auprès des plus fragiles

La gestion du Plan Canicule

Face à l'intensification des épisodes de chaleur liée au changement climatique, la Ville déploie chaque année un **Plan Canicule adapté aux niveaux d'alerte météorologique**.

Des mesures permettent d'anticiper, de protéger, d'informer, de prévenir et d'assurer la continuité du service public tout en améliorant le cadre de vie des Marseillais et en priorité des populations les plus vulnérables.

Selon le niveau d'alerte, les mesures activables sont les suivantes :

- Protection des publics vulnérables : maraudes et prises de contact (sans-abri), veille renforcée (personnes âgées/iso-lées), actions ciblées petite enfance ;
- Accès aux îlots de fraîcheur : actualisation de la carte interactive des lieux rafraîchis ; ouverture élargie de certains sites (ex. accès 24 h/24 plage des Catalans si nécessaire) ; gratuité temporaire des piscines municipales ;
- Information et alerte : campagnes multi-canal (réseaux sociaux, presse locale, Système d'Appel en Masse) sur les bons gestes en cas de canicule ;
- Prévention interne en tant qu'employeur public.



Les Villages Santé 2025

S'inscrivant dans le Contrat Local de Santé n°4, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Ville déploie des **Villages Santé** pour aller dans tous les quartiers à la rencontre des populations les plus éloignées du système de santé. Ces derniers rassemblent 70 partenaires, dont des professionnels de santé, des associations, des structures d'accès aux droits et aux soins, de prévention et de promotion de la santé et des services municipaux.

En 2025, La Ville de Marseille a organisé cinq Villages Santé dans les QPV, afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, en permettant aux habitants d'avoir accès pendant deux ou trois jours aux acteurs clés de leur territoire pour prendre soin d'eux et s'inscrire dans un parcours de soin si nécessaire.

Le Centre de Vaccinations Internationales et la Maison Sport Santé de la Ville de Marseille ont également participé à chaque édition, en proposant des bilans de prévention, de la vaccination et des bilans de sport aux habitants.



Marseille, Ville solidaire contre le cancer



Avec le lancement de l'initiative « Marseille Ville solidaire contre le cancer », la Ville agit et renforce son engagement dans la **prévention, le dépistage, la sensibilisation** et la structuration d'un cadre d'action cohérent avec l'Institut National du Cancer.

Parce que 40% des cancers sont évitables, la Ville a souhaité concentrer son action sur les actions de prévention et de sensibilisation aux enjeux :

- Prévention du soleil auprès des enfants et du grand public avec la distribution de 3750 kits contenant : une crème solaire respectueuse de l'environnement et de la peau, une casquette, un livret de sensibilisation, ainsi qu'un sac à colorier. La distribution s'est accompagnée d'une formation des animateurs des centres par la médecin conseil de la Ville ;
- Une conférence de sensibilisation aux risques du soleil et aux cancers de la peau avec l'intervention du Pr Richard, cheffe de service de dermatologie de la Timone ;
- Dépistage et promotion de la santé avec les Villages Santé et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) ;
- Évènements de sensibilisation (mars bleu, octobre rose, ateliers avec l'Après M...);
- Accueil d'une exposition itinérante de la cité des sciences pour sensibiliser le grand public ;
- Renforcement des actions sur les déterminants des cancers : activité physique, alimentation, nature en ville, perturbateurs endocriniens, etc. ;
- Structuration du cadre d'action avec la signature de la Charte de l'Institut National du Cancer.

La sensibilisation aux dangers du soleil

Le soleil fait la beauté de Marseille mais ses rayonnements UV peuvent être dangereux pour notre santé. Dans le cadre de l'opération « Marseille Ville Solidaire contre le cancer », la Ville a décidé de sensibiliser et de protéger la population, en particulier les enfants.

En début d'été, la Ville a organisé des **actions de prévention et d'accompagnement** :

- Une conférence de sensibilisation aux risques du soleil et aux cancers de la peau avec l'intervention du Pr Richard, cheffe de service de dermatologie de la Timone ;
- La distribution de 3750 kits de prévention solaires auprès d'enfants accueillis dans les centres aérés de tous les arrondissements. Chaque kit contient : une crème solaire respectueuse de l'environnement et de la peau, une casquette, un livret de sensibilisation, ainsi qu'un sac à colorier. La distribution est accompagnée d'une formation des animateurs des centres par la médecin conseil de la Ville.

La vaccination, un engagement pour la protection des populations

Le centre de vaccinations internationales de la Ville de Marseille, situé près du Vieux-Port et de la Canebière, est un centre médical dédié à la prévention des maladies infectieuses par la vaccination, ouverte à toutes et tous.

Après une consultation avec un médecin, chacun peut bénéficier gratuitement des vaccins inscrits au calendrier vaccinal en vigueur, gratuit ou à moindre coût pour les vaccins obligatoires et/ou recommandés dans le cadre de voyage à l'étranger.

Le centre accueille plus de **6000 patients** et effectue près de **10 000 actes** médicaux et vaccinations chaque année.

En plus de ces services, il a été proposé en 2025 :

- La vaccination contre le papillomavirus (HPV), responsable notamment du cancer du col de l'utérus, dans le cadre de la campagne nationale de l'ARS au sein de 40 collèges ;
- La vaccination contre la tuberculose (le BCG) ;
- Des actions de proximité afin de procéder à une régularisation de la vaccination à destination d'un large public et plus spécifiquement des personnes éloignées du système de santé, en partenariat avec les acteurs du territoire ;
- Le repérage de certaines pathologies : diabète, Hépatites B et C, VIH, à travers une nouvelle offre de prévention personnalisée : les entretiens de prévention qui se déroulent selon 3 axes l'information, le dépistage et l'accompagnement.



Permettre l'épanouissement des plus petits

L'enfance et la jeunesse constituent une priorité absolue pour Marseille. Du plus jeune âge à l'adolescence, la Ville de Marseille déploie des moyens significatifs pour garantir à chaque enfant les conditions d'un épanouissement harmonieux. L'ensemble de ces politiques publiques vise à réduire les inégalités sur l'ensemble du territoire.

L'attention portée aux plus petits

Marseille: Ville amie des enfants

Marseille est labellisée « Ville amie des enfants » par l'UNICEF France, qui reconnaît l'engagement municipal en faveur de l'enfance. Un plan municipal pour l'enfance et la jeunesse 2020-2026, structure la démarche autour du bien-être, de l'éducation pour tous, de la lutte contre les discriminations

et de la participation citoyenne. Parmi les actions qui placent l'enfant au cœur des politiques publiques municipales, on peut citer :

- Considérer la nutrition comme facteur déterminant du développement;
- Simplifier les démarches administratives via le guichet unique Superminot;
- Réviser les modalités d'accueil des jeunes enfants pour les plus défavorisés et organiser des ateliers de soutien scolaire gratuits;
- Faire des enfants des membres actifs de notre démocratie, par la création d'un Conseil municipal des enfants et d'un Conseil municipal des jeunes;
- Former et sensibiliser aux droits de l'enfant;
- Mettre en place des Rues des enfants



Des points d'information petite enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les communes sont autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant. Quatre nouvelles compétences sont donc confiées à la Ville de Marseille dont l'information et l'accompagnement des familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents.

À ce titre, et afin d'informer les familles des différents modes d'accueil et des ressources, la Ville a lancé une expérimentation depuis le mois de juillet 2025: la création de **Points d'information petite enfance** assurés par des agents de la Ville. L'objectif est de pouvoir informer les parents concernant les différents modes d'accueil, leur coût, les modalités d'inscription, les ressources du territoire, etc.

L'expérimentation se déploie actuellement sur **six lieux**:

- dans 5 bureaux municipaux de proximité 1 ou 2 jours par semaine (Canebière, Saint-André, Saint-Joseph, Cabucelle, Sakakini);
- à l'accueil Superminot avec des permanences 4 jours par semaine.



Des crèches inclusives et innovantes

La Ville de Marseille poursuit plusieurs initiatives pour accompagner la petite enfance:

- **L'accueil des enfants en situation de handicap** ou nécessitant des accueils spécifiques individualisés, poursuit son déploiement. Grâce au recrutement de personnel qualifié (médecins, auxiliaires de vie), à la formation des équipes, la modification des critères d'attribution de places en crèche municipale prenant en compte les enfants en situation de handicap, les partenariats avec des professionnels spécialisés, les enfants bénéficient d'un accueil de qualité et adapté.

- La collaboration avec des partenaires locaux se poursuit comme avec l'Unité de Soutien aux Développement du Bébé (USDDB) du Centre hospitalier Valvert. Ce projet de recherche inédit a vocation d'évaluer l'impact du dépistage et de la prise en charge spécialisée précoce et intensive des bébés de 4 à 24 mois sur leur trajectoire développementale.

- **La crèche mobile** pour rapprocher les services de petite enfance des familles. Pour mieux répondre aux besoins occasionnels de parents d'enfants de 12 mois à 4 ans, ce véhicule, animé par des professionnelles de la Petite enfance, a été aménagé en une halte-garderie itinérante et gratuite. Il stationne, sur les sites d'accueil partenaire, dans les QPV, afin d'aller-vers les publics éloignés des modes de garde afin de permettre aux parents de se libérer pour effectuer des démarches administratives ou d'insertion. En 2024-2025, la crèche mobile s'est déployée sur 9 sites accueillant 200 enfants par mois. Un nouveau site vient s'ajouter au dispositif, au centre social Saint Mauront (3^e).

- Le développement de l'éveil culturel et artistique. De nombreux dispositifs ont permis aux crèches de bénéficier



d'actions d'éveil culturelles et artistiques, d'ateliers organisés par les musées, de temps d'éveil musical, de projets avec les bibliothèques municipales. Plus de 60 sorties ont été organisées par les crèches en associant les parents: théâtre, bibliothèque, ferme pédagogique, parc, musées, etc. Des partenariats inédits se sont noués avec l'Opéra (700 participants à une représentation de Pierre et le Loup à l'Opéra), le MUCEM, la Criée. En novembre 2025, le Tout Petit Festival a proposé avec une nouvelle journée pour les familles et une journée pour les professionnels de la Petite enfance.

- Des jardins pédagogiques ont poussé dans plusieurs crèches ce qui permet aux enfants de découvrir la nature et le monde végétal, et de s'inscrire dans un projet de développement durable.

- Des projets intergénérationnels ont vu le jour pour favoriser les relations des enfants avec leurs aînés en construisant avec eux des actions pédagogiques qui permettent à tous d'aller à la rencontre de l'autre.





Des dispositifs pour accompagner les élèves en difficulté

La Ville de Marseille a mis en place, ces dernières années, une politique ambitieuse d'inclusion pour les enfants :

- **Le Programme de réussite éducative (PRE)** accompagne les enfants de 2 à 16 ans dans les Quartiers Politiques de la Ville (QPV), dans une centaine d'écoles, dont une vingtaine de maternelles. L'objectif du programme est de prévenir le décrochage scolaire, de renforcer le lien famille-école et de favoriser la réussite de chaque enfant.

Chaque parcours est construit avec la famille et mobilise les ressources du territoire : enseignants, professionnels de santé, travailleurs sociaux, associations culturelles et sportives, services de la Ville. Les interventions couvrent plusieurs champs : apprentissages, santé, confiance en soi, socialisation, culture, sport et parentalité. Cette approche globale et coordonnée permet de lever les freins à la réussite scolaire.

- **Les études surveillées.** La Ville de Marseille investit dans le soutien scolaire pour l'ouvrir au plus grand nombre : aujourd'hui, jusqu'à 19 000 enfants en bénéficient. Les études surveillées se déroulent dans 75% des écoles marseillaises. Gratuites pour les familles, elles sont assurées par des enseignants volontaires rémunérés par la Ville.

- **Les ateliers MARS (Marseille Aide à la Réussite Scolaire),** dans les écoles du réseau d'éducation prioritaire de la Ville, offrent un accompagnement éducatif et ludique, dédié à la réussite scolaire en partenariat avec l'Éducation nationale. Le travail autour de la prise d'un goûter équilibré et sans déchets, entrepris en 2024, se poursuit sur l'année scolaire 2025-2026. L'objectif de ce temps est d'amener les familles et les enfants à apporter des goûters équilibrés avec un objectif de réduction des déchets.

Dans le cadre de l'Ad'AP, des aménagements permettent aux enfants en situation de handicap de circuler librement dans tous les espaces scolaires.

Un soutien à la réussite de tous les élèves.

Une offre éducative mieux structurée et plus accessible



La Ville a mis en place une **nouvelle Plateforme** des Offres Éducatives de Marseille (POEM) dont l'objectif est de permettre aux enseignants des écoles marseillaises et aux animateurs des centres de loisirs (ACM) **d'accéder en ligne à tout le catalogue d'activités éducatives** à découvrir sur le territoire. Les enseignants ont la possibilité d'y construire leur propre projet, en partenariat avec des associations, et d'y demander un financement par la Caisse des écoles. Ils peuvent aussi se porter candidat pour faire participer leur classe à des parcours éducatifs riches et variés incluant visites, ateliers, ressources pédagogiques et transports. Ils peuvent aussi choisir de participer à des actions de découverte ou des activités éducatives, culturelles ou sportives.

Un catalogue qui s'enrichit chaque année par des appels à projets ; pour la rentrée 2025, 23 nouveaux projets innovants pour l'éducation artistique et culturelle ont été sélectionnés.

Le soutien de tous les enfants sur la pause méridienne

La Ville s'engage pour rendre possible l'accueil de tous les enfants sur la pause méridienne.

À la rentrée de septembre 2025, en complément des 215 personnels accompagnants les enfants en situation de handicap déployés par l'Éducation nationale dans les établissements scolaires, la Ville de Marseille a recruté plus de 400 personnels **accompagnants de pause méridienne** afin de favoriser l'autonomie, la sécurité, l'épanouissement et l'intégration de tous les enfants, quels que soient leurs besoins.

La Ville déploie également une action volontariste, sans attendre la mobilisation de l'État, en recrutant en 2025, 400 accompagnants pour les enfants en situation de handicap (AESH). **Ces recrutements** permettent de répondre aux besoins des personnels pendant la pause méridienne pour l'année scolaire 2025-2026 mais également dans les centres aérés municipaux (ACM) gérés par les Mairies de secteur. Cette politique d'inclusion permet à tous les enfants de bénéficier de la restauration scolaire et des animations proposées pendant la pause méridienne.

L'accompagnement des familles les plus modestes

Un kit scolaire et des fournitures pour plus d'égalité et de pouvoir d'achat

Comme les années précédentes, le kit scolaire 2025 a été mis en place avec le concours des enseignants et des parents d'élèves. Il intègre de nouvelles fournitures pour être au plus près des besoins, et toujours avec la même exigence de qualité. Il améliore ainsi les conditions d'enseignement des équipes éducatives. Cette année, il intègre quelques nouveautés : un cahier de liaison Ville de Marseille, une gourde pour les élèves de CP, et un gobelet écocop pour les élèves de maternelle.

En outre, plus de 2 000 élèves d'écoles labellisées E3D (écoles en démarche globale de développement durable) ont reçu une boîte à goûter pour limiter la production des déchets.

En 2025, le budget alloué aux fournitures scolaires par la Ville de Marseille est le double de celui instauré au début du projet. Le kit, associé aux dotations aux établissements (dépensées directement par les enseignants), représente pour les parents une économie de 85 euros par enfant.

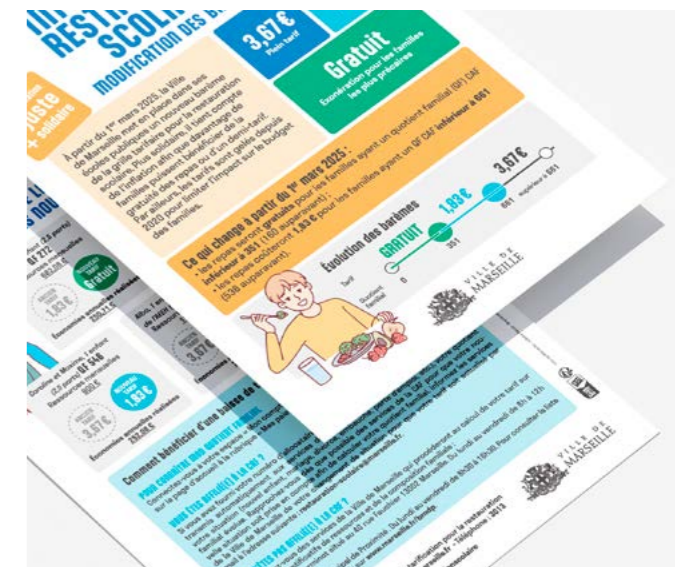


Un nouveau barème plus solidaire pour les cantines scolaires

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Ville de Marseille a mis en place dans ses écoles publiques un nouveau barème de la grille tarifaire pour la restauration scolaire. Plus solidaire, il tient compte de l'inflation afin que davantage de familles puissent bénéficier de la gratuité ou d'un demi-tarif pour les repas des enfants à la cantine.

En outre, des réductions de tarifs à la restauration scolaire peuvent être accordées si une situation sociale particulièrement difficile est signalée par un travailleur social, notamment du CCAS de la Ville.

Enfin, dans un contexte d'inflation où un tiers des français indiquent ne plus pouvoir faire trois repas par jours, la Ville a fait le choix de geler les tarifs de la restauration scolaire depuis 2020 pour préserver le pouvoir d'achat des familles.



25%
de fournitures
écolabélisées



Des projets éducatifs hors temps scolaire

Une continuité entre les temps de l'enfant avec le PEDT

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) a été adopté en 2022, et reconduit jusqu'en 2026-2027. Il est au service des enfants de 3 à 12 ans en faveur de leur émancipation. Il permet de proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité sur les temps périscolaires et extrascolaires, en lien avec l'école. La territorialisation de l'offre proposée aux enfants vise à davantage tenir compte des spécificités et des besoins de chacun des 8 secteurs de la ville. Le PEDT a été élaboré en collaboration avec l'ensemble des acteurs éducatifs locaux et les services de l'État s'appuie sur 3 axes de travail fondamentaux: la complémentarité éducative, la prise en compte des différents territoires et l'animation territoriale, afin d'avoir un cadre d'échange permettant le dialogue et la connaissance mutuelle.

Cette coopération s'appuie sur 7 socles thématiques qui sont déclinés en actions spécifiques sur chaque territoire: Culture, Sport, Santé, Citoyenneté, Éducation à l'environnement, Formation, Violences faites aux enfants.

L'axe transition écologique et qualité de vie est organisé autour des objectifs suivants:

- Accompagner les initiatives des enfants en faveur de la transition écologique;
- Sensibiliser aux enjeux du changement climatique et de la préservation des ressources;
- Sensibiliser les enfants aux jardins et fermes pédagogiques et à l'alimentation durable.

Chaque année, la Ville soutient financièrement des initiatives associatives faisant vivre le PEDT.

Une offre élargie dans les centres aérés

Les **150 centres aérés municipaux** proposent, les mercredis et pendant les vacances scolaires, **13000 places**. Ces structures associatives ou gérées en régie municipale constituent un outil essentiel pour l'apprentissage du vivre-ensemble. Pratiques artistiques et sportives, sorties culturelles, découverte de la nature, excursions: une multitude d'activités en fonction de l'âge des enfants éveillent les petits Marseillais de manière ludique et pédagogique. Avec des moyens renforcés, les centres aérés associatifs ou municipaux ont vu leur fréquentation augmenter de 30% chaque année. Traditionnellement fermés au mois d'août, les ouvertures estivales des centres sociaux s'étendant: 47 centres étaient ouverts en 2025.



610 386
places en centre
accueil et
loisir



près de
3 000 enfants
sont partis en vacances
grâce à « Vacances
pour tous »
(contre 415 en 2020)

Le dispositif « Vacances pour tous »

La Ville de Marseille s'engage pour un droit aux vacances pour tous. En s'associant aux structures relevant de l'éducation populaire, elle propose aux enfants des QPV des séjours en colonie durant les vacances.

Ce dispositif permet aux familles aux revenus très modestes de bénéficier d'une **tarification comprise entre 1 et 10 euros par jour**. Les séjours sont financés en grande partie par la Ville de Marseille, l'appui de l'État et de la Caisse d'Allocations Familiales.

En 2025, près de 3000 enfants sont partis en vacances grâce à ce dispositif.

6/8

La Mairie de secteur systématise la création d'espaces dédiés aux enfants lors de ses événements publics. Animations, jeux, ateliers créatifs: ces espaces permettent aux familles de profiter pleinement des événements culturels et festifs du territoire.



Des aires de jeux inclusives

La Ville de Marseille installe des aires de jeux inclusives dans ses parcs et jardins. Elles sont conçues pour accueillir tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap. Jeux accessibles en fauteuil roulant, sol amortissant, signalétique adaptée, parcours sensoriels: autant d'aménagements qui permettent aux enfants en situation de handicap de jouer avec les autres enfants. Cette mixité dans le jeu favorise l'inclusion dès le plus jeune âge et change les regards.



Renforcer la démocratie locale

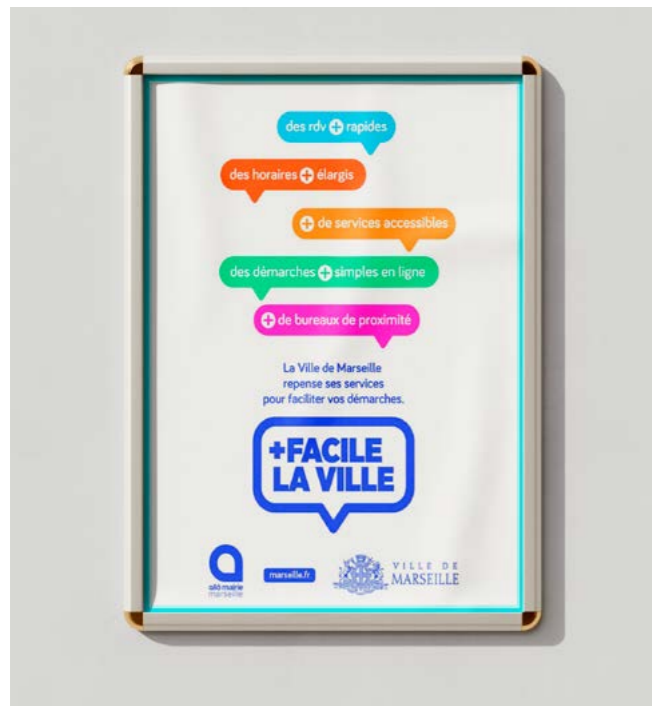
La Ville de Marseille installe les conditions d'une participation citoyenne active au cœur de ses projets. Sous forme d'intelligence collective, d'animations en lien avec le tissu associatif, elle choisit une démocratie locale vivante où les habitants deviennent acteurs de l'avenir de leur ville.

La Gestion de la Relation Citoyen

Afin de répondre à l'évolution des attentes des citoyens, la Ville de Marseille déploie un programme complet, construit avec les métiers municipaux.

Des avancées concrètes illustrent la nouvelle ambition portée sur la Gestion de la Relation Citoyen (GRC) : un accueil unique pour les familles, une prise de rendez-vous facilitée pour les documents d'identité grâce à une nouvelle solution numérique, ou encore des réponses aux demandes des usagers mieux suivies et sécurisées grâce à la gestion électronique du courrier. Cependant la GRC ne se limite pas à la simplification des démarches administratives, mais de replacer l'utilisateur au cœur des démarches, de renforcer sa performance globale et d'engager la Ville dans une véritable démarche qualité, pour mieux informer et orienter les Marseillais.

Accessibilité, disponibilité, réactivité et efficacité sont désormais les maîtres-mots d'un service public plus proche, plus attentif, et plus performant. Pour porter ce message, faire rayonner cette ambition, la GRC se dote d'une nouvelle identité : la marque « + FACILE LA VILLE », qui est progressivement déployée à travers une campagne de communication dans les Bureaux municipaux de proximité et d'autres lieux d'accueil du public.



L'Assemblée Citoyenne du Futur

L'Assemblée Citoyenne du Futur (ACF), lancée le 15 mars 2023, réunit 111 citoyennes et citoyens tirés au sort pour formuler des propositions au service de la transition écologique et sociale. La première édition a porté sur le tourisme durable, le partage de l'eau, la relation ville-nature et la démocratie participative, avec des contributions prolongées dans divers espaces de réflexion, comme le comité d'expertise d'usage du plan guide Littoral sud et lors du Sommet climate chance Europe Afrique 2025.

En 2025, la deuxième édition a porté sur deux sujets distincts : la santé des femmes et la propreté. La restitution des livrets citoyens en juin a conduit la Ville à prendre six engagements, dont la traduction de l'annuaire des droits des femmes et la préfiguration d'un comité d'usagers sur la propreté, ancrant durablement la voix citoyenne dans l'action municipale.



Les Tables de l'écologie populaire

Avec le soutien de l'Union Européenne et la Ligue de l'Enseignement, la Ville de Marseille a lancé une démarche de mobilisation novatrice dans plusieurs quartiers de Marseille : les Tables de l'écologie populaire. L'objectif est de faciliter la rencontre des habitants autour des enjeux de transition écologique et augmenter leur pouvoir d'agir en collectif. Les premiers résultats soulignent que la transition écologique n'est pas un défi individuel se limitant à des éco-gestes mais appelle avant tout une réponse dans des mouvements collectifs qui transforment durablement la société.

- À Notre-Dame-Limite (15^e), cette démarche a permis de répondre au besoin des habitants pour le rétablissement d'une ligne de bus de nuit ;
- À Saint-Victor (7^e), les habitants, avec le soutien du facilitateur, se mobilisent pour créer un jardin partagé.

La parole donnée aux habitantes et aux habitants

Les Budgets Participatifs

La démarche de Budget Participatif est un outil de participation citoyenne permettant aux Marseillais de proposer des idées dans des domaines les plus variés (nature en ville, sport, culture, solidarité/convivialité...) pour améliorer leur cadre de vie et les aménagements de proximité.

Une première édition a eu lieu en 2024 et une deuxième édition du Budget participatif marseillais a été inaugurée fin 2024 dans les arrondissements du sud, de l'est et du centre-ville. Les 1 600 idées et propositions initiales ont fait l'objet d'études de faisabilité et les 71 projets réalisables ont été soumis au vote (14 000 votants papier ou numérique). Les projets lauréats ont été annoncés fin 2025 et seront réalisés dans les 10 arrondissements concernés avant la fin d'année 2027.



Les projets lauréats sont ici :



Les Laboratoires Citoyens

Les Laboratoires Citoyens de l'écologie populaire visent à donner aux habitants et acteurs de terrain la capacité de transformer leur quotidien en intégrant les enjeux de transition énergétique et écologique. Financés grâce aux projets européens POSEIDON, PILOT ainsi qu'à l'étude de l'ADEME CoPlanHeat, ils associent les citoyens au diagnostic, à la définition de leviers et à l'action collective à l'échelle de leur quartier. Plusieurs enjeux articulant transition écologique qualité de vie au quotidien sont travaillés : l'accès à la nature en ville, la mobilité, l'accès à l'alimentation durable, la précarité énergétique et les quartiers à énergie positive, la lutte contre les îlots de chaleurs urbains et les passoires thermiques. Sont notamment concernés par ces démarches les quartiers Saint-Pierre (5^e), Bompard/Endoume (7^e), Kallisté/La Solidarité/Bourrelly (15^e), La Valbarelle/les Néréides Bosquets (11^e).



Appel à projets participatifs
2,5 M€ alloués
71 projets soumis au vote





Le dispositif « Prenez Place »

Le dispositif « Prenez Place » invite les habitants à proposer des aménagements temporaires de l'espace public: mobilier urbain éphémère, végétalisation, animations afin de tester des aménagements avant de les pérenniser. Le dispositif illustre une nouvelle façon de fabriquer la ville avec les habitants: en encourageant la créativité citoyenne, les habitants deviennent concepteurs de leur cadre de vie.

La place Sébastopol (4^e) est un exemple du dispositif. Démarré en 2023, il s'est concrétisé en 2025 par des ateliers de co-conception où les habitants du quartier ont été invités à imaginer collectivement l'avenir de cette place centrale en fonction des usages et des aspirations des riverains.

Les services centraux et de la Mairie de secteur ont par la suite fait le choix d'un aménagement transitoire de la partie nord de la place, qui permet désormais aux habitants du quartier et aux parents d'élèves de profiter d'un espace de détente et de flânerie en marge du marché ou des sorties d'école. De nouveaux publics et de nouveaux usages s'installent peu à peu sur la place, qui devient un lieu de convivialité et plus seulement de passage.

Les concertations pour de grands projets urbains

Marseille organise régulièrement des concertations sur tous les projets structurants: Littoral Sud (plusieurs milliers d'habitants consultés, comité d'expertise d'usage), espaces verts (usagers co-décidant des aménagements), projets urbains des Mairies de secteur, plan école. Ces démarches garantissent que les projets répondent aux besoins réels.



La participation du tissu associatif et économique

Les États généraux de la Vie Associative

Marseille est riche d'un tissu associatif dense, actif et d'une grande diversité. L'année 2025 a été l'occasion d'aller à la rencontre du monde associatif dans le cadre des États Généraux de la Vie Associative. En avril, 4 ateliers de proximité ont été organisés permettant la rencontre avec 200 acteurs associatifs. Ils ont été consultés sur leurs souhaits d'amélioration portant notamment sur l'évolution de la relation administrative, l'accompagnement technique et logistique et la création d'espaces d'échange.

Le 1^{er} juillet, un temps fort a été organisé au Palais du Pharo réunissant 800 participants. Des ateliers de réflexion, des espaces de rencontres et de partage ont donné la parole aux associations et favorisé l'interconnaissance. À la fin de la journée, une charte d'engagement reprenant les contributions des ateliers de proximité a été signée.



Le forum des partenaires du PAAM

Dans le cadre de la préparation de sa candidature à la reconnaissance de son PAAM comme Projet Alimentaire Territorial (PAT) de niveau 1, la Ville a organisé le 8 octobre, un forum des partenaires.

Ce forum a réuni et mobilisé près d'une centaine de participants venant d'horizons variés: institutions, collectivités, acteurs de la chaîne alimentaire (agriculteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, associations) mais aussi citoyens.

Un travail en intelligence collective a été proposé pour identifier les opportunités et les faiblesses du territoire mais aussi les leviers potentiels d'action pour améliorer le système alimentaire marseillais. Les ateliers se sont organisés autour des trois thématiques suivantes:

- L'agriculture urbaine et les circuits alimentaires de proximité;
- Les cantines marseillaises de demain et l'alimentation dans les crèches;
- La lutte contre la précarité alimentaire, l'accessibilité et la durabilité.

Les échanges ont permis d'identifier les acteurs locaux et définir les enjeux pour le territoire. Si l'élaboration de la feuille de route s'enclenchera courant 2026, le forum a cependant permis de mettre à jour des voies de progrès comme la relocalisation de la production alimentaire, le soutien et le développement de l'agriculture urbaine, la promotion des circuits courts et de proximité et l'amélioration de la qualité nutritionnelle de la restauration collective.

La célébration des pionniers du climat

La Ville de Marseille, en partenariat avec Atmo Sud, a célébré 6 entreprises locales engagées dans la transition climatique lors des Trophées des Pionniers du Climat, dans le cadre du Sommet Climate Chance.

Parmi les lauréats: La Boîte à Vélo (intégration de vélos-cargos dans les chaînes logistiques), la Friche Belle de Mai (transformation d'un site industriel par la revégétalisation), Ninety (sensibilisation aux déchets électroniques), Le Présage (modèle d'alimentation locale sans pétrole), Sénova (rénovation énergétique), Massilian Sun System (coopérative de financement d'installations solaires).

Ces trophées ont été réalisées spécialement pour cette occasion, par Sauvage Méditerranée, association spécialisée dans la revalorisation de déchets sauvages ramassés sur les plages de méditerranée. Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement pour approfondir leur action climat avec l'appui de spécialistes dans différents domaines ainsi que d'une valorisation de leur action dans le réseau de la mission européenne « Climate Neutral and Smart Cities ».



Un secteur du tourisme dynamisé

En plus d'une dimension tourisme durable forte, la nouvelle stratégie touristique 2024, en partenariat avec l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès, vise une offre plus attractive et plus inclusive, destinée à la fois aux touristes et aux habitants. Cela passe par le soutien à l'activité des restaurateurs hors saison avec le festival Mars à Table ou encore l'accompagnement des professionnels et demandeurs d'emploi avec le Forum Emploi Tourisme, accompagnement des établissements à la transition écologique permettant aujourd'hui à 50 hôtels d'être labellisés « Clef Verte » et 25 restaurants « Écotope ». Une offre réservée aux résidents marseillais, le Pass Marseille, leur permet de redécouvrir leur ville en offrant des visites gratuites et des réductions chez des partenaires touristiques.

La Collective, pour transformer Marseille avec ceux qui la font

En 2025, la Ville a initié une nouvelle **démarche de coopération avec les acteurs du territoire** pour transformer Marseille en profondeur, plus fort et plus vite. La Collective a pour objectif et de répondre aux besoins des habitants dans tous les domaines : solidarité, logement, éducation, écologie, etc. en démultipliant les alliances entre les acteurs institutionnels, les associations et les entreprises.

La Fondation la France et la Banque des Territoires sont mobilisées aux côtés de la Ville pour soutenir cette démarche dont l'ambition entre en résonance avec le 17^e objectif de développement durable de l'ONU qui préconise d'intensifier les partenariats avec la société civile pour construire des solutions innovantes.



La participation active des citoyens

L'appel à projet « Pépites naturelles »

La Ville de La Ville de Marseille a lancé un appel à projets pour **soutenir les projets d'initiative citoyenne** dans le but d'associer la population à la préservation de **Friches Urbaines Naturelles**, véritables pépites naturelles au cœur de la ville. Les candidatures retenues favorisent la participation et l'engagement citoyen en adéquation avec la nécessité d'une transition écologique de la ville.

Elles relèvent de champs très divers : valorisation de la biodiversité, éducation à l'environnement (par exemple sous forme d'Aires Terrestres Éducatives), sciences participatives, éco-pâturage, agro-écologie, insertion sous forme de chantier participatif. **7 pépites naturelles** ont été mises à disposition pour une durée de 4 ans :

- Auguste Marin (8^e) ;
- La Denise (11^e) ;
- Collet des Comtes (11^e) ;
- La Valbarelle (11^e) ;
- Campagne Gabrielle (12^e) ;
- La Ravelle (13^e) ;
- L'Oule (13^e).



Les jardins collectifs et pédagogiques

La Ville de Marseille développe une politique active pour associer les habitants au verdissement des quartiers. Aujourd'hui, on compte 85 jardins collectifs où les habitants cultivent ensemble des végétaux décoratifs, aromatiques et potagers, créant ainsi du lien social et des espaces de détente partagés. Dans les écoles, 255 jardins pédagogiques scolaires permettent de sensibiliser les élèves au respect de la nature et de transformer les cours en lieux plus ombragés et plus agréables. Pour accompagner cette mutation, **un guide des jardins pédagogiques scolaires** de 60 pages a été réalisé pour sensibiliser les enfants à la nature dans leurs écoles et en ville. Ce guide a été distribué en 10000 exemplaires aux enfants pendant les événements de sensibilisation à la Nature comme « Marseille fête la Nature » ou « les 24h pour planter » ainsi que dans des écoles bénéficiant d'un jardin pédagogique. Pas de jardin ? Il y a la rue ! La Ville soutient aussi **la création de 250 rues jardins** grâce à des autorisations d'occupation temporaire permettant aux riverains de planter au pied des arbres, le long des façades ou des trottoirs, participant ainsi directement à embellir et rafraîchir leur rue.

4/5 Des séances d'animations pédagogiques et de sensibilisation (biodiversité, connaissance de la flore provençale, ramassage des déchets, etc.) sont organisés dans plusieurs sites qui disposent de bacs ou de jardins :

- Les Accueils Collectifs de Mineurs et les centres de loisir ;
- Les écoles Gilles Vignault, Botinelly, Boisson, Sainte Sophie et HLM Méditerranée ;
- Les jardins éducatifs partagés du secteur : le « paradis des graines », situé dans l'enceinte du CMA des Chutes Lavie (4^e) et le jardin de la Blancarde appelé aussi la « voie fleurie » (5^e).



13/14 La Mairie de secteur a reconduit son dispositif participatif annuel « défi jardin » en direction des crèches, groupes scolaires et centres d'animations. Le défi jardin vise à favoriser la sensibilisation du plus grand nombre au jardinage en milieu urbain. Des sets de petit outillage, des graines et des plantes en godets sont mis à disposition. En fin d'année scolaire, un jury vient récompenser chaque jardin et se base sur les critères suivants : la diversité des cultures, les éco-gestes au jardin (paillage et récupération d'eau), l'esthétique et le plus bel épouvantail en matériaux de récupération. Pour l'année scolaire 2024-2025, ce sont plus de 6200 enfants qui ont participé.

La mobilisation des Marseillais bénévoles

Le dispositif Marseille Bénévoles permet à tous les habitants qui le souhaitent, de contribuer à l'animation de la ville. Dans la continuité de l'héritage des JO2024, le dispositif Marseille bénévoles a été mobilisé sur le Club de l'Été Marseillais, installé à l'Estaque. Les vendredis, samedis et dimanches, du 5 juillet au 3 août, 60 bénévoles ont assuré des missions d'accueil, d'orientation, de tenue de stand et de distribution des programmes et objets promotionnels de l'Été Marseillais. Au-delà de cet événement, le dispositif Marseille Bénévoles continue à mobiliser ses bénévoles (environ 140) sur des événements ponctuels ou récurrents organisés par la Ville et par les partenaires associatifs, tout au long de l'année (événements culturels ou sportifs, actions de solidarité ou de nettoyage). Cette mobilisation citoyenne renforce le lien social et la fierté de participer à de grands événements. Les bénévoles deviennent des ambassadeurs de Marseille et participent activement au rayonnement de leur ville.



Le Port de Marseille : une identité commune

Une ville portuaire compétitive et durable

En décembre 2024, Marseille s'est dotée d'une **stratégie Ville-Port** intitulée « Marseille au cœur des flux mondiaux en méditerranée ». Elle formalise pour la première fois les attentes de la Ville vis-à-vis de son port. Face aux défis économiques, climatiques et sociétaux, cette stratégie vise à renforcer la compétitivité portuaire tout en préservant la santé, l'environnement, le cadre de vie et le patrimoine culturel.

La culture maritime y occupe une place centrale, comme levier d'identité et de rayonnement. La stratégie repose sur quatre piliers : la mutation du port, l'emploi et les compétences, la qualité de vie des habitants, ainsi que l'aménagement urbain et l'accessibilité.

Fruit d'une vision commune entre la Ville et le Grand Port Maritime de Marseille, cette démarche associe transition écologique, innovation économique, justice sociale et ambition culturelle pour faire du port un moteur de transformation territoriale et un atout stratégique pour la ville et ses habitants.

Le Port Center, un outil de découverte fédérateur

Inauguré en octobre 2024 dans l'ancienne gare maritime de la Major, le Port Center de Marseille a accueilli près de 11000 visiteurs au cours de sa première année.

Né du partenariat entre le Grand Port Maritime de Marseille, la Métropole et la Ville, il incarne la volonté commune de **retisser le lien entre la cité et son port**, en valorisant à la fois l'identité maritime, l'innovation portuaire, le patrimoine industriel et les métiers de la mer. Véritable lieu de médiation, de pédagogie et d'ouverture, il s'adresse autant aux habitants qu'aux visiteurs. Son ouverture régulière est assurée par l'Office du tourisme.

Face à ce succès, confirmant l'attente et l'intérêt des Marseillais pour un lieu de découverte de leur port, la Ville œuvre désormais à intégrer le Port Center dans les parcours éducatifs municipaux, afin que chaque enfant puisse, au moins une fois durant sa scolarité, découvrir ce qui fonde l'identité de Marseille.

Le Dialogue Ville-Port pour l'avenir du port

À l'initiative de la Ville de Marseille, un comité de suivi du Dialogue Ville-Port s'est tenu en septembre 2025 au Port Center de Marseille. Cette instance de concertation associe les habitants de la façade maritime Nord, les associations environnementales, les travailleurs portuaires et les acteurs économiques, en lien étroit avec les services de l'État, le Grand Port Maritime de Marseille et les collectivités locales.

Cette **démarche structurante** vise à renforcer les échanges entre riverains, institutions et entreprises, à concilier développement économique et qualité de vie, et à faire émerger des projets partagés. Relancée en 2021, cette démarche a permis de définir une feuille de route autour de six priorités : santé environnementale, pollution maritime, flux poids lourds, projet « Grande Estaque », nettoyage de la lisière Ville-Port et développement du Port Center.

Une démarche qui place le dialogue citoyen au cœur de la transition portuaire et maritime.



Mobiliser la jeunesse pour construire l'avenir

La jeunesse marseillaise constitue une force vive que la Ville mobilise pour construire l'avenir. Du Bus de la Jeunesse qui va au-devant des jeunes dans les quartiers prioritaires aux espaces d'expression citoyenne comme le Conseil marseillais de la vie étudiante (CMVE), la Ville de Marseille crée les conditions pour que chaque jeune trouve sa place et contribue aux transformations de la ville.

Vers les jeunes pour prévenir et accompagner

Les cités éducatives

Ce dispositif d'intervention renforcée dans les QPV vise à coordonner l'action de **tous les acteurs de l'éducation** (Éducation nationale, Ville, associations, centres sociaux) pour construire un parcours éducatif cohérent de la naissance à l'insertion professionnelle. Le programme des cités éducatives repose sur trois axes nationaux structurants :

- Conforter le rôle de l'école ;
- Assurer la continuité éducative ;
- Ouvrir le champ des possibles.

Cette démarche permet de mobiliser des moyens complémentaires de l'État.

Trois nouvelles cités éducatives ont été labellisées en 2025, faisant ainsi de Marseille l'un des territoires les plus dynamiques de France sur ce dispositif : Belle de Mai (3^e), Haut Huveaune (10^e à 12^e), La Rose (13^e).

La première édition de l'Europa Festival



Marseille a accueilli la première édition de l'Europa Festival, événement innovant qui mêle concerts, débats et rencontres autour des enjeux européens. Destiné prioritairement aux jeunes, ce festival aspire à **renforcer le sentiment d'appartenance européenne et encourager l'engagement citoyen** des nouvelles générations. Par des rencontres avec des artistes européens, des conférences sur les politiques de jeunesse, des ateliers de démocratie participative, ce rendez-vous annuel place Marseille au cœur des dynamiques européennes de jeunesse.

Un nouveau bus de la jeunesse

En avril 2025, Marseille a inauguré son nouveau « bus de la jeunesse » électrique.

Ce bus stationne en plusieurs endroits de la ville dans une démarche « d'aller-vers » afin de **rencontrer les 12-30 ans**, notamment les jeunes des QPV, souvent éloignés des guichets habituels.

Les objectifs du bus sont :

- Offrir aux jeunes un **outil de proximité** pour les accompagner dans leur parcours de vie ;
- Créer une proximité géographique et culturelle avec les jeunes et répondre à leurs besoins de manière adaptée ;
- S'inscrire dans une démarche multi-partenariale, en mobilisant d'acteurs institutionnels et associatifs (accès à l'information concernant les différents partenaires et ressources susceptibles de les aider).





La prévention de la délinquance auprès des jeunes

De nombreux jeunes marseillais font face à la précarité ainsi qu'à des pratiques illégales qui tentent de les happer (narco-traffic, prostitution, etc.).

Dans le cadre du contrat local de prévention de la délinquance et de la radicalisation, la Ville mène de nombreuses actions: soutien aux associations, organisation de semaines de la prévention en «pieds d'immeuble», actions de théâtre forum sur la thématique de l'entrée dans les trafics et la prostitution, cellule citoyenneté et tranquillité publique, «décrochage scolaire».

Toutes ces actions visent à prévenir la délinquance à (re)donner une chance aux jeunes et à les orienter vers des parcours émancipateurs.



Les Marins-Pompiers de Marseille et les jeunes

Des médiateurs dans les quartiers

Des médiateurs dédiés à la prévention des «violences urbaines» assurent un travail de terrain continu: repérage, dialogue, fidélisation de la relation avec les jeunes, orientation vers des parcours d'engagement. Le Bataillon de Marins-Pompiers est engagé dans le maintien d'une présence préventive et apaisante dans les quartiers prioritaires auprès des familles et des acteurs socio-éducatifs.



Des programmes de formation passerelles

Le parcours «JMPPM» (**Jeunes Marins-Pompiers de Marseille**) pour vocation d'initier des adolescents au métier de marin-pompier et à la culture de l'engagement. Une formation progressive sur trois années intègre: préparation physique, techniques et sécurité civile, éducation à la citoyenneté et aux valeurs civiques.

Cette démarche constitue un outil d'insertion et de pré-recrutement. Il renforce le lien intergénérationnel et développe l'esprit de service.

Le programme «**Cadets**» propose à des élèves de 3^e un apprentissage par une immersion durant une année scolaire. En complément de la découverte du milieu professionnel, les jeunes inclus au programme réalisent des activités physiques et sportives. Une formation élémentaire militaire et marine est dispensée. Elle est complétée par la découverte du milieu naturel. Ces cadets deviennent des ambassadeurs de l'unité dans les quartiers, consolident un climat de confiance et contribuent à l'égalité des chances.

Des espaces d'expression citoyenne pour les jeunes

La participation des enfants à la vie de la cité

Le Conseil municipal des Enfants (CME) de la Ville de Marseille s'inscrit dans une politique ambitieuse en faveur des enfants, en lien avec son engagement comme «Ville Amie des Enfants» depuis 2021.

Ce dispositif a pour objectifs principaux de permettre aux enfants d'acquérir des compétences citoyennes, d'être un organe consultatif pour les projets de la ville et de gérer des projets portés par les enfants eux-mêmes.

Ce conseil est constitué de **100 jeunes élus** au sein des écoles participantes. Le mandat est de deux ans (**CM1-CM2**). Ils sont répartis par parité fille-garçon au sein des 8 Conseils d'Arrondissements des Enfants.

Dans le cadre du nouveau mandat 2024-2026, le CME de Marseille franchit une étape qualitative. Pour renforcer la participation et l'impact des projets, le rythme des réunions est porté à une séance mensuelle en moyenne, contre une toutes les six semaines auparavant. La séance plénière de clôture aura lieu en juin 2026.



La participation des jeunes à la décision publique

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance de dialogue offrant aux jeunes l'opportunité de donner leur avis sur le fonctionnement de leur cité, de porter des projets et leur permettra de devenir des citoyens.

Le CMJ est composé de **32 jeunes élus** (16 filles et 16 garçons, un binôme paritaire par arrondissement), de **14 à 18 ans**, résidant dans la commune de Marseille.

Lieu d'expression, de dialogue et de fondement d'une citoyenneté active, le Conseil Municipal des Jeunes a pour mission de collecter et de mettre en œuvre des idées et des initiatives émanant de l'ensemble des jeunes, pour porter des projets en lien avec la jeunesse.

En 2025, les jeunes élus se sont répartis en commissions thématiques. Ils ont notamment travaillé sur les contours et objectifs du dispositif des Cadets de l'engagement municipal.

La parole donnée aux étudiants

Le Conseil Marseillais de la Vie Étudiante (CMVE) constitue une **instance de dialogue entre la Ville et les étudiants** marseillais. Composé d'étudiants élus et de représentants associatifs, le CMVE formule des propositions sur l'ensemble des politiques publiques concernant les étudiants: logement, transports, culture, emploi. La Ville s'engage à étudier ces propositions et à apporter des réponses concrètes. Cette instance renforce la place des étudiants dans la vie de la cité.



La sensibilisation de tous les publics

La lutte contre l'exclusion numérique

Face à la dématérialisation croissante des services publics, la Ville de Marseille développe des actions d'inclusion numérique. Des espaces publics numériques, des permanences d'accompagnement et des formations permettent aux personnes éloignées du numérique d'accéder aux démarches en ligne. Ce dispositif vise à garantir l'égalité d'accès aux droits à l'heure du tout-numérique et est particulièrement adapté aux seniors, aux personnes en situation de précarité, ainsi qu'aux personnes ne maîtrisant pas la langue française.

Les bibliothèques pour l'inclusion

Les bibliothèques déploient une politique volontariste d'inclusion. **Collections adaptées** (livres en gros caractères, livres audio, « FALC » : facile à lire et à comprendre), accueil des personnes en situation de handicap, **actions hors les murs** dans les structures sociales et médico-sociales, formations des bibliothécaires : ces actions font des bibliothèques des lieux d'accès à la culture et à l'information pour tous, sans distinction.

15/16 La Mairie de secteur déploie des actions de sensibilisation et de célébration de l'inclusion. Événements festifs, rencontres sportives inclusives, actions culturelles partagées : ces initiatives visent à changer les regards et faire de la diversité une richesse. L'inclusion et la solidarité constituent le socle du lien social dans ces territoires populaires où la mixité sociale et culturelle est une réalité quotidienne.



La collaboration avec l'enseignement supérieur

La Ville coopère avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire.

Les partenariats avec les nombreux laboratoires et instituts permettent d'aborder de manière novatrice et synergique des problématiques cruciales pour la ville durable, la santé, les enjeux sociaux et la résilience. La pluridisciplinarité et la prise en compte de différents échelons, de la rue à la ville entière, sont des approches qui contribuent à renouveler la question de l'aménagement urbain.

Cet **apport croisé** permet aux enseignants-chercheurs et étudiants d'Aix Marseille Université, de travailler sur des questions concrètes pour la **fabrique de la ville** et de diffuser efficacement leurs travaux à destination des décideurs publics.

En 2025, plusieurs doctorats sont en relation avec les différents services municipaux correspondants et mènent des thèses sur les sujets suivants :

- Le sens du travail chez les cadres de l'Économie Sociale et Solidaire ;
- Les espaces à caractère de nature (ECN) dans la Ville de Marseille : biodiversité et fonctionnement des sols comme marqueurs de leur naturalité et services écosystémiques associés ;
- La prévention des situations de violences vécues par les jeunes en contexte sportif collectif en France ;
- La réception des politiques éducatives et socialisations enfantines : étude des effets socialisateurs du projet « Temps de l'enfant » ;
- L'analyse de la mise en œuvre et des impacts d'une stratégie Numérique Responsable au sein d'une collectivité locale ;
- Le marché de la rénovation énergétique à l'épreuve de la massification : enquête sur l'offre des entreprises à Marseille ;
- Un pouvoir d'agir féminin ? Conditions et limites de mobilisations discrètes dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville à Marseille.

Démocratiser le sport et la culture

Le sport constitue l'un des leviers essentiels d'inclusion et d'épanouissement. La Ville de Marseille veut rendre ces pratiques accessibles à tous, en développant des équipements de qualité et en proposant une programmation diversifiée.

Le sport accessible à toutes et tous

Le dispositif « Sport pour tous »

Marseille propose une offre sportive adaptée à tous les publics. Les piscines offrent des créneaux dédiés (handisport, sport adapté, sport santé) avec 3000 entrées, 4 bassins mobiles gratuits l'été pour 1219 enfants et 30000 entrées gratuites en période de canicule.

Les animations sportives incluent 6 programmes : Activités Sportives du littoral (dès 6 ans), Sport Santé Séniors (1000 seniors/an), Ludosport (200 enfants 4-12 ans), Coach Bien-Être (5000 pratiques/an, ciblé femmes), Tremplin Sport (2500 enfants sensibilisés, dont basket fauteuil), et équithérapie au centre Pastré pour établissements spécialisés.

L'encadrement par des professionnels formés garantit la sécurité des pratiquants. L'ensemble de ces offres répond aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de sport santé.





Le maintien et l'amélioration de la santé des seniors

Les activités proposées aux seniors permettent à la fois de lutter contre l'isolement tout en favorisant le maintien de l'autonomie le plus longtemps possible.

De nombreuses activités sportives et de bien-être sont proposées, elles visent toutes à permettre une amélioration, ou un changement corporel progressif, comprenant une meilleure proprioception et un retour à la mobilité lorsque cela est possible.

Une marche nordique et une randonnée pédestre mensuelle ainsi qu'une randonnée intergénérationnelle par an, sont également proposées dans le cadre d'activités de loisirs et de découverte. Les parcours sont adaptés aux seniors et les guides commentent la faune, la flore et l'environnement historique, tout au long de chaque promenade.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'héritage des Jeux Olympiques, une activité de sortie à la rame et en voilier collectif, gratuite, a été proposée aux seniors (+60 ans), y compris aux handicapés. Cette activité a regroupé, en 2025, 120 seniors par semaine de fin septembre à début juin.

Des loisirs nautiques pour toutes et tous

En 2025, la Ville de Marseille a fortement augmenté son offre d'activités nautiques: stand up paddle, dériveur, planche à voile, catamaran, voilier collectif et kayak.

Les bénéficiaires de ces activités nautiques sont nombreux, cela représente par exemple 2500 stagiaires par an (public 4 à 17 ans) et 3000 participants lors des activités gratuites de l'Été marseillais (adultes et enfants), au sein de la base nautique de Corbière et du Stade Nautique Florence Arthaud.

Héritage des Jeux Olympiques, le nouveau stade nautique constitue un équipement d'exception qui permet à tous les marseillais d'accéder aux activités nautiques, son accessibilité ayant été pensée dès sa conception. À la fois marina olympique, bassin d'apprentissage et espace de remise en forme: l'offre est complète pour tous les âges et pour tous les niveaux.

Le Plan sport à école

Depuis 2024, la Ville a adopté un «Plan sport à l'école: Marseille en mouvement» qui incarne son engagement résolu envers **une éducation inclusive, équilibrée et épanouissante**, où le sport occupe une place de choix aux côtés des autres disciplines académiques.

Ce plan 2024-2026 présente en détail les enjeux de la politique sportive pour les élèves des écoles marseillaises en mettant la priorité autour de la natation, la voile, le vélo et l'Activité Physique Quotidienne (APQ) avec un développement des actions pour l'accueil des élèves en situation de handicap.

Au niveau des équipements, le plan écoles permet d'importants travaux de réhabilitation et de modernisation des gymnases et des cours d'écoles pour favoriser la pratique sportive. Parmi les 470 écoles réhabilitées, 188 vont bénéficier de la rénovation ou de la création d'un gymnase, d'une plateforme sportive ou d'une halle sportive.



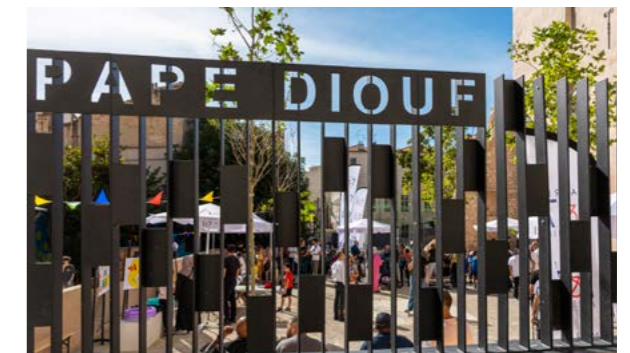
Le programme Club Inclusif

Depuis 2023, la Ville de Marseille déploie le programme «Club inclusif» pour soutenir les associations sportives dans l'accueil des personnes en situation de handicap, gratuit et financé en totalité par la Ville de Marseille, ce programme est élaboré par le Comité paralympique et sportif français en collaboration avec les fédérations françaises Handisport et du Sport adapté. Le dispositif prévoit un temps de sensibilisation suivi d'un accompagnement de six mois, afin de favoriser la mise en place de pratiques inclusives. C'est une formation dispensée aux dirigeants et encadrants, qui permet une approche théorique et pratique de l'accueil des personnes en situation de handicap dans les associations sportives.

En 2025, 43 clubs marseillais ont déjà intégré le programme, illustrant l'engagement de la Ville pour un sport accessible à toutes et à tous.



Le nouveau centre sportif «complexe sportif Pape Diouf» a pris place dans l'ancien couvent des Visitandines au cœur du quartier de Belsunce. Cette rénovation a permis de créer un nouveau centre avec trois salles de sport (multisports, boxe et danse). Il accueille en journée les écoles et les centres aérés et les associations de 17h à 21h.



Une course pour allier sport, inclusion et durabilité

La course «Courir Ensemble», organisée sur la Corniche dans le cadre de la Voie est Libre, a réuni plus de 750 participants, valides et en situation de handicap, autour d'une démarche inclusive et durable. L'événement a favorisé les mobilités douces et valorisé les circuits courts avec un ravitaillement local.

Les tee-shirts et goodies offerts aux participants provenaient d'un fournisseur engagé dans une démarche RSE, certifié pour ses pratiques écoresponsables. L'accessibilité a été pensée pour tous les publics. Cette manifestation incarne une adaptation concrète aux enjeux climatiques et sociaux, en promouvant la pratique sportive en pleine nature urbaine tout en sensibilisant les participants à la préservation de l'environnement.



Engager la population à la transition écologique

L'éducation à l'environnement constitue un pilier essentiel de la transition écologique. De la petite enfance à l'âge adulte, la Ville multiplie les occasions de découvrir la richesse de la biodiversité locale et de comprendre les enjeux environnementaux. Elle adapte ses événements populaires, multiplie les occasions de sensibilisation et mobilise écoles, associations et collectifs locaux pour faire grandir une culture partagée de la nature.

Sensibiliser dans des sites dédiés

Les fermes pédagogiques municipales

Dans les fermes pédagogiques marseillaises, l'activité agricole est au service d'une **mission de service public** : la sensibilisation à l'environnement, en particulier auprès des plus jeunes. Au-delà de la simple découverte du monde agricole, l'enjeu est de rendre perceptible les interactions entre l'homme et son environnement, d'appréhender les liens entre l'agriculture et une alimentation saine et de qualité.

Pleinement investies dans cette mission éducative, les fermes ont accueilli, en 2024-2025, 160 classes, de la maternelle au CM2, pour une simple visite ou un projet éducatif sur plusieurs séances, ainsi que 5530 enfants issus des centres sociaux, instituts médico-éducatifs, centres de loisirs et particuliers.

Les fermes pédagogiques s'ouvrent par ailleurs de plus en plus au grand public. Ainsi, deux fois par semaine, 200 à 400 personnes fréquentent le marché pour faire le plein de bons légumes de saison et autres produits bio locaux. Des manifestations ponctuelles telles que « Les 48 heures de l'agriculture urbaine », « La journée de l'agriculture paysanne », ou encore le marché de Noël sont elles aussi plébiscitées avec, au total, 6500 personnes accueillies en 2024.

Les fermes pédagogiques municipales sont Roy d'Espagne (9^e) et Collet des Comtes (12^e).

Les relais-nature

Véritables îlots de verdure situés dans des zones fortement urbanisées, les relais-nature offrent un cadre privilégié pour **apprendre** aux petits citoyens à renouer le contact avec la nature et leur **faire prendre conscience des enjeux** environnementaux.

Les équipes d'animation proposent une variété d'ateliers, conduits en petits groupes et fondés sur une pédagogie active afin de favoriser la réflexion et l'apprentissage par l'expérimentation.

En 2024-2025, 290 classes ont ainsi pu découvrir la vie d'un jardin, apprendre à semer, à planter, à récolter et à déguster le fruit de leur travail, mais aussi à observer la biodiversité, à trier et composter les déchets, à reconnaître les plantes, les arbres, les insectes, etc.

Déjà bien connu des habitants du 3^e arrondissement, le relais-nature Bougainville, dernier-né des équipements de sensibilisation à l'environnement, a accompli avec succès sa première année d'exercice. Ainsi en 2024-2025, 87 classes de 34 écoles maternelles et élémentaires ont découvert ce bâtiment remarquable et son jardin en création et ont exprimé leur satisfaction. À ce public s'ajoute plus de 1500 adultes et enfants (centres sociaux, associations, familles et particuliers) qui ont profité des animations proposées les mercredis et pendant les vacances scolaires, toute l'année.

Les relais-nature sont situés à Bougainville (3^e) ; La Moline (12^e) ; Saint Joseph (14^e) ; Tour des Pins (14^e)

Un sport inclusif et durable en Méditerranée

Marseille, capitale méditerranéenne du sport de haut niveau, rayonne par sa culture du sport populaire et inclusive et son exceptionnel tissu de clubs, du football aux sports nautiques, en passant par le beach volley et la pétanque.

Forte de son expérience d'accueil des Jeux Olympiques en 2024, la Ville a engagé **une coopération avec plusieurs villes côtières méditerranéennes** désireuses de renforcer l'excellence, la durabilité et l'inclusivité de leurs filières sportives.

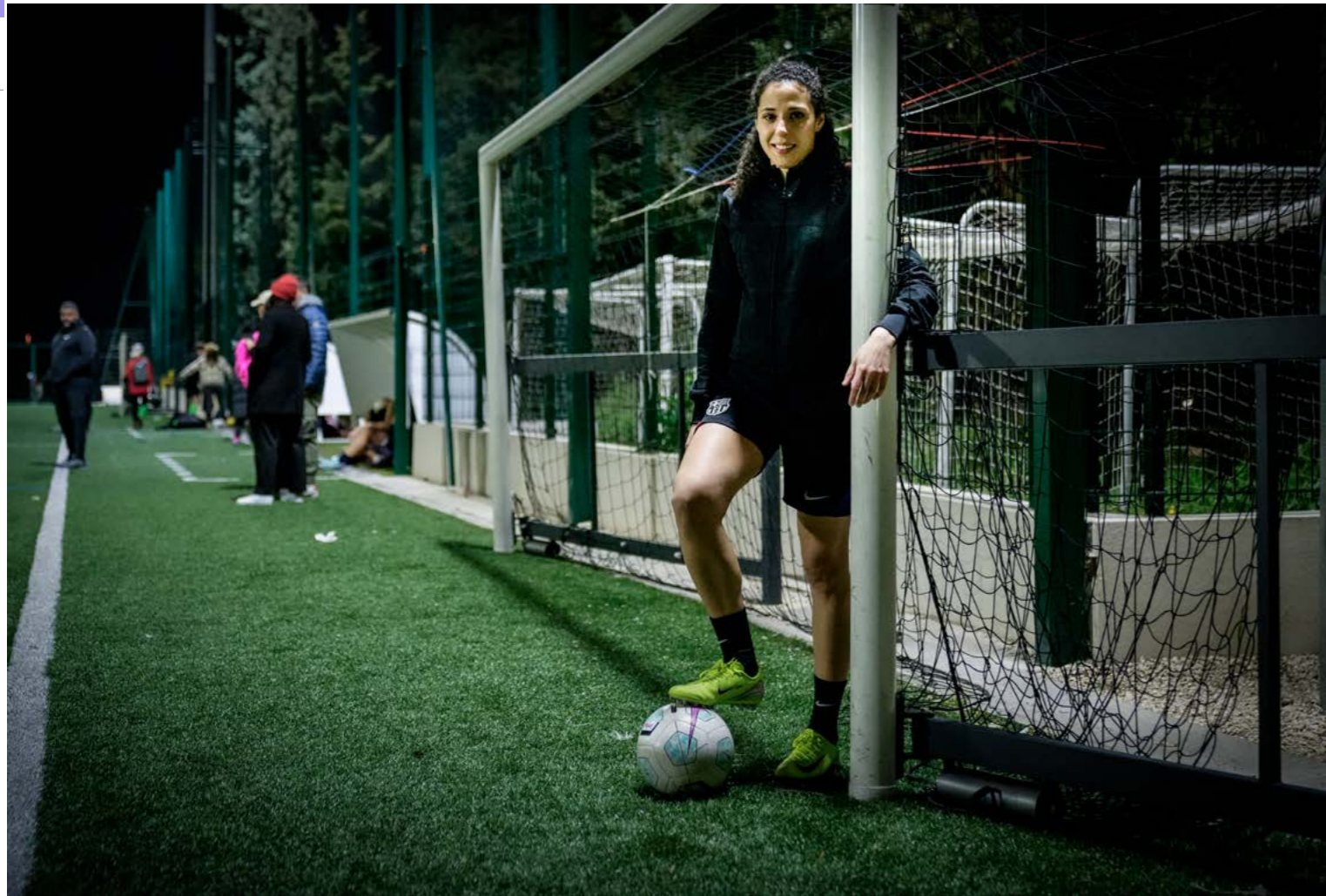
Après Oran et Alger en 2024-2025, Marseille s'associe au gouvernorat d'Alexandrie en Égypte avec le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour lancer un projet axé sur le sauvetage, la prévention de la noyade, la sécurisation des événements sportifs, la natation de haut niveau et le football. Ce projet, coordonné avec l'École de sauvetage côtier méditerranée (ESM) et FAMF, club phare de Marseille en matière de football féminin, réunira formateurs, associations sportives, athlètes, jeunes et femmes pour initier une dynamique de coopération de long terme centrée sur le sport, l'égalité femmes-hommes et la sensibilisation aux enjeux de développement durable.

Éducation à la citoyenneté et accueil des publics aux Archives municipales

Dans le cadre de leur mission citoyenne, les Archives municipales accueillent des lecteurs de tous les âges, pendant le temps scolaire ou de loisir.

En 2024, 1404 lecteurs ont fréquenté la salle de lecture des Archives municipales. Le nombre de scolaires accueillis continue à croître (2308 scolaires en 2024, contre 2098 en 2023, +10%), de même que le nombre de « visiteurs culturels », venant pour une exposition, une conférence, un atelier.

9/10 La mairie de secteur développe des ateliers de création artistique autour de la nature, des sorties culturelles dans les espaces naturels, des spectacles sur les enjeux environnementaux. Ces actions permettent de croiser les approches et de toucher des publics variés. Cette démarche illustre le lien entre culture et transition écologique.





L'ENVIRONNEMENT JEUNESSE

La structure municipale ENJEU (ENVironnement JEUnesse), située aux portes du Parc national des Calanques, propose des journées de sensibilisation à l'environnement dédiées aux 6-11 ans sur le temps scolaire, ainsi qu'aux centres aérés et aux Instituts Médico-Éducatifs les mercredis et pendant les vacances scolaires.

L'ENJEU offre l'occasion de découvrir la biodiversité locale, les déchets et leur impact sur la faune et la flore marine et terrestre, les secrets d'une mare pédagogique, des ateliers autour du gaspillage alimentaire, le potager et le compostage, ainsi que des ateliers de manipulation de cartes et boussoles. Lors de ces journées, une randonnée pédagogique dans le Parc national des Calanques est proposée ainsi que des ateliers dans le centre.

En 2025, l'ENJEU a développé des parcours hors les murs de découverte de la biodiversité, à la fois en milieu urbain et dans le massif de l'Étoile. Plus de 6000 enfants ont été accueillis sur l'année scolaire 2024-2025.

Les écoles au contact avec la nature

Les Aires Marines Éducatives

Une Aire Marine Educative (AME) est une petite zone littorale maritime gérée par des élèves, objet d'une démarche participative autour d'un projet d'actions de protection et de gestion du milieu marin.

La classe est accompagnée d'un intervenant référent expert (les éducateurs à l'environnement littoral marin de la Ville de Marseille) et avec le concours d'associations et de partenaires comme l'Association Initiatives et Éducation de la Jeunesse à l'Environnement (AIEJE), le Naturoscope, ou encore le Parc national des Calanques.

Sept écoles primaires et une classe de lycée œuvrent en 2025 sur 7 AME soit 3 de plus qu'en 2024.

Le Hublot, une fenêtre sur la biodiversité marine

Situé sur les plages du Prado, le Hublot est un lieu ludique de découverte de la mer et du littoral, ainsi que de sensibilisation à la biodiversité marine et ses enjeux : casques de réalité virtuelle pour des plongées dans les récifs artificiels du Prado et les fonds marins de la baie, observation du plancton, animations thématiques et exposition photos. Le Hublot accueille également une programmation d'activités associatives d'éducation et sensibilisation à l'environnement littoral marin. L'accueil est assuré 7 jours sur 7 par 2 médiateurs scientifiques de mai à octobre. La période balnéaire 2025 a été marquée par une nette progression de sa fréquentation : 3937 personnes contre 3167 en 2024.



Les sorties du Muséum d'histoire naturelle

Ouvertes à toutes et à tous, les sorties nature du Muséum sont organisées par la Ville avec des partenaires naturalistes : tels que la Société Linnéenne de Provence, la LPO-PACA, le Conservatoire D'Etudes et Ecosystèmes-PACA, l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE).

Elles se déroulent sur les espaces naturels de Marseille et de ses alentours afin d'apprendre à reconnaître la flore et la petite faune de notre département et d'en apprécier la diversité, côté mer comme côté terre. Elles sensibilisent les participants à la protection des espèces locales et des écosystèmes provençaux et encouragent leur participation à des actions citoyennes comme les programmes de sciences participatives. Elles sont également l'occasion d'observer les impacts des changements climatiques sur le terrain et la recrudescence des espèces invasives venues du sud de la Méditerranée ou d'autres régions chaudes. Entre mars et octobre 2025, 12 sorties ont eu lieu, rassemblant 204 adultes et adolescents dont la majorité y participait pour la première fois.

Le domaine Montgolfier pour sensibiliser le grand public

Dans le cadre des sorties nature organisées par le Muséum d'Histoire Naturelle, la visite du Domaine de Montgolfier est désormais un rendez-vous attendu et apprécié par petits et grands, curieux de découvrir cet espace naturel au cœur des quartiers Nord de La Ville de Marseille.

Les participants néophytes ou connaisseurs, ont pu découvrir la variété et la richesse du site :

- La ferme pédagogique et son jardin potager ;
- Les bastides et les anciens moulins avec vue sur le bassin du Merlan ;
- Le parc urbain des papillons ;
- Et bien sûr la biodiversité exceptionnelle du lieu, ses arbres remarquables et ses espèces rares.

Les animateurs de la ferme pédagogique de la Tour des Pins, située au cœur du Domaine Montgolfier, ont proposé une visite patrimoniale et naturaliste, accompagnés par le Muséum et la Société Linnéenne de Provence dont les connaissances botaniques ont enrichi le programme.



Les nouveaux parcours éducatifs

La Caisse des Écoles poursuit en 2025 son action, qui s'inscrit dans les axes stratégiques du PEDT et notamment l'éducation à la citoyenneté et la transition écologique.

Des Projets d'Action Éducative (PAE) sont subventionnés avec notamment 73 séjours effectués dans ce cadre qui ont permis à 3228 élèves d'apprendre notamment la vie en collectivité et d'être sensibilisés à l'environnement.

Des parcours éducatifs clés en main sont mis à disposition des enseignants par la Caisse des écoles, conçus avec différents partenaires institutionnels (Éducation nationale, CAF, associations, autres collectivités, etc.). Ils incluent les sorties et transports scolaires, des visites, des ressources pédagogiques et des ateliers, autour de la préhistoire, de la lutte contre les discriminations, etc. Cette année, trois nouveaux parcours sont proposés aux équipes éducatives: Vivre ensemble, Manger-bouger et les Gardiens de la mer.



Les sorties sur le Frioul connectent les enfants à la nature

Les excursions éducatives sur l'île du Frioul offrent aux élèves de CM2 une opportunité précieuse de se connecter à la nature. Elles leur permettent d'explorer la richesse de la faune et de la flore locales, tout en réalisant l'importance de sauvegarder notre environnement. En découvrant les paysages et la vie sauvage, ils prennent conscience des effets néfastes des déchets sur la nature.

Ces sorties, auxquelles participent aussi les centres aérés de la Ville, sensibilisent les enfants aux défis du changement climatique et encouragent un comportement responsable dès l'enfance.



6/8 Le projet éducatif Cap Nature Pastré, porté par la Mairie de secteur, propose aux élèves des journées de découverte de l'environnement dans le domaine de Pastré. Ce site exceptionnel, entre ville et nature, entre mer et montagne, offre un terrain idéal pour l'éducation à l'environnement. Les enfants découvrent la faune et la flore locales, participent à des ateliers pratiques et développent leur lien avec la nature.



6/8 La Mairie de secteur déploie des ateliers environnement et biodiversité dans les écoles maternelles et primaires de son territoire. Ces interventions permettent de sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux locaux et de développer des comportements éco-citoyens. Les thématiques abordées vont de la biodiversité urbaine à la gestion des déchets, en passant par les économies d'énergie.

13/14 La Mairie de Secteur a lancé un appel à projet visant à sensibiliser le plus grand nombre au monde des abeilles, maillon essentiel de la biodiversité. L'association « Terre Happy » va installer 5 ruches sur le centre d'animation scientifique et technique les D.O.M.A.I.N.E.S (13^e). Des séances pédagogiques en direction des écoles ainsi que des journées de sensibilisation et de conseils sur l'apiculture urbaine viendront compléter les 5 zones de plantes mellifères et nectarifères créées dans les espaces verts à proximité.

Informier pour comprendre notre environnement

Les fresques au Muséum et les enjeux environnementaux

Le Muséum accueille et propose depuis 2021 des ateliers participatifs et collaboratifs, menés par des associations « Fresques », pour sensibiliser les publics aux questions actuelles environnementales et sociétales sur les changements climatiques, l'érosion de la biodiversité, l'importance de l'eau pour le vivant et nos sociétés, mais également la préservation des océans.

Les citoyennes et citoyens sont invités à participer gratuitement sous la supervision d'un animateur certifié. Le Muséum accueille de nouveaux formats, notamment ceux dédiés aux familles. Cette démarche, soutenue par le Ministère de la transition écologique et l'Office français de la Biodiversité, a permis de sensibiliser plus de 87 personnes sur 8 ateliers au Muséum de l'été 2024 à l'été 2025.

Par ailleurs, l'exposition permanente « Terre d'évolution » traite depuis 2020 des enjeux climatiques, de biodiversité et d'impact humain sur la planète. La séquence « À l'actu » met en lumière le mil, céréale résiliente au climat, dans le cadre d'un partenariat avec Aix-Marseille-Université. Plus de 200 000 visiteurs ont fréquenté le Muséum depuis juillet 2024, dont 15 000 scolaires et 50% de Marseillais.



Une Programmation innovante dans les bibliothèques

En 2025, la Ville a organisé dans ses bibliothèques des ateliers, expositions et rencontres autour de la transition écologique: les ateliers Jardin Zen, durant lesquels les usagers participent gratuitement à des compositions à partir de matière naturelle ou apprennent des techniques de plantation.

En collaboration avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) PACA, 4 conférences tout public ont eu lieu sur la promotion et la défense de la nature dans notre région, en lien avec la saisonnalité (rapaces diurnes et nocturnes pour l'hiver, oiseaux des jardins pour le printemps, nature en ville en été et pollution lumineuse en automne). Des ateliers ou des sorties nature ont prolongé les conférences afin de sensibiliser les participants sur la thématique.

Les fêtes et manifestations célèbrent la nature en ville

La Ville organise et participe chaque année à plusieurs événements nationaux pour sensibiliser les citoyennes et citoyens à l'environnement, au patrimoine vert et architectural:

- La **Fête de la Nature** a rassemblé près de 2070 participants dans différents parcs (Borély, Pharo, Moline, Maison Blanche, 26^e Centenaire, Bortoli, Jardin Botanique, Longchamp). > Voir cahier central.
- Les **Rendez-vous aux Jardins**, chaque année fin mai/début juin, permettent également aux Marseillais et Marseillaises de découvrir la richesse et l'histoire des parcs et jardins de la ville à travers des visites guidées, contribuant ainsi à la reconnaissance du label « Jardin remarquable ».
- Les **24 h pour planter**, initiative menée par la Ville, deux fois par an, à l'automne et au printemps, ont sensibilisé les enfants à la nature et à la préservation de l'environnement en permettant à 16 classes de planter des petits arbustes dans 8 parcs de la ville (Borély, Puget, Bougainville, Longchamp, Maison Blanche, la Mirabelle, Athéna, La Calade).

Enfin, lors des **Journées Européennes du Patrimoine**, chaque troisième week-end de septembre, la Ville de Marseille met en lumière le patrimoine vert marseillais à protéger, en ouvrant au public parcs et espaces paysagers emblématiques avec des visites guidées.





Le jardin botanique du Parc Borély ouvre ses serres

Un jardin botanique assure trois missions: enseignement, recherche scientifique et conservation d'espèces rares. Celui du parc Borély, le jardin botanique Édouard Marie Heckel s'étend sur 1,2 hectare. Ce lieu unique invite ses visiteurs à un véritable voyage scientifique, pédagogique et culturel à la découverte de plantes originaires des cinq continents. Chaque partie du jardin offre une ambiance particulière où se dévoilent des formes, des couleurs et des parfums venus d'ailleurs. En 2025, des serres dédiées aux cactées et plantes d'Afrique du Sud ont été ouvertes en fin d'année. La restauration de la Serre du 19^e siècle est activée et sera lancée en 2026.

1/7 Dans le cadre des travaux des Comités d'Initiative et de Consultation d'Arrondissements (CICA), des balades pédestres ont été proposées à travers les jardins et les rues du 7^e arrondissement. Cette initiative vise à promouvoir le patrimoine public du quartier, sa flore urbaine et son histoire et à encourager les habitants à redécouvrir ces espaces verts. Dans un deuxième temps, ce projet pourrait être étendu au 1^{er} arrondissement démontrant l'engagement de la Mairie de secteur pour l'embellissement de son territoire.

Le Climat LibéTour à la Citadelle

La Ville de La Ville de Marseille a accueilli pour la 3^e année le Climat Libé Tour qui s'est installé à la Citadelle pour deux journées dédiées à sensibiliser à l'écologie populaire et créer un dialogue autour des notions d'écologie, de culture urbaine et d'enjeux sociaux. À l'occasion d'ateliers, de conférences et de débats avec des experts, le public a pu échanger sur le thème « La Ville de Marseille: l'écologie ça donnerait quoi avec vous? ».



Des ateliers du Climat pour découvrir les enjeux à venir

Le projet « Préparer le Turfu » (le futur) place les citoyens au cœur de la construction des politiques publiques, en mobilisant les habitants, et particulièrement les jeunes, pour imaginer collectivement l'avenir de Marseille.

Animés par deux médiatrices scientifiques, les ateliers du Climat se déploient dans les écoles, des centres sociaux, d'animations ludiques. Les jeunes apportent leur vision, leur créativité et leur énergie pour transformer la ville.

Ces ateliers se déplacent dans tout Marseille en vélo-cargo ou en véhicule intermédiaire.

Lors d'événements grands public, c'est autour de maquettes interactives, que le public familial peut découvrir les enjeux du réchauffement climatique à travers quatre ateliers présentant les enjeux de mobilités, de la biodiversité, de la transformation de l'espace public ou du bâti résidentiel et de bureau afin de construire une ville plus résiliente. Cette approche collaborative fait des habitants les acteurs du changement.

Des événements conçus pour être inclusifs

Marseille s'engage pour que ses événements culturels et festifs soient accessibles à tous. Interprétation en langue des signes, audiodescription, cheminements accessibles, places réservées: les organisateurs intègrent désormais l'accessibilité dès la conception des événements. Cette évolution répond à une exigence d'égalité et enrichit les événements en les ouvrant à tous les publics.

La Ville propose également le prêt de gilets vibrants permettant aux personnes sourdes et malentendantes de ressentir la musique. Cette démarche traduit la volonté municipale de construire une accessibilité universelle et de garantir un accès égal pour toutes et tous, aux grands rendez-vous culturels Marseillais.

L'Été Marseillais, un événement inclusif et éco-responsable

L'Été Marseillais a pour vocation d'offrir des moments de joie et des activités aux personnes qui ne peuvent pas partir en vacances.

Cette 6^e édition, qui s'est déroulée du 21 juin au 14 septembre 2025, a rencontré un vif succès. La proposition d'animations a quadrillé la ville afin de permettre à tous les Marseillais de trouver durant l'été un site dans lequel venir profiter des activités offertes par la ville.

L'espace d'animation situé à l'Estaque, directement inspiré du Club JO2024, a été éco-conçu, éco-construit et éco-géré (toilettes sèches, tri des déchets, etc.).

L'accent a été mis sur une amélioration de l'accessibilité en 2025: espaces d'accueil inclusifs dédiés pour les personnes à mobilité réduite, nouveaux dispositifs d'accessibilité (audiodescription et sous-titrage pour les séances de cinéma en plein air), mise en accessibilité de sites (cheminement PMR pour accéder à la cour du Centre de la Vieille Charité).

L'Été Marseillais intègre désormais le Plan Canicule: distribution d'eau potable dans l'espace public sur les événements rassemblant un public très nombreux, brumisateurs mis en place sur le quai du Port, ombrières et dispositifs d'ombrage ont été installés dans l'espace public et les nouveaux sites de l'Été Marseillais (Club Mistral, Stade Nautique). L'adaptation des horaires des événements en extérieur en fonction des températures dans la ville, permet de proposer des animations tôt le matin et plus tard dans la journée pour inciter les personnes à rester dans des espaces frais.





34%
DES MARCHÉS NOTIFIÉS
INTÈGUMENT UNE CONSIDÉRATION
SOCIALE



79%
DES MARCHÉS NOTIFIÉS
INTÈGUMENT UNE CONSIDÉRATION
ENVIRONNEMENTALE



2988
AGENTS SONT EN TÉLÉTRAVAIL
RÉGULIER



12,25%
DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
SONT EN SITUATION DE
HANDICAP



200
AGENTS ONT PARTICIPÉ
AU CAMPUS TRANSITION

MARSEILLE FAIT PREUVE D'EXEMPLARITÉ POUR SON ADMINISTRATION

Face aux défis climatiques et sociaux, la Ville de Marseille transforme en profondeur son administration pour la rendre exemplaire. Cette dynamique touche l'ensemble des services municipaux et des pratiques quotidiennes. Gouvernance, montée en compétence des agents, réduction de l'empreinte environnementale, exemplarité sociale, préservation et diffusion des connaissances ou valorisation de l'action municipale à travers des labels de qualité, Marseille déploie une transformation systémique de son fonctionnement interne.

Cette mutation profonde repose sur une conviction : l'administration publique doit être exemplaire et incarner le changement qu'elle souhaite impulser sur son territoire. Avec plus de 18500 agents mobilisés, la collectivité pose les jalons d'une administration du 21^e siècle, responsable, performante et humaine.

Piloter la transition écologique de l'administration

La Ville de Marseille construit une administration résolument tournée vers une transition écologique cohérente et ambitieuse. Marseille structure son budget et fait évoluer sa commande publique pour ancrer durablement la transformation dans toutes les strates de l'administration.

La création de la Mission « Une seule santé »

Le concept « Une seule santé - One health » envisage les santés humaines, végétales et animales en interdépendance. Ensemble, elles forment une seule santé, celle de l'écosystème.

La Ville a choisi de créer, en 2024, la Mission « Une seule santé », qui s'est complètement déployée en 2025.

L'objectif de la mission est d'intégrer l'approche globale dans toutes les politiques de la Ville afin, notamment, de réduire les inégalités. L'essentiel de notre état de santé est en effet déterminé par notre environnement : ce que l'on boit, ce que l'on mange, ce que l'on respire, nos façons de nous déplacer et d'aménager le territoire. Agir sur l'alimentation, l'éducation, l'urbanisme permet par exemple d'améliorer la santé des Marseillais en améliorant la santé du territoire.

Plusieurs principes guident son action : la transversalité, la pluridisciplinarité, la complémentarité, la participation des citoyens et la prévention. Ses priorités sont de **renforcer les capacités de la Ville** et du territoire par le partage d'expertise, de concrétiser cette approche dans les écoles et de promouvoir un urbanisme favorable à la santé.

La transition écologique au cœur des pratiques budgétaires

Des financements verts

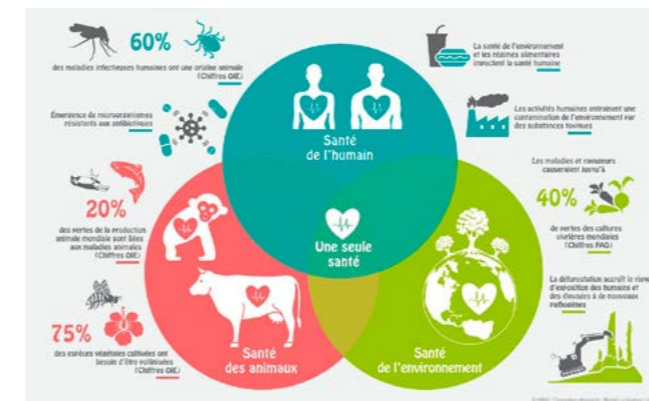
La Ville de Marseille engage la transition verte de ses financements en intégrant **des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)** à ses consultations bancaires. Cette démarche ajoute aux critères financiers classiques des dimensions extra-financières qui transforment la relation avec les banques, qui proposent désormais à la collectivité des produits dits « verts » et suivent l'investissement réalisé grâce aux financements octroyés. En 2025, la Ville a, par exemple, souscrit un prêt de 6 millions d'euros auprès de La Nef, banque éthique, pour créer un nouveau pôle de lecture publique.

Par ailleurs, la collectivité travaille également sur la possibilité d'émettre **des obligations durables**, appelées « Green Bonds ». Il s'agit d'emprunts pour financer des projets de transition écologique.

Un budget plus transparent

La Loi impose aux communes, depuis 2024, de détailler leurs dépenses « vertes » dans leurs comptes, avec l'introduction d'une nouvelle annexe au compte administratif, dite **« annexe environnementale des collectivités locales »**.

La Ville s'est emparée de cette disposition pour **mesurer l'impact de son budget sur la transition écologique et de valoriser les choix d'investissement** qui ont un impact positif sur l'environnement. La Ville se dote ainsi d'un outil de transparence et de pilotage qui permet de suivre la trajectoire environnementale de ses investissements publics, justifiant ainsi de 50% d'investissements contre le changement climatique.



4/5 La Mairie de secteur poursuit son travail d'élaboration d'un budget respectueux de l'environnement qui permet une mesure de son impact écologique.



Une commande publique plus responsable

Un Schéma pour transformer la commande publique

La Ville de Marseille a adopté son **Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)**, le 12 décembre 2024. Il s'agit du cadre de référence pour transformer en profondeur les pratiques d'achat de la Ville. Obligatoire pour les collectivités dépassant 50 millions d'euros d'achats annuels, le SPASER définit les **objectifs d'achats durables** de la collectivité, **les modalités de mise en œuvre et leur suivi** pour les trois années à venir.

Le SPASER fixe quatre priorités :

- Répondre aux obligations politiques et légales ;
- Renforcer les ambitions environnementales ;
- Diversifier les publics bénéficiaires ;
- Structurer la gouvernance du dispositif.

Ce document définit une vingtaine d'actions concrètes qui visent à réduire l'empreinte écologique des achats, favoriser l'insertion professionnelle, promouvoir l'équité, dynamiser l'économie locale et instaurer une démarche collective impliquant l'ensemble des acteurs de la commande publique.



Des marchés publics aux critères responsables

Comme le SPASER le préconise, les marchés publics de la Ville comportent désormais des clauses de développement durable qui se traduisent par **des critères de jugement des offres environnementaux et sociaux**.

Il peut s'agir, par exemple, de la prise en compte d'actions d'insertion pour participer à l'emploi local, d'actions de réduction de l'empreinte carbone, ou encore des modes de transport utilisés par les prestataires.

Cette approche permet de sélectionner les prestataires non seulement sur la base du prix, mais également sur leur capacité à répondre aux enjeux sociaux et écologiques dans l'exécution du marché. Elle transforme progressivement l'ensemble de la chaîne de valeur des achats publics.

En 2025, ce sont déjà **63% des marchés publics** qui intègrent des critères sociaux ou environnementaux. L'objectif est d'aller plus loin avec un suivi renforcé.

6/8 La Mairie de secteur s'est dotée d'un outil de pilotage de ses achats. Conçu pour sensibiliser et accompagner les services, il permet de mesurer l'impact climatique de chaque dépense. Cette évaluation permet d'aller vers des types d'achats de moins en moins carbonés, en adaptant les usages et les cahiers des charges des marchés publics.

Des achats durables pour le mobilier municipal

Chaque année, la Ville de Marseille acquiert les mobiliers nécessaires aux besoins des services municipaux (administration, écoles, crèches, etc.). Ces mobiliers neufs sont composés essentiellement de particules de bois, de bois de placage ou de bois massif. Le bois entrant dans la fabrication des mobiliers de bureau est issu de forêts certifiées par le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). Cette garantie contribue au renouvellement des forêts et lutte ainsi contre la déforestation dont les conséquences contribuent directement au renforcement du dérèglement climatique.

9/10 La Mairie de secteur a défini **des clauses environnementales** pour les prestations liées à l'organisation de ses événements culturels tels que les Rendez-vous du Lac et les Arts Éphémères. L'usage de gobelets consignés, le tri sélectif et le recours à des matériaux recyclés pour les œuvres sont privilégiés. Ces initiatives réduisent l'empreinte environnementale des manifestations tout en sensibilisant le public.

L'anticipation de l'impact RH de la transition écologique

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) est une méthode pour **adapter**, à court et moyen termes, **les emplois, les effectifs et les compétences** aux exigences issues de la stratégie des organisations. C'est un outil de gestion des ressources humaines pour intégrer les modifications de environnement économique, technologique, social, et juridique.

La Ville de Marseille participe au projet européen JET CITIES, aux côtés de Paris, Lyon, Grenoble Alpes Métropole et Dijon Métropole. Financé par NetZeroCities, ce projet vise à anticiper les effets de la transition écologique sur l'emploi, les compétences et la formation. À Marseille, une étude est en cours sur la filière touristique, en lien avec les enjeux climatiques. Le projet soutient aussi des acteurs de la formation et de l'insertion dans les filières de la transition.

Enfin, un travail interne est engagé par les ressources humaines de la Ville sur l'évolution des métiers municipaux. En effet une « Démarche Métier » a été initiée par le pôle pilote de la DRH afin d'adapter l'administration et de mettre à jour la cartographie des emplois de la collectivité.

Par ailleurs, et en lien avec les facteurs impactant les emplois, la DRH s'est engagée sur une réflexion prospective intégrant la transition écologique, notamment en lien avec le projet JET CITIES pour adapter l'administration aux effets du changement climatique et répondre plus particulièrement aux objectifs du Contrat de Ville Climatique. Une étude sera lancée sur les métiers les plus sensibles à ces enjeux pour ainsi avoir de réelles préconisations.

Renforcer l'exemplarité sociale de l'administration

L'exemplarité de l'administration se mesure également à sa capacité à inclure, accompagner et faire participer ses agents. Marseille déploie une politique ambitieuse en matière d'égalité, de bien-être au travail et d'engagement professionnel.

L'engagement des agents

La bonne intégration des nouveaux arrivants

Comprendre le fonctionnement d'une administration aussi vaste et complexe que celle de la Ville n'est pas mission facile. Pour embarquer les nouveaux agents et faciliter leur intégration, des sessions d'accueil et d'information spécifiques sont organisées tous les 2 mois. Leurs objectifs : les aider à mieux comprendre leur environnement professionnel, appréhender les règles relatives à la fonction publique territoriale, leur faire découvrir leur environnement numérique, mais aussi leur permettre de poser toutes leurs questions grâce à un forum. Ces sessions visent aussi à construire et développer le réseau professionnel de chaque agent, en réunissant les nouveaux arrivants et en créant un esprit promo.

En 2025, c'est plus de **1200 agents municipaux** qui ont été accueillis lors de ces sessions spécifiques d'intégration.

L'Assemblée des agents

La démarche participative, mise en œuvre avec les citoyens, vit aussi au cœur de l'administration grâce notamment à l'Assemblée des agents. Créée en 2022, dans le cadre du projet d'Administration, elle est constituée de 25 membres représentatifs de la pluralité de la collectivité (diversité des agents et des métiers). Elle se réunit 4 à 5 fois par an pour contribuer aux projets majeurs de la collectivité à destination du personnel. Ces échanges riches visent à répondre au mieux aux attentes des agents, à co-construire les politiques internes (RH, numérique, mobilité) et à travailler à l'évolution des processus associés.

L'Assemblée des agents est également systématiquement invitée aux événements internes et fédérateurs de la collectivité comme le séminaire managérial, le lancement de dispositifs internes, la signature de conventions de partenariats, etc. En 2025, elle a notamment été sollicitée pour réfléchir à l'espace numérique de l'agent, tester le programme d'activités sportives, ou encore réaliser la fresque des violences sexuelles et sexistes au travail.



L'inclusion et l'égalité professionnelle

L'intégration des personnes en situation de handicap

La Ville de Marseille **accompagne** les agents en situation de handicap, dès leur recrutement et durant l'ensemble de leur carrière. Cela se traduit par la mise en place d'études de postes suite à des préconisations médicales : l'ouverture d'un marché permettant **l'achat de matériels spécifiques** pour l'aménagement de postes, la création d'un plan de formation sur le handicap au travail ou encore la création d'un dispositif de détachement par voie dérogatoire sur un grade supérieur en parallèle de la promotion interne.

La ville participe chaque année à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes handicapées ainsi qu'à la Journée

nationale de découverte en entreprise pour les personnes en situation de handicap, **le Duoday**. En 2025, un ensemble d'actions complémentaires a été développé :

- La Ville a créé 20 duos dont le principe est simple : accueillir une personne le temps d'une journée de stage, en binôme avec un agent volontaire. Cette immersion permet de faire découvrir les métiers de la fonction publique, valoriser les compétences des personnes en situation de handicap, et changer les regards : un moment d'échanges, de partages et de compréhension de l'autre dans sa différence et son handicap.
- Elle a organisé un Duoday inversé. Le concept vise à permettre aux agents volontaires de la collectivité de visiter des ESAT (Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail), structures qui permettent aux personnes placées en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle en milieu protégé.
- Un théâtre forum sur le handicap au travail a été organisé.



L'égalité professionnelle femmes-hommes

En 2025, de nouvelles actions phares du Plan égalité professionnelle 2024-2026 ont été déployées :

- La première étude sur les écarts de rémunération (basée sur 140 métiers de la collectivité), qui vise à objectiver les inégalités et de cibler les actions correctives, a entraîné la réévaluation salariale de deux métiers.
- Le déploiement d'un réseau de **60 référents** «Violences Sexistes et Sexuelles au Travail (VSST)» vise à garantir une présence de proximité pour les agents. Depuis sa création en 2024, 70 ateliers VSST ont été organisés par les référents VSST et environ 2100 agents ont suivi une formation ou une sensibilisation VSST.
- La mise en place d'un dispositif de santé gynécologique pour les personnes menstruées répond à un besoin de santé spécifique, avec notamment la distribution et l'installation de distributeurs de protections hygiéniques au sein des bâtiments municipaux.
- La poursuite d'**événements impactants**, comme la projection du film Woman le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, ou le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes sont aussi l'occasion d'aborder d'autres problématiques comme celle des violences conjugales et de présenter par exemple le dispositif «repis» (prise en charge d'une semaine d'hôtel pour les personnes victimes afin de se ressourcer).

Enfin, l'ouverture à de nouveaux champs de l'égalité comme les LGBTphobies élargit le périmètre d'action de la collectivité. Une première conférence sur cette thématique à destination des agents a été organisée le 17 mai lors de la journée internationale de lutte contre les LGBTphobies et doit aboutir à la co-construction d'un plan d'action sur le sujet.

Le dispositif « Mon stage, c'est Marseille »

Consciente de la difficulté des jeunes de 3e à trouver un stage pertinent, en particulier pour ceux issus des quartiers prioritaires de la Ville, la collectivité a mis en place en 2025 un dispositif innovant : « Mon stage, c'est Marseille ».

100 stagiaires issus de 5 collèges de REP et REP+ ont été accueillis pour un stage collectif et immersif à la découverte d'une centaine de métiers de la Ville de Marseille.

Au-delà d'apporter une solution concrète face à des inégalités de territoire, cette initiative permet l'accès en nombre à un stage de qualité et évite à des collégiens des situations d'échec dès la première confrontation avec le monde du travail. L'objectif de cet itinéraire interactif est triple : promouvoir les métiers municipaux, ouvrir le champ des possibles en suscitant des vocations (faire de la FPT et de la Ville de Marseille un possible projet d'orientation), et permettre aux jeunes une meilleure connaissance de l'institution communale (son rôle et son mode de fonctionnement).

Cette expérience est également enrichissante pour les 250 agents engagés dans le dispositif qui ont pu valoriser leurs métiers, leurs savoir-faire, leur parcours et partager leur sens du service public auprès des jeunes générations.

Le mentorat en partenariat avec l'Association La Cordée

Ce partenariat réaffirme l'exemplarité de l'administration en tant qu'employeur public, et son rôle en matière d'intégration et de mobilité sociale. Les axes de cette collaboration répondent à des valeurs partagées : reconnaître tous les talents, accroître l'ambition auprès des jeunes «encordés» et lever l'autocensure, promouvoir la fonction publique et faire émerger des vocations, favoriser et promouvoir l'engagement des agents de la Ville de Marseille.

Dans le cadre du programme «Ambition Service Public», plusieurs actions ont été initiées au sein de la Ville de Marseille pour promouvoir le mentorat, la diversité et lutter contre les discriminations à l'emploi (rencontres, sessions de formation) auprès des agents. Auprès des jeunes, cela se déploie avec des mentors municipaux pour favoriser leur accès à l'emploi avec par exemple l'accueil et la visite de services, l'aide à la recherche de stages, l'accompagnement à la préparation d'entretiens d'embauche, l'appui à la préparation des concours, des conseils pour leur orientation ou leurs projets professionnels...





Le bien-être des agents

Le Plan d'actions canicule au travail

Le changement climatique renforce la fréquence des vagues de chaleur. Ce phénomène a un impact sur l'activité et le quotidien des agents. C'est pourquoi un Plan d'actions canicule au travail, élaboré en concertation avec les Conseillers de prévention et les partenaires sociaux, a été mis en place en 2022. Il est déployé et amélioré chaque année au travers de mesures préventives :

- Des **mesures techniques** concernent les éléments matériels : gourdes pour les agents de terrain sans point d'eau à proximité, casquettes, tenues et équipements de protection individuelle (EPI) adaptés, ventilateurs, fontaines à eau réfrigérée, etc.



- Des **mesures organisationnelles** complètent ce dispositif : information et sensibilisation des agents, mobilisation des conseillers et assistants de prévention, pauses durant les heures les plus chaudes, télétravail exceptionnel « fortes chaleurs » pour certains, adaptation du temps de travail comme par exemple la réduction du temps d'engagement en opération des effectifs du Bataillon de Marins-Pompiers ou les aménagements d'horaires des agents travaillant à l'extérieur.

Le sport comme vecteur de santé et de cohésion

La Ville de Marseille place l'activité physique et sportive au cœur de sa politique ressources humaines. Cela se traduit principalement dans quatre axes prioritaires :

- Pour promouvoir la pratique sportive **sur le lieu de travail**, grâce à l'animation de cours collectifs par des agents sur la pause méridienne ou le soir ;
- Pour la santé de ses agents, à travers la lutte **contre la sédentarité et les troubles musculo-squelettiques** par la pratique des activités physiques et sportives ;
- Pour développer **la cohésion interne** et l'engagement par le sport, la Team Ville de Marseille propose des dossards à ses agents sur les courses les plus emblématiques du territoire comme Marseille-Cassis ou la Marseillaise des Femmes ;
- Pour favoriser **la pratique individuelle**, elle participe financièrement aux licences sportives par l'intermédiaire du Comité d'action sociale (CAS).

Former et accompagner les agents

Le plan de développement des compétences d'une collectivité permet de répondre à l'obligation pour l'employeur public de mettre en œuvre, au bénéfice de ses agents, une politique coordonnée de formation professionnelle et de promotion sociale tout au long de leur carrière. La Ville de Marseille déploie un plan de développement des compétences triennal (2023-2026), structuré autour de 4 objectifs : construire les parcours professionnels des agents, consolider leurs compétences en gestion publique, accélérer la transformation de leurs pratiques, accompagner les encadrants.

Le Campus Marseille



Le Campus Marseille constitue un cadre structurant de la politique de formation et de développement des compétences de la Ville de Marseille. Pensé sur mesure, pour faciliter l'accès à la formation, il s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement des agents dans l'évolution de leurs métiers, sécuriser leurs parcours professionnels et renforcer durablement la qualité du service public rendu aux citoyens.

Ce Campus prend forme dans un lieu emblématique, dit Campus 110, au 110 boulevard de la Libération (4^e), qui a été rénové et réinventé pour accueillir ce **dispositif d'envergure**. Ce lieu est entièrement dédié aux agents pour venir « Se former, Echanger, S'inspirer ». L'ambition est d'atteindre 8000 agents formés chaque année.

En 2025, le Campus Marseille regroupe **180 actions de montée en compétences, déclinées sur plus de 700 sessions de formation**.

Ces dispositifs ont permis de former plus de 10000 agents, soit plus de 55 % des effectifs et de structurer une communauté de 170 formateurs internes, engagés dans un cadre pédagogique formalisé, favorisant la transmission des savoirs, la capitalisation des compétences internes et le développement d'une culture d'apprentissage continu.

L'offre de formation s'organise autour de deux axes complémentaires :

- **Les Campus transverses** sont ouverts à l'ensemble des agents et traduisent les priorités stratégiques de la Ville de Marseille en matière de management, de coopération, de numérique, de transition écologique et de qualité de vie au travail ;
- **Les Campus métiers**, quant à eux, sont conçus pour accompagner les évolutions spécifiques des filières professionnelles, sécuriser les pratiques, maintenir l'expertise technique et structurer des communautés apprenantes au plus près des réalités de terrain.

Les campus transverses

Le Campus Marseille propose **5 campus transverses** ouverts à tous qui traduisent les priorités de la Ville en termes de formation de l'ensemble de ses agents.

Campus CO.Lab – coopération et pratiques collaboratives

Le Campus CO.Lab a été conçu pour répondre aux enjeux croissants de transversalité et de coopération au sein de la collectivité. Dans un contexte marqué par la complexification des projets publics et par la nécessité de **travailler de manière décloisonnée**, ce campus vise à faire évoluer les postures professionnelles et à renforcer les compétences collectives des agents et des encadrants.

Il a pour vocation d'outiller et de dynamiser les collectifs de travail afin de renforcer leur capacité à coopérer, à animer des projets transversaux et à adopter des méthodes de travail collaboratives.

Le Campus CO.Lab crée également des espaces de rencontre conviviaux favorisant la découverte de nouvelles pratiques, le partage d'expériences et l'expérimentation. Une attention particulière est portée à l'accompagnement des managers, à travers le développement de programmes et de contenus opérationnels leur permettant de soutenir leurs équipes dans un environnement de travail en évolution constante.

Ce campus s'adresse prioritairement aux animateurs de collectifs, aux facilitateurs, aux chefs de projet, ainsi qu'aux agents et managers impliqués dans des démarches transversales. Il contribue à installer durablement une **culture de la coopération et de l'intelligence collective** au sein de la Ville de Marseille.

Campus Managers – Construction d'une culture managériale commune



Lancé en septembre 2022, le Campus Managers est né de la volonté de la Ville de Marseille de structurer et de diffuser une culture managériale partagée, fondée sur des pratiques harmonisées et des valeurs communes. Dans un contexte de transformation des organisations publiques et d'évolution des attentes des agents, ce campus constitue un levier central de professionnalisation de la fonction d'encadrement.

Les objectifs du Campus Managers sont complémentaires : harmoniser les pratiques managériales, outiller les managers dans l'exercice de leurs missions quotidiennes et favoriser le partage d'expériences ainsi que la coopération entre pairs. Pour répondre à ces enjeux, le campus s'appuie sur un **curseus obligatoire** permettant aux managers d'acquérir et de maîtriser les fondamentaux du management, d'intégrer la dimension usager au cœur de leurs pratiques et de développer leurs compétences en animation de collectifs. Ce dispositif est complété par une offre de formation à la carte, permettant d'approfondir des thématiques spécifiques en fonction des besoins et des contextes professionnels. En 2025, plus de 700 managers ont suivi le curseus obligatoire.

Dans le prolongement de ce dispositif, la Ville de Marseille a lancé en avril 2025 un **référentiel managérial**. Élaboré grâce aux contributions d'une centaine de managers de tous niveaux, ce référentiel vise à développer une culture managériale commune, à offrir un cadre clair et partagé pour l'accompagnement des équipes, à harmoniser les pratiques au service de la performance publique, du bien-être au travail, et à soutenir le développement professionnel des encadrants. Par ailleurs, **des séminaires managériaux** sont organisés une à deux fois par an afin d'embarquer et d'engager les équipes d'encadrement dans la transformation de l'administration. En 2025, près de 500 managers ont participé à ces temps forts collectifs.



Campus Ma Carrière – Accompagnement des parcours et des transitions professionnelles



Le Campus Ma Carrière constitue un espace dédié à l'évolution professionnelle des agents

de la Ville de Marseille. Il s'inscrit dans une approche globale de sécurisation des parcours, de prévention de l'usure professionnelle et d'accompagnement des transitions, qu'elles soient choisies ou subies.

Ce Campus a pour objectif d'accompagner les agents dans leur souhait d'évolution professionnelle, mais également de soutenir ceux qui connaissent des rebondissements professionnels, notamment en lien avec une pénibilité reconnue de leur métier ou une inaptitude médicale.

Il s'adresse ainsi à l'ensemble des agents souhaitant s'informer sur les possibilités de mobilité et d'évolution, mais aussi aux agents exposés à des risques accrus d'usure professionnelle, ou encore aux agents en repositionnement médical ou engagés dans une période de préparation au reclassement.

En 2025, le Campus Ma Carrière a développé des nouvelles propositions d'accompagnement :

- La collectivité a organisé un Forum à destination des agents, réunissant près de 500 participants. Cet événement a permis aux agents de rencontrer les acteurs de la mobilité interne ainsi que les partenaires institutionnels, tels que le CNFPT et le CDG 13, et de découvrir de manière concrète les passerelles entre les métiers, les dispositifs de mobilité, les opportunités de formation et les accompagnements RH existants. Grâce à des stands interactifs, des ateliers pratiques et des échanges directs avec les professionnels ressources, les participants ont pu s'informer, se projeter et identifier des pistes d'actions concrètes.

- La Ville a lancé en septembre 2025 un nouveau parcours de transition professionnelle sous le format d'une « école interne ». Destiné aux agents bénéficiant d'une période de préparation au reclassement à la suite d'une inaptitude médicale, ce programme de 9 mois repose sur une alternance de temps de coaching, de formation, de stages pratiques et d'immersions dans les services. Ces phases d'apprentissage et de réflexion sur leur projet professionnel ont pour objectif de favoriser un rebond professionnel durable au sein de la collectivité.



Campus Numérique – Développer les usages et les compétences digitales

Le Campus Numérique s'adresse à l'ensemble des agents de la Ville de Marseille et a été conçu pour accompagner la **transformation numérique** de la collectivité. Dans un contexte de déploiement continu de nouveaux outils et de dématérialisation des procédures, ce campus vise à garantir que chaque agent dispose d'un niveau de compétence et d'autonomie suffisant pour exercer ses missions dans de bonnes conditions et faire évoluer son parcours professionnel.

Le Campus Numérique permet aux agents de comprendre le contexte d'utilisation des solutions numériques de la collectivité et d'en appréhender la valeur ajoutée, tant pour les activités quotidiennes que pour les besoins professionnels ponctuels. Il accompagne également les changements de pratiques induits par le numérique et diffuse des bonnes pratiques favorisant un usage conscient, efficace et plus écoresponsable des outils numériques.

Les modalités d'intervention du Campus Numérique sont diversifiées afin de s'adapter aux réalités des métiers et des publics. Elles comprennent l'évaluation des usages et des compétences numériques, le déploiement de formations et d'ateliers, l'accompagnement sur mesure des directions et des métiers, ainsi que la production de ressources pédagogiques sous forme d'articles, de guides et de webinaires.

En 2025, 270 agents ont été évalués sur leurs usages numériques à l'aide de l'outil PIX. 22 sessions de formation ont été organisées, permettant de former 120 agents, dont une majorité en repositionnement professionnel, notamment sur les

bases bureautiques et numériques. Par ailleurs, 2000 agents ont bénéficié d'un accompagnement de proximité au sein des directions métiers et 600 agents ont été sensibilisés dans le cadre des sessions d'intégration, portant sur les usages courants et la politique numérique de la Ville.

Le Campus Engagé – Transition écologique, inclusion et qualité de vie au travail

Le Campus Engagé regroupe l'ensemble des actions de formation et de développement des compétences relatives aux enjeux de transition écologique, d'inclusion, de prévention des risques et d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Il s'adresse à tous les agents souhaitant mieux appréhender ces thématiques et intégrer ces enjeux dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes.

Le campus est structuré autour de **2 grands parcours** complémentaires.

Le premier parcours, dédié à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, vise à :

- Informer les agents sur le cadre légal, les obligations de l'employeur et les procédures internes ;
- Permettre d'identifier et reconnaître les différentes formes de discriminations et de violences, notamment sexuelles et sexistes au travail ;
- À faire évoluer les représentations et à outiller les agents afin de faire évoluer leurs pratiques professionnelles dans un cadre respectueux et sécurisant.



200 agents

ont participé au
Campus
transition

Dans ce cadre, la formation à la **Communication Non Violente** constitue un outil de communication du quotidien emblématique: elle permet de fluidifier les relations professionnelles, de favoriser la coopération et de prévenir les situations de tension et de conflit.

En 2024, 477 agents de la Ville de Marseille ont été formés à la Communication Non Violente, à travers 43 journées de formation, concernant des agents aux profils variés, de catégories et de postes différents. Afin de répondre à une demande croissante, une communauté de formatrices et formateurs internes a été constituée fin 2024 et poursuit son action dans l'ensemble des directions. Une formation complémentaire à la communication bienveillante est également proposée afin d'approfondir les acquis.

Le second parcours du Campus Engagé est consacré à **la transition écologique**.

Depuis 2023, ce parcours propose des formations spécifiques et collectives destinées à accompagner les agents dans la compréhension des enjeux climatiques et environnementaux, en lien étroit avec les réalités du territoire marseillais.

Le dispositif repose sur plusieurs formats complémentaires, dont la Fresque du Climat, qui constitue le socle de la formation aux enjeux globaux liés au climat, ainsi que des webinaires thématiques, notamment un webinaire consacré aux impacts climat-énergie à Marseille, conçu en partenariat avec le GREC-SUD.

Des **Cafés Climat** sont également organisés afin d'aborder des thématiques variées telles que la conciliation des usages de l'espace public, le concept de «Une seule santé», les droits pour la Méditerranée et le vivant ou encore les enjeux de biodiversité. En 2025, 8 Cafés Climat ont été réalisés.

Par ailleurs, une **formation spécifique** intitulée «Agir pour Marseille face au changement climatique» vise à former les managers et chefs de projet aux enjeux d'administration éco-exemplaire et à l'intégration des enjeux climatiques dans leur travail quotidien et dans les politiques publiques.

En 2025, plus de 200 agents ont participé aux actions du Campus Transition.

En complément des parcours proposés dans le cadre du Campus Engagé, d'autres démarches de sensibilisation sont menées à destination de métiers spécifiques:

- Un séminaire du pôle lecture publique a été consacré, en octobre 2025, aux **bibliothèques et à la transition écologique**, autour de conférences et d'ateliers portant sur les acquisitions responsables et le rôle des bibliothèques dans la sensibilisation des citoyens;
- Les agents d'entretien et d'accueil des parcs sont formés tout au long de l'année aux **enjeux écologiques** et environnementaux afin de maintenir et d'actualiser leurs connaissances. Depuis la mise en place de ce dispositif, quinze formations ont été réalisées au bénéfice de plus de cent agents;
- Des ateliers dédiés à la biodiversité ont été organisés et menés en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). En 2025, les deux premières sessions de formation ont permis à une quarantaine d'agents de disposer de notions afin de mieux **concilier aménagement urbain et préservation du vivant**;
- Des actions de sensibilisation locales sont également organisées, notamment dans **les Mairies de secteur**, comme dans les 15^e et 16^e arrondissements, autour de la réduction de l'empreinte carbone.

Les Campus métiers spécifiques

Ces campus ont vocation à favoriser la rencontre des agents évoluant dans la même chaîne de métiers et de diffuser des bonnes pratiques.

Campus Finances

Le Campus Finances s'inscrit dans la démarche globale de développement durable et de modernisation des pratiques engagée par la Direction des Finances. Il a été conçu pour accompagner la **transformation des outils et des pratiques professionnelles**, notamment dans le cadre du changement de logiciel financier e-GF et de la généralisation de la tenue informatique de la comptabilité pour l'ensemble des régisseurs à travers l'outil SAGA.

Ce Campus vise à accompagner le changement et à sécuriser la transition vers de nouveaux logiciels, à **renforcer les compétences numériques des agents** et à harmoniser les pratiques comptables au sein de la collectivité. L'objectif est de permettre aux agents de s'approprier les évolutions technologiques sans rupture, de fiabiliser les processus comptables et de réduire significativement l'usage du papier grâce à la dématérialisation.

En 2025, plus de 500 agents ont été formés au logiciel financier e-GF sur une période de trois mois, et plus de quarante agents ont été formés à l'outil SAGA pour la gestion de 15 régies de dépenses et de recettes.

Campus Commande Publique

Ce campus vise à **sécuriser le processus d'achat**, à garantir la satisfaction du juste besoin, à développer des outils de pilotage des achats et à favoriser la rencontre et la coopération entre les agents intervenant sur la chaîne de l'achat. Il s'adresse à l'ensemble des agents positionnés sur ces fonctions, qu'ils soient spécialistes ou opérationnels.

Ce campus repose sur une approche pédagogique combinant apports théoriques et mises en pratique, afin de sécuriser les procédures et de diffuser une culture commune de l'achat public au sein de la collectivité.

La première formation a été lancée en septembre 2025, 139 agents ont été formés, et 173 agents ont participé en incluant les agents de la Direction de l'Achat et de la Commande Publique, avec un taux de participation de 81%. Les nouveaux modules, qui seront déployés en 2026, sont déjà programmés avec la mise en œuvre de nouveaux modules dédiés à la sécurisation des marchés, à l'exécution des procédures d'achat et à la stratégie d'achats.

Campus Petite Enfance

Le Campus Petite Enfance s'inscrit dans le cadre du plan d'action des crèches municipales, dont les enjeux majeurs portent sur **l'attractivité des métiers**, la fidélisation des professionnels et la garantie de la continuité et de **la qualité de l'accueil** des jeunes enfants.

Ce campus a pour objectif de **favoriser la montée en compétences des agents** afin de renforcer la qualité d'accueil au sein des établissements d'accueil du jeune enfant, de répondre au droit à la formation des agents, de rendre chacun acteur de son parcours professionnel et de diversifier les thématiques de formation proposées. Il vise également à structurer une filière interne dans un contexte de pénurie de professionnels formés et à renforcer l'attractivité des métiers de la petite enfance.

En 2025, plusieurs actions emblématiques ont été déployées:

- Expérimentation du nettoyage à la microfibre et à l'eau chaude, hors périodes d'épidémie, afin de limiter l'utilisation de produits chimiques;
- Poursuite de la labellisation de plusieurs crèches;
- Organisation d'une conférence de Sophie Marinopoulos, psychologue, à destination des professionnels du territoire. Par ailleurs, lors des journées pédagogiques, de nombreux ateliers en lien avec le développement durable ont été proposés, et le service développement de l'enfant de la Direction de la Petite Enfance a organisé des sorties dans des fermes pédagogiques.

De nombreuses crèches ont également structuré leurs projets pédagogiques autour de la protection de l'environnement.

Campus Éducation

Le Campus Éducation vise à transformer la professionnalisation des agents travaillant dans les écoles par des parcours de formation adaptés aux enjeux actuels.

Ce campus a pour objectif de **professionnaliser et de développer les compétences des agents** des écoles, d'améliorer la prise en charge et l'accueil des enfants, d'accompagner la transformation du métier des responsables d'équipe et de renforcer l'autonomie et les compétences managériales des coordonnateurs. Les publics concernés sont les coordonnateurs, les agents d'accompagnement de l'enfant, les responsables d'équipe, les agents de restauration, les agents d'entretien et les concierges des écoles.

En 2025, 400 sessions de formation ont été réalisées, rassemblant 1382 stagiaires inscrits et permettant de former 975 agents. Parmi les actions phares, des formations ont été consacrées à la promotion d'une alimentation saine et durable et à l'éducation au goût, en mettant l'accent sur le rôle éducatif du temps de repas, l'éveil sensoriel et le plaisir comme moteur de l'équilibre alimentaire.



Campus Gestion de la Relation Citoyenne

Le Campus Gestion de la Relation Citoyenne (GRC) répond à un enjeu majeur pour la Ville de Marseille, dans la mesure où près de 6500 agents sont quotidiennement en contact avec les citoyens. La qualité de la relation usager constitue ainsi un levier essentiel de confiance et d'efficacité du service public.

Depuis sa création, le Campus GRC propose plusieurs cursus de formation adaptés aux différents profils d'agents et de managers, qu'ils soient en situation d'encadrement, en contact direct avec les usagers ou engagés dans des projets de service. Les formations abordent à la fois les techniques de relation usager et des thématiques transversales telles que l'inclusion, les valeurs de la République ou la laïcité.

Depuis 2023, le Campus GRC a permis de former des agents issus de 47 directions et de plus d'une centaine de services, contribuant ainsi à diffuser une culture commune de la relation citoyenne à l'échelle de la collectivité.

En 2025, ce sont 51 sessions de formation qui ont été programmées et 637 agents qui ont été formés.



Des supports et des échanges de bonnes pratiques complémentaires

En complément du Campus, la collectivité déploie plusieurs dispositifs accessibles pour tous les agents.

La base de connaissance unifiée « Agora »



Afin de faciliter, d'optimiser l'accès à la formation et de renforcer l'efficacité des agents dans la réalisation de leurs missions (la recherche de l'information étant estimée à 20% du temps de travail d'un agent), une base de connaissance unifiée a été déployée sur une plateforme commune intitulée « Agora ». Elle se

compose de 2 espaces complémentaires :

- Un espace « Connaissances » dont l'objectif est de centraliser l'ensemble des ressources nécessaires aux agents dans un seul et même espace.

- Un espace « Communautés » qui regroupe les agents autour de projets, de métiers, de process ou encore de centres d'intérêts communs.

« Agora » centralise et valorise ainsi l'expertise collective tout en garantissant une inclusivité exemplaire : accès facilité à la connaissance pour tous les agents, indépendamment de leur métier ou niveau de maîtrise numérique, grâce à une ergonomie pensée pour tous et des contenus rédigés selon des règles éditoriales harmonisées, dont la méthode Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

Sa gouvernance partagée et le dynamisme des communautés assurent une amélioration continue et une réelle égalité d'accès à l'information. De plus, la plateforme utilise des serveurs dont on mesure en permanence l'impact carbone, soit 550 kgCO₂e depuis son lancement le 16 juin 2025.

Depuis septembre 2025, on compte 4750 utilisateurs, 52 communautés animées par 54 agents et près de 300 articles publiés et rédigés par 184 auteurs, soit en moyenne 10 articles nouveaux ou mis à jour par semaine.

Le dispositif de la formation interne

La Ville de Marseille a mis en place un dispositif de formation interne pour créer des lieux d'échanges et de collaboration afin de partager les bonnes pratiques pédagogiques, la transmission entre pairs et d'améliorer la qualité de ses services. En plus de structurer l'offre de formation, il s'agit de développer une culture de l'apprentissage continu.

Des agents volontaires, appelés formateurs internes, animent des formations sur des thématiques variées, partagent leurs bonnes pratiques et montent en compétences collectivement. Les formateurs bénéficient d'un soutien pédagogique, méthodologique et logistique ainsi que d'une communauté dynamique. 4 ambassadeurs, appuyés par le Service Développement des Compétences, proposent un cursus de formations, une base de connaissances, des rencontres et ateliers collaboratifs animés sur les thématiques suivantes : innovation pédagogique, création de contenu, technique d'animation et partage de connaissances.

Un espace dédié sur « Agora » permet de partager les ressources pédagogiques (création de contenu, innovation pédagogique, techniques d'animation, etc.) ainsi que les bonnes pratiques.

Une plateforme pour se former en autonomie

En complément des sessions de formation au sein de chaque campus, les agents peuvent désormais accéder gratuitement à la plateforme collaborative de l'opérateur idealCO. Dédiée aux acteurs de la sphère publique, elle permet aux agents de se former, de partager leurs expériences et d'échanger leurs bonnes pratiques avec leurs pairs, en toute autonomie. Un vrai plus au quotidien pour mieux les accompagner dans leurs projets et la transformation des métiers.

Par exemple, sur la question de la transition écologique, des contenus uniques sont proposés sur des thématiques comme le décret tertiaire (efficacité et rénovation énergétique des bâtiments), l'innovation au sein des marchés publics d'entretien d'espaces verts ou la mobilité durable.

Réduire l'empreinte environnementale des activités municipales

La transformation de l'administration passe par l'évolution des pratiques quotidiennes. La Ville repense le nettoyage, optimise la gestion des déchets et accélère la dématérialisation pour réduire concrètement son empreinte environnementale.

La réduction et la meilleure gestion des déchets

Le plan de gestion des déchets professionnels

Les mobiliers et équipements abîmés lors de leur renouvellement ou lors d'un signalement par les services ou les écoles sont enlevés. Ils sont alors déposés sur la plateforme de l'éco-organisme Valdélia mise en place pour le recyclage des mobiliers professionnels. En 2024, 33,05 tonnes de mobilier ont été recyclés en 108 apports sur cette plateforme.

Concernant l'électroménager, les palettes en bois, les plastiques d'emballage et les cartons, les matériaux déposés sont traités vers la plateforme de tri sélectif de la Millière. En 2024, 20 tonnes ont été traitées en déchetterie.

Le recyclage du matériel informatique et des consommables

La Ville de Marseille recycle ou reconditionne 100% des équipements mobiles en fin de vie. Tous les téléphones portables, tablettes et smartphones sont cédés gratuitement à des associations pour le réemploi ou vendus à des recycleurs. Cette politique de recyclage s'inscrit dans une démarche de numérique responsable qui vise à limiter l'acquisition de nouveaux appareils et à valoriser au maximum les équipements existants. La part d'acquisition d'ordinateurs issus du réemploi, du reconditionnement ou du recyclage augmente progressivement.

Par ailleurs, le recyclage des cartouches de copieurs et d'imprimantes est systématisé.



Moins de plastique dans les bibliothèques

La Ville a décidé l'arrêt de la plastification des périodiques en mars 2025 pour tout le réseau des bibliothèques. Jusqu'ici chaque document était équipé par une protection en plastique au début de son cycle de vie. De même, la Mission Hors-Murs, qui dessert les publics éloignés de l'offre culturelle, ne plastifie plus ses collections depuis janvier 2025.

Cette décision génère un double bénéfice : un gain de temps pour les agents et surtout l'arrêt de l'utilisation massive du plastique dans le traitement documentaire.



La réduction du papier

Réduire l'usage du papier permet de préserver les forêts, de réduire significativement l'utilisation de l'eau et de l'énergie nécessaires à sa production, de limiter la consommation d'encre et les déchets associés. La Ville de Marseille met en place des systèmes d'identification pour réduire les impressions et sensibilise les agents à l'usage raisonné de l'impression.

4/5 La Mairie de secteur privilégie le réemploi (mobiliers urbains, meubles, électroménager) et la réparation avant d'acheter du mobilier neuf. Cette démarche d'économie circulaire permet de prolonger la durée de vie des équipements et de réduire les dépenses. Dans une démarche similaire, les achats de matériel à usage unique ont été drastiquement réduits. L'emploi de vaisselle en dur est systématique pour les repas des enfants en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), supprimant ainsi les déchets plastiques.

Le tri sélectif dans les bâtiments administratifs

La Ville met également en place progressivement le tri sélectif dans ses bâtiments. En 2025, le tri sélectif a été mis en place au sein de différents sites : pavillons Daviel, Villeneuve Bargemon, Puget, Jules Verne, salle du Conseil municipal, caserne de Plombières, etc. Il est désormais possible de trier séparément le papier et les emballages des autres déchets. Les corbeilles individuelles de bureau ont été supprimées et remplacées par des points de tri collectifs installés sur des lieux de passage fréquents.

Grâce à une campagne de communication interne, l'ensemble des personnels veille au respect des consignes de tri et à la bonne valorisation des déchets.



13/14 Les corbeilles de pied de bureau ont été remplacées par des bacs de tri collectifs dans les services de la Mairie de secteur. Des bacs sont également prévus pour les manifestations extérieures, tout comme le recyclage des cartouches d'encre. Ces efforts se sont traduits par la réduction de deux tiers des déchets ultimes.



Les pratiques de nettoyage et d'entretien

Les méthodes de nettoyage évoluent pour protéger la santé des agents et des usagers tout en préservant l'environnement.

Le nettoyage et l'entretien dans les services pilotes

L'expérimentation d'un nettoyage sans chimie, démarrée en 2024 dans les crèches, se poursuit depuis la rentrée des classes 2025 dans 8 écoles pilotes. Il s'agit d'utiliser uniquement de l'eau et des textiles en microfibras.

Cette nouvelle méthode apporte de multiples bénéfices :

- Améliorer la santé des agents et des enfants en supprimant l'exposition aux produits chimiques ;
- Réduire les consommations et la pollution des eaux et des sols ;
- Réduire les coûts liés au nettoyage.

Si l'étude s'avère concluante, cette pratique sera généralisée afin de réduire l'emploi des produits ménagers. Cette démarche s'inscrit dans une logique de **prévention sanitaire et environnementale** qui place le bien-être des enfants et des agents au cœur des priorités.

Les crèches réalisent des économies d'énergie et adoptent une lessive écologique pour le lavage du linge. Des produits labellisés seront déployés prochainement pour garantir leur qualité environnementale.

4/5 la Mairie de secteur des 4^e et 5^e arrondissements n'utilise plus de produits chimiques pour le nettoyage. Elle forme également ses agents pour mieux doser les quantités de produits utilisés.

Le réemploi et l'économie circulaire

L'économie circulaire dans la scénographie muséale

Depuis 2022, la Ville met en place un système circulaire de **récupération des éléments** de scénographie de ses expositions. À l'issue de chaque projet, l'ensemble des vitrines, socles et cimaises fait l'objet d'un marquage, d'un démontage systématique et d'un stockage en vue de leur récupération et réemploi.

Ce réemploi peut intervenir immédiatement, au sein d'une nouvelle exposition ou d'un parcours permanent de collection. Il peut également être différé, des espaces de stockage permettant une conservation sur plusieurs années. Par exemple, des éléments ont été redéployés entre musées : au musée Cantini, au Musée d'Art Contemporain, au musée d'Histoire de la ville de Marseille ou au Préau des Accoules.

La réutilisation des costumes de l'Opéra

Le stock des costumes représente un volume d'environ 10 000 pièces sur une surface d'environ 3 000 m². L'Opéra municipal utilise de manière systématique les costumes dits « déclassés » dans la conception de ses nouveaux costumes.

La Ville de Marseille dispose de ses propres agents spécialistes des métiers du spectacle, qui créent ces costumes et les transforment en réutilisant la matière première. Cette pratique d'économie circulaire permet de **limiter les achats de tissus neufs** tout en valorisant un patrimoine textile exceptionnel.



Des pratiques vertueuses dans les crèches

Les équipes des crèches créent des objets de décoration et des jouets fabriqués avec **des éléments recyclés**, développant ainsi la créativité tout en valorisant les déchets. Elles fabriquent de la peinture et de la colle naturelles, réduisant ainsi **l'exposition des tout-petits aux substances toxiques**.

Les ventes aux enchères des véhicules

Ces ventes offrent un **nouveau cycle de vie écoresponsable aux véhicules légers réformés** par la collectivité. Elle constitue une source de recettes pérennes pour la Ville de Marseille tout en permettant aux citoyens d'acquérir des biens à coût raisonnable.

Pour l'année 2024, les ventes de véhicules légers ont généré 129 600 euros. Les autres types de véhicules (issus majoritairement du Bataillon de Marins-Pompiers) représentent 644 570 euros. Cette valorisation systématique permet de financer en partie le renouvellement de la flotte tout en donnant une seconde vie aux véhicules.



La neutralité carbone du courrier postal

La compensation carbone s'inscrit dans une démarche globale de réduction de l'empreinte environnementale des activités de la Ville. Aussi, dans le cadre des acheminements effectués par La Poste, la Ville de Marseille a bénéficié d'une neutralité carbone pour 100% des prestations effectuées, soit 43,83 teqCO₂ pour l'année 2024.

La restauration durable des collections

La Ville de Marseille a entrepris en 2022 une campagne de restauration des collections de ses musées.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de **mise à disposition** et de **réappropriation du patrimoine municipal** par les Marseillais, mais aussi de développement durable. Elle répond à la définition de la restauration déployée par l'ICOM (International Council of Museums) : un ensemble de mesures et actions ayant pour objectif la sauvegarde du patrimoine culturel matériel, tout en garantissant son accessibilité aux générations présentes et futures.

Une **campagne massive de restauration est engagée** : depuis trois ans, près de 70 œuvres ont été restaurées et un diagnostic sanitaire complet de certaines collections est en cours.

L'ensemble des marchés de restauration intègre des clauses environnementales : tous les produits employés (colles, enduits, peinture, vernis) doivent être réversibles, stables et respectueux de l'environnement.

Déployer le numérique responsable

Le numérique responsable et inclusif

La Ville de Marseille a engagé une politique ambitieuse de numérique responsable, fondée sur quatre axes : **sobriété, accessibilité, confiance et éthique**. Parmi les actions phares, la collectivité participe aux instances nationales du Numérique Responsable et désigne des référents dans chaque direction. Elle sensibilise les agents aux écogestes numériques et privilégie des achats responsables : logiciels éco-conçus, matériels reconditionnés et recyclage systématique.

La Ville organise également des événements dédiés (fresque du numérique, tables rondes sur l'éco-conception et la sobriété numérique) pour diffuser les bonnes pratiques.

En parallèle, elle a mis en place un guichet thd@marseille.fr pour collecter les retours des citoyens et travaille sur le lancement d'un organe de gouvernance pour accélérer le déploiement du très haut débit pour garantir l'équité territoriale.

L'intelligence artificielle responsable

C'est dans le cadre de cette politique que la Ville de Marseille inscrit son utilisation de l'intelligence artificielle (IA) à travers plusieurs outils. L'impact environnemental (énergie, eau, métaux rares) constitue un des points de vigilance important dans le déploiement de solutions d'IA. À ce titre, la première expérimentation d'IA générative en cours, réalisée sur un serveur de la Ville de Marseille, permet de **suivre sa consommation électrique**. La Ville de Marseille n'utilise que des **modèles open source** plus petits et adaptés aux tâches demandées.

La contribution aux communs numériques

La Ville de Marseille s'engage dans la contribution aux communs numériques par plusieurs actions structurantes. Elle finance notamment le développement de logiciels Open Source : logiciels dont le code est ouvert à tous.

La Ville organise des Cartoparties, balades urbaines pour cartographier le territoire. Elle contribue aux communs numériques par l'ouverture des données collectées et l'Open Data avec une ouverture régulière des données produites par la collectivité sur la plateforme mutualisée.

Le programme de dématérialisation

Ce programme concerne déjà l'ensemble des courriers émis et reçus par la Ville de Marseille. La dématérialisation des documents comptables est également en voie de finalisation et celle des documents relatifs aux marchés publics a débuté. Depuis la rentrée 2024, la Ville propose également aux agents qui le souhaitent de bénéficier **d'une carte de titres restaurant dématérialisée** en lieu et place du traditionnel carnet « papier ». À ce jour, plus de 3000 agents ont déjà fait le choix d'utiliser la carte restaurant, témoignant du succès de ce dispositif.

L'archivage numérique à grande échelle

L'année 2024 a vu le « passage à l'échelle » du système d'archivage électronique (SAE) et du site Internet des Archives municipales. Cela concerne divers supports : actes réglementaires, listes électorales, messageries électroniques engageantes, dossiers d'ouvrages exécutés.

Le SAE comptabilise fin 2025 33000 transferts pour 1,04 To d'archivage sur le SAE (transferts moins nombreux mais plus lourds cette année) ainsi que 723 inventaires et quasiment 2 millions d'images sur notre site.

Le site internet archives.marseille.fr a été enrichi de 118 inventaires et 1 100 000 fichiers-images, en particulier de compléments de tables et registres de l'état civil et de listes du recensement de la population.

L'année 2025 a également vu la mise en ligne du portail des collections culturelles numérisées Marius permettant un accès sur Internet (pour les documents libres de droits) et Intranet (pour les documents sous droits d'auteur ou non librement communicables) des œuvres et documents numérisés conservés aux archives, bibliothèques, musées et muséum. Ce portail donne accès à près de 24000 fichiers-images, démocratisant l'accès au patrimoine culturel marseillais.

Encourager une mobilité durable

Que ce soit sur leur trajet domicile-travail ou dans l'exécution de leurs missions, les déplacements d'agents sont très nombreux au quotidien. La mobilité constitue donc une opportunité majeure de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La Ville de Marseille structure son action à travers le Plan de déplacement de l'administration, renouvelle son parc de véhicules et encourage les mobilités alternatives pour transformer durablement les pratiques.

Le plan de déplacement d'administration (PDA)

Le PDA a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effets de serre et la pollution atmosphérique au travers de l'incitation des agents à **se déplacer autrement qu'en voiture individuelle** dans les trajets professionnels et personnels.

Ce plan stratégique a pour vocation d'optimiser les trajets domicile-travail et professionnels, en privilégiant les mobilités alternatives. Il s'est fixé les objectifs suivants :

- Préserver le bien-être au travail, agir pour l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des agents ;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution liée à la circulation routière ;
- Réduire les coûts de fonctionnement et d'investissement liés au parc automobile.

De nouvelles organisations des déplacements

Le télétravail

Mise en œuvre depuis 2021, la politique de télétravail s'est structurée afin de **prendre en compte les enjeux de la transition écologique et le bien-être au travail des agents** :

- Le télétravail régulier est passé de 2770 agents en 2024 à 2984 agents en 2025 ;
- Le télétravail exceptionnel, réalisé notamment lors des fortes chaleurs permet de réduire les déplacements domicile-travail limitant ainsi l'empreinte carbone de la Ville, est passé de 89 agents en 2024 à 887 en 2025.

Sur la base des données statistiques retenues par les organismes compétents, la réduction de CO2 induite par les 2770 agents télétravaillant en 2024 a été estimée à 501 tonnes CO2. Pour comparaison et ordre de grandeur, 1 tonne de CO2, correspond à :

- 1 aller-retour Paris/New-York en avion pour une personne (environ 12000 km) ;
- 6 allers-retours Paris/Marseille en avion pour une personne. Afin d'accompagner son développement, des efforts financiers ont été déployés pour doter les agents d'un PC portable, dans une démarche de responsabilité numérique. Au moment de la dotation, l'opportunité du poste fixe est réévaluée. Le matériel récupéré est remis en stock pour limiter l'achat de nouveaux appareils.



Une flotte municipale plus propre

Depuis 2023, la Ville s'est engagée dans un plan de décarbonation des déplacements domicile-travail et professionnels des agents en les incitant à utiliser les transports en commun, à covoiturer ou encore à privilégier les mobilités actives comme la marche et le vélo.

En 2025, le déploiement de véhicules alternatifs se poursuit. Les poids lourds les plus anciens ont été remplacés par des véhicules plus respectueux de l'environnement. 56 voitures électriques ont été commandées ainsi que 2 bus, 20 scooters et 40 vélos. **Des infrastructures de recharges** ont été installées dans les sites où cela est possible.

Pour rendre plus vertueuse la conduite des agents, deux formateurs ont été recrutés (conduite préventive et engins). Entre juillet 2024 et juillet 2025, 264 agents ont été formés. Un module sur la conduite à vélo a été ajouté à la formation.

De plus, la Ville s'est associée pour la 3^e année consécutive à **la semaine européenne de la mobilité durable**, du 16 au 23 septembre 2025. Celle-ci vise à promouvoir la mobilité et les transports urbains durables. Un programme dense d'animations, de temps d'échanges et d'information était proposé aux agents désireux de faire évoluer leurs modes de

déplacements. Dans ce cadre, une matinée a été organisée pour une démonstration de véhicules intermédiaires (vélis) et vélo-cargos. Les vélis sont expérimentés dans le cadre de l'extrême Défi Mobilités de l'ADEME dans plusieurs collectivités. Après les vélos-cargos livrés fin 2025, des vélis seront proposés aux agents grâce à un financement européen obtenu dans le cadre du projet PériAsty. Un atelier de réparations vélo est déjà opérationnel.

Cette diversification des modes de transport permet d'adapter les véhicules aux missions et de privilégier systématiquement les options les moins polluantes.

La rationalisation des déplacements internes

Dans le cadre du PDA, un projet ambitieux de rationalisation des déplacements internes est en cours de modélisation. Des modalités de livraison novatrices des fournitures et du courrier est étudiée. En effet, le développement des livraisons sur des sites ciblés de fournitures de bureaux et d'entretien pourrait être opéré par l'utilisation d'une nouvelle flotte de véhicules électriques. Ce plan d'actions a pour objectif d'**éviter le déplacement de nombreux agents** sur le site de la Valbarelle pour limiter, de fait, leur empreinte carbone.



4/5 La Mairie de secteur encourage l'utilisation du vélo pour ses agents: elle a mis en place un pool de 3 vélos à assistance électrique (VAE) et a installé un rack à vélos sur son site principal.

9/10 En 2025, la Mairie de secteur a installé une première borne de recharge électrique et acquis un véhicule de service adapté. Une demande est en cours pour un second véhicule et un vélo.

15/16 La Mairie de secteur a initié des solutions de co-voiturage et acquis un mini-bus électrique. Ces différentes propositions s'ajoutent à la mise à disposition de vélos électriques pour les agents.



Valoriser l'action municipale en obtenant des labels

Pour valoriser son action en matière de développement durable ou pour accéder à des aides et financements supplémentaires, la Ville de Marseille a candidaté à l'obtention de différents labels et autres reconnaissances. Ces distinctions constituent des signes indéniables du dynamisme et de la diversité de l'action municipale, soulignent l'engagement des agents et encouragent la poursuite des politiques en faveur de la transformation en profondeur de l'administration et de la transition écologique.

Le label TETE passe de 0 à 3 étoiles

La Ville de Marseille a amorcé une transformation majeure de sa politique environnementale. Cette démarche a été récompensée par le label Territoire engagé dans la transition écologique (TETE) de l'ADEME, qui accompagne 500 collectivités. Le label aide la Ville à planifier, coordonner et valoriser ses initiatives écologiques, ainsi qu'à poursuivre la dynamique enclenchée au bénéfice du bien-être de ses habitants.

La Ville est passée de **0 à 3 étoiles en 5 ans**, par des actions clés sur:

- L'apaisement et la renaturation des espaces publics ;
- La sobriété et la rénovation énergétique de ses bâtiments municipaux ;
- La structuration interne avec le recrutement de chefs de projet grâce aux financements européens ;
- L'animation territoriale avec 200 partenaires mobilisés et des initiatives innovantes.

- Un processus de recrutement accessible et transparent avec l'ensemble des offres accessibles sur le site dédié, pour les candidats externes, comme pour les mobilités internes, et un parcours clarifié et lisible pour tous, garantissant l'égal accès aux emplois publics. Cela représente 75 000 CV reçus en 2024 et plus de 600 000 visites sur le site de recrutement en 2025 ;
- Un rôle d'employeur inclusif, pour permettre à de nombreux candidats de rejoindre la collectivité, avec des projets comme « Mon stage, c'est Marseille », des jobs dating qui permettent de rechercher des candidats en fonction de leurs compétences ou encore avec les entreprises éphémères ;
- Les actions menées auprès des agents une fois qu'ils ont rejoint la Collectivité: refonte des parcours d'intégration, événements et projets favorisant la qualité de vie au travail et la cohésion interne.

Ce prix salue l'exemplarité de la Ville sur sa marque employeur, l'attractivité et la promotion de ses métiers tout en valorisant l'aspect inclusif de sa démarche.

La Ville de Marseille récompensée pour son attractivité en tant qu'employeur

En 2025, la Ville a reçu la médaille d'or - parmi les métropoles de plus de 500 000 habitants - du prix Les Attractives 2025. Cet événement inédit récompense les initiatives les plus innovantes en matière d'**attractivité de l'emploi** public territorial. Cette distinction vient reconnaître le travail engagé autour de la marque employeur « Mon métier, c'est Marseille », dont l'objectif est de faire de la Ville de Marseille un employeur reconnu et attractif, et de valoriser les agents ainsi que leurs métiers. Le prix obtenu met en avant les moyens déployés en faveur de l'attractivité:

- Une stratégie de communication renforcée, en proximité via des campagnes de communication, les réseaux sociaux, la création de job datings ou encore une présence terrain accrue afin de favoriser l'inclusivité des recrutements ;

Le label « Climat Neutral and Smart Cities »

Décerné par la Commission européenne en mars 2024, le label « Climat Neutral and Smart Cities » permet à la Ville de Marseille d'accéder à un accompagnement technique gratuit sur les enjeux de financement de son action climat.

Cet appui inclut l'analyse d'opportunité pour l'émission d'obligations vertes et le soutien de la Banque européenne d'investissement pour chiffrer les besoins de financement nécessaires à l'adaptation de Marseille au changement climatique. Le label facilite également l'accès à certains financements européens comme les projets PériAsty ou Jet Cities. Enfin, il offre une visibilité accrue auprès des grands financeurs lors d'événements d'envergure: conférence annuelle de la mission à Vilnius, Assises européennes de la Transition énergétique à Strasbourg, Semaine européenne des villes et des régions à Bruxelles.

Ce label représente bien plus qu'une reconnaissance: c'est un **levier concret pour démultiplier les moyens de la transition.**

Le Label « Territoire Numérique Libre »

Depuis sa création en 2016, le label Territoire Numérique Libre vise à valoriser les collectivités territoriales françaises engagées dans une politique numérique ouverte, libre et responsable. Délivré par l'Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et Collectivités Territoriales (ADULLACT), il met en lumière les initiatives concrètes telles que l'utilisation de logiciels libres, de formats ouverts, la mise en place de l'open data, la mutualisation des ressources, ainsi que les bonnes pratiques favorisant les biens communs numériques.

La Ville dispose de ce label gratuit, indépendant, et tourné vers l'action, pour cette année encore.

Le label Écolo crèche® pour 8 établissements

En 2023, la Ville de Marseille a décidé d'engager ses crèches municipales dans une démarche environnementale globale. Elle a confié l'accompagnement de 15 crèches municipales pilotes à l'association Label Vie, en vue d'une labellisation Écolo crèche®, label de qualité environnementale. L'objectif est de diminuer l'impact environnemental, d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et la qualité de vie au travail du personnel professionnel. Les équipes des 15 crèches ont participé à des journées de formation, ont élaboré un diagnostic environnemental et des plans d'action. Cette démarche a permis, par exemple, la création d'objets de décoration et de jouets fabriqués avec des éléments recyclés, le développement des jardins pédagogiques, une sensibilisation des enfants et des familles au tri sélectif. En 2025, ce sont 11 crèches qui sont labellisées.

Des labels et distinctions pour la nature en ville

Les efforts engagés par la Ville pour une gestion exemplaire des parcs et jardins sont récompensés par plusieurs labels nationaux et distinctions. Neuf parcs municipaux sont actuellement labellisés Écojardin, qui attestent d'une gestion respectueuse de l'environnement, de l'eau et des ressources, ainsi que de pratiques d'entretien plus naturelles. En 2025, le parc Font Obscure est candidat pour obtenir ce même label. Certains sites, comme la roseraie du Parc Borély, ont également été reconnus Jardins Remarquables, un label décerné par le Ministère de la Culture pour leur valeur patrimoniale et paysagère. D'autres distinctions témoignent de l'engagement concret de la Ville pour préserver et valoriser son patrimoine botanique et historique, tout en l'adaptant aux enjeux contemporains :

- Le label Villes et villages fleuris : 2 fleurs ;
- Le prix Forum des achats durables, pour l'arrosage connecté ;
- Le grand prix de la rose, pour la qualité de sa roseraie au Parc Borély, obtenu en 2022 et renouvelé en 2025.

La reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature »

Depuis 2023, Marseille dispose officiellement de la reconnaissance « Territoire engagé pour la Nature », de la part de l'Office français pour la biodiversité (OFB). Ce label a pour objectif d'identifier, d'accompagner et de valoriser les collectivités qui se mobilisent en faveur de la biodiversité.

En 2025, une session du Biodiv'Tour, en partenariat avec l'Agence Régionale pour la Biodiversité, a été organisée au mois de septembre à la ferme pédagogique du Collet des Comtes (12^e), afin de présenter aux différents partenaires des actions de valorisation du territoire reproductible à d'autres échelles de territoire et sur d'autres sites de la région PACA : les actions mises en place dans les Friches Urbaines Naturelles (FUN) et les fermes et relais pédagogiques.

Le Frioul sur la voie d'un nouveau label



Depuis trois ans, la Ville s'emploie à hisser l'archipel du Frioul au rang d'îles durables, en lien avec l'ONG SMILO (Small Islands Organisation). Deux labels lui ont été décernés : « Biodiversité » pour la gestion des milieux naturels et « Paysage » pour la requalification des espaces publics entre le débarcadère à la Maison des Îles et du Littoral.

Un audit est en cours afin de pouvoir obtenir un troisième label sur le thème de l'énergie en général et l'éclairage public en particulier. Au printemps 2025, une enquête auprès des habitants a été menée pour recenser les usages et les besoins afin de proposer une adaptation du système existant tant sur le port que dans le village.

La marque Végétal Local en reconnaissance de la production végétale municipale

La pépinière municipale de la Fresnaie joue un rôle essentiel pour **produire localement** et de manière raisonnée l'essentiel des plantes dédiées à l'embellissement et à la transformation des espaces publics. Ce site de 28 hectares, propriété de la Ville, est un maillon clé de la stratégie municipale de végétalisation.

En produisant sur place des arbres, arbustes et vivaces adaptés au climat, la pépinière réduit le besoin d'importation. En effet puisque l'approvisionnement, la plantation et l'entretien des végétaux sont pensés pour répondre aux défis environnementaux actuels et futurs, favorisant des espèces issues du terroir méditerranéen et contribuant ainsi à limiter l'empreinte carbone.

Cette démarche entrant dans le cadre de la marque Végétal Local, qui garantit l'origine locale et **l'adaptation climatique des végétaux produits**, la Ville a souhaité lancer un audit. Ce dernier a été réalisé en juin 2025 et la marque a été obtenue en septembre 2025.



Pour aller plus loin

Des indicateurs

Si les projets font les transformations d'un territoire, c'est bien le suivi d'indicateurs qui permet de faire le point et s'assurer que la trajectoire est bien suivie.

La Ville de Marseille a mis en place une organisation rigoureuse pour assurer le suivi et la mise en œuvre de ses politiques publiques.

Depuis fin 2023, la municipalité met en place sa politique d'évaluation avec la définition d'une série d'indicateurs permettant de mesurer les impacts des actions municipales, thématique par thématique. Cette initiative a permis de poser les bases d'un suivi transparent et régulier des progrès réalisés.

En 2024, la Ville a défini et intégré une centaine d'indicateurs afin d'éclairer les changements de parcours amorcés au sein de son Rapport sur le Développement Durable.

En 2025, la Ville a renforcé sa structuration interne pour assurer la collecte et l'analyse des données nécessaires au reporting des indicateurs. Les services de la Ville ont contribué à cette démarche en assurant une coordination et une rigueur méthodologique pour garantir la fiabilité des indicateurs.

Une démarche collective et structurée

Cette organisation interne démontre la volonté de la Ville de Marseille de dresser de manière transparente, y compris auprès de ses partenaires, l'avancement de l'action territoriale pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. La structuration des services, la mobilisation des équipes et la collaboration inter-institutionnelle sont autant d'éléments qui renforcent la crédibilité et l'efficacité de cette démarche. Chaque indicateur, chaque évaluation et chaque partenariat contribue à cette dynamique collective, essentielle pour construire un avenir plus durable.

Le tableau des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Unité de mesure	2023	2024	2025 (1 ^{er} semestre et/ou estimatif)
MARSEILLE RÉDUIT SON EMPREINTE CARBONE				

Plan de sobriété énergétique

Consommation énergétique des bâtiments municipaux (électricité)	GWh	64	64	en cours de consolidation
Consommation énergétique des bâtiments municipaux (gaz)	GWh	98	91	en cours de consolidation
Consommation énergétique globale du patrimoine municipal	GWh		160	en cours de consolidation

La décarbonation des bâtiments et équipements publics

Montant des travaux liés à la rénovation énergétique	€	540 027	3 336 000	3 688 000
Nombre de bâtiments municipaux rénovés (rénovation globale)	nb/an		1	3
Nombre de sites ayant fait l'objet d'une rénovation énergétique, hors rénovation globale	nb/an		24	30

La mobilité durable et l'apaisement de l'espace public

Linéaire de voirie passée en zone 30	m		11 797	
Nombre d'éditions de La Voie est Libre	nb/an	6	8	8
Nombre de participants à La Voie est Libre	nb moyen/édition	25 à 30 000	30 000	25 à 40 000
Nombre de rues des enfants sécurisés	nb cumulé	2	11	14

Intitulé de l'indicateur	Unité de mesure	2023	2024	2025
--------------------------	-----------------	------	------	------

Le développement des ENR

Nombre de sites municipaux équipés de panneaux photovoltaïques	nb cumulé	63	70	72
Nombre de sites municipaux raccordés aux réseaux de chaleur et de froid urbain	nb cumulé	3	3	3
Puissance installée des panneaux photovoltaïques sur les sites municipaux	kWc (cumul)	7 132	7 865	7 909

L'agriculture et l'alimentation durable

Gaspillage alimentaire moyen par repas	g		79	79
Nombre de repas végétariens servis dans les écoles par semaine	nb/semaine	1	1	1
Part de produits bio français dans les écoles (en valeur d'achat)	%	28 %		32 %
Part de produits EGAlim (produits SIQO dont BIO) dans les cantines	%	35 %		39 %
Part de produits locaux dans les écoles (composantes)	%	24 %	en cours de consolidation	
Part de produits locaux dans les écoles (en valeur d'achat)	%	42 %	en cours de consolidation	
Surface en agriculture urbaine en propriété ou gérée par la Ville de Marseille (hors jardins partagés et familiaux)	ha			20

Les engagements de la Ville pour la transition

Montant dédié au soutien du conseil à la rénovation (ALEC, etc.)	€	43 413	43 730	133 731
Montant total des subventions attribuées pour la transition écologique	€/an	932 415	1 665 946	2 060 690
Nombre d'artisans et commerçants labellisés Eco-défis par an	nb/an	89	en cours de consolidation	
Nombre d'associations subventionnées par la Ville dans les dossiers 100 Villes	nb/an			200
Nombre d'entreprises impliquées dans les dossiers 100 Villes	nb/an			80

MARSEILLE S'ADAPTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'adaptation du patrimoine municipal

Montant des investissements dans les travaux d'entretien et de rénovation par an	€/an			36M€ engagés
Nombre d'écoles concernées par des travaux de lutte contre les effets de la chaleur (ICU)	nb			130

L'eau et la fraîcheur en ville

Consommation d'eau bleue sur le patrimoine municipal	m3/an	935 018	906 958	453 000
Consommation d'eau verte sur le patrimoine municipal	m3/an	1 284 468	1 186 549	593 000
Linéaire de parcours de fraîcheur	km			11
Nombre de parcs et jardins équipés de fontaines à boire	nb	116	120	122

La nature au cœur de la ville

Nombre d'arbres tiges plantés par la Ville de Marseille	nb/an	1 167	1 244	875
Nombre d'autorisations d'occupation temporaire délivrées ("rues jardins") accordées par an	nb/an	34	24	60
Nombre de plants forestiers et d'arbustes plantés par la Ville de Marseille	nb/an	13 755	68 404	87 667
Surface désimperméabilisée par la Ville de Marseille sur son patrimoine municipale (tous services confondus)	m ²			7 200

Les espaces naturels terrestres

Nombre de Friches Urbaines Naturelles	nb	269	282	282
Nombre de Friches Urbaines Naturelles sanctuarisées	nb	6	21	22
Surface des Friches Urbaines Naturelles	ha	173	153	155,8
Surface des Friches Urbaines Naturelles sanctuarisées	ha	18	45	47,2

Intitulé de l'indicateur	Unité de mesure	2023	2024	2025
--------------------------	-----------------	------	------	------

Les parcs, jardins et squares

Nombre de jardins collectifs (partagés et familiaux) municipaux	nb/an	79	83	83
Nombre de parcs labellisés Ecojardin	nb/an		8	10
Nombre de parcs, squares et jardins restaurés ou renaturés	nb/an	4	6	en cours de consolidation

MARSEILLE S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE INCLUSIVE

Les actions en faveur du logement

Nombre d'arrêtés d'insalubrité	nb/an		40	59
Nombre d'arrêtés municipaux liés à des procédures de mise en sécurité d'immeubles	nb/an		961	797
Nombre de locataires hébergés par la Ville en substitution des propriétaires défaillants	nb/an		440	425
Nombre de ménages accompagnés dans le cadre du programme TZEE	nb/an		4	20
Nombre de ménages accompagnés dans le cadre du SLIME	nb/an	254	343	368
Nombre de travaux de lutte contre l'habitat indigne engagés d'office	nb/an		74	73

La concertation et la démocratie locale

Budget alloué (appel à projet participatif)	€		1,5 million	2,5 millions
Nombre de projets soumis au vote (appel à projet participatif)	nb/an		45	71

L'investissement dans l'éducation

Nombre de parcs ayant bénéficié de la mise en place de jeux pour enfants inclusifs	nb/an	11	14	12
Nombre de places d'accueil en centre accueil et loisirs	nb/an	579 012	600 666	610 386
Nombre de places d'accueil en périscolaire matin/soir	nb/an	6 751 / 8 784	6 917 / 10 144	6 234 / 9 029
Nombre de places en crèches financées par la Ville de Marseille	nb/an	3 720	3 800	3 922
Nombre de séjours financés par la caisse des écoles	nb/an	71	74	81
Pourcentage de fournitures écolabélisées dans la dotation de rentrée scolaire	%	25 %	25 %	25 %

La sensibilisation à l'environnement

Nombre d'élèves accueillis dans les fermes pédagogiques et les relais nature	nb/an	15 075	20 725	20 724
Nombre d'élèves ayant eu accès à une action de sensibilisation à l'environnement	nb/an	17 451	16 111	17 147
Nombre de fermes pédagogiques et relais nature	nb	5	6	6

MARSEILLE FAIT PREUVE D'EXEMPLARITÉ POUR SON ADMINISTRATION

Une commande publique plus durable

Nb d'heures d'insertion générées par nos marchés publics	nb d'heures	105 582	234 074	en cours de consolidation
Nombre de bénéficiaires d'heures d'insertion sociale	nb/an	370	1 283	en cours de consolidation
Part des marchés notifiés supérieurs à 90 000 € comportant une considération sociale	%	16 %	24 %	34 %
Part des marchés notifiés supérieurs à 90 000 € intégrant une considération environnementale	%	71 %	72 %	79 %

Intitulé de l'indicateur	Unité de mesure	2023	2024	2025
--------------------------	-----------------	------	------	------

Une mobilité plus durable

Nombre d'agents bénéficiant de la participation employeur à l'abonnement TC	nb/an	10 020	en cours de consolidation	en cours de consolidation
Nombre d'agents en télétravail régulier	nb/an	1 138	2 770	2 988
Nombre de véhicules à faible et très faible émission acquis lors des renouvellements annuels (particuliers et utilitaires légers)	nb/an	43	44	36
Nombre de véhicules réformés	nb/an	104	182	74

Une administration plus inclusive et égalitaire

Ecart de rémunération femme/homme (brute moyenne)	%	22,73	en cours de consolidation	
Ecart de rémunération femme/homme (brute moyenne) - fonctionnaires	%	11,87	en cours de consolidation	
Taux d'emploi des personnes en situation de handicap	%	12,1%	12,25 %	en cours de consolidation

La sensibilisation des agents

Nombre d'agents ayant participé au Campus transition	nb cumulé	250	350	550
--	-----------	-----	-----	-----



Un cadre réglementaire

Depuis 2010, chaque année, en application de la Loi Grenelle 2, toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants élaborent un « rapport sur la situation en matière de développement durable ». Présenté au Conseil municipal, préalablement au débat d'orientation budgétaire, ce rapport, intitulé Rapport de Développement Durable – ou RDD – est porté à l'information des élus, des agents municipaux et des citoyens intéressés par les actions mises en œuvre et soutenues par la collectivité.

Le RDD interroge les actions mises en œuvre par la commune au regard des cinq finalités du cadre de référence :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

De nouvelles modalités réglementaires entrent en vigueur à compter de l'exercice budgétaire 2026 (applicables au RDD 2025) et viennent enrichir le socle des informations à présenter dans le document.

En application des dispositions de l'article L. 1612-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, préalablement aux débats sur le projet de budget, le Maire présente un rapport

sur l'impact sur le développement durable de l'organisation et des modalités de fonctionnement de la collectivité territoriale, ainsi que sur les politiques qu'elle mène, en cette matière, sur son territoire et sur les orientations et programmes de nature à contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

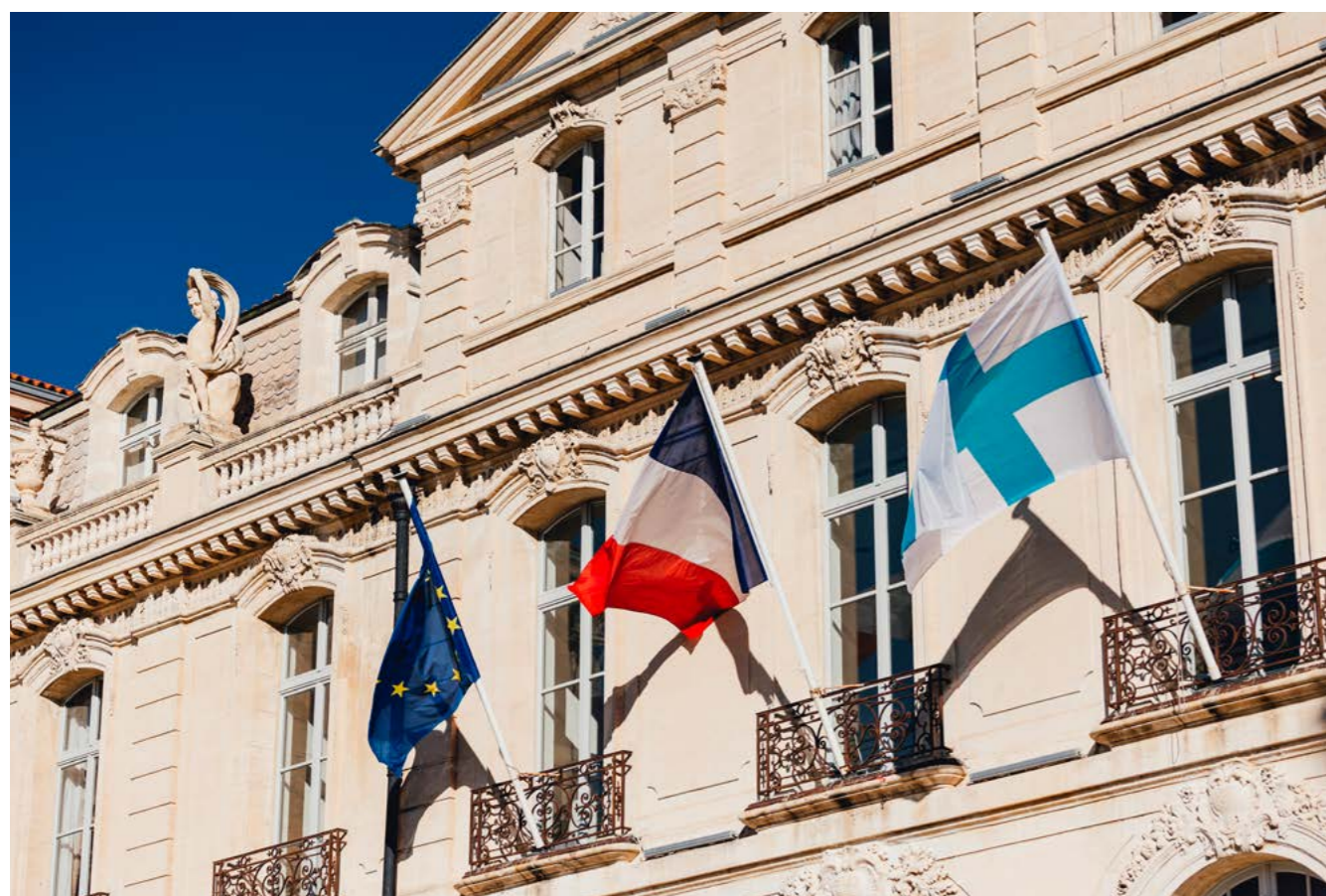
Le rapport présente et précise notamment :

- Le bilan annuel de la stratégie numérique responsable visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France ;
- Le programme d'actions mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ou des parties de bâtiments à usage tertiaire, dont la commune est propriétaire.

Ce rapport est élaboré avec la participation de l'ensemble des services de la collectivité. Document partiel de recensement des actions de la Ville de Marseille au cours de l'année 2025, il est organisé autour de 4 grands chapitres :

- Marseille réduit son empreinte carbone ;
- Marseille s'adapte au changement climatique ;
- Marseille s'inscrit dans une démarche inclusive ;
- Marseille fait preuve d'exemplarité pour son administration.

Le cahier spécial de l'édition 2025 du RDD porte sur « Marseille fête la nature », une programmation large et diversifiée d'événements à travers toute la ville pour mettre à l'honneur la richesse du patrimoine naturel du territoire communal.



Les limites planétaires

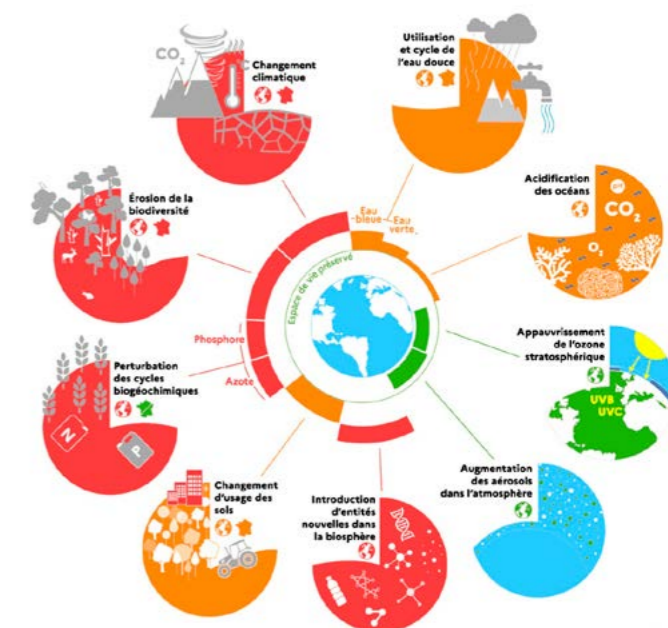
La vie sur Terre est conditionnée par les interactions entre des processus biologiques, physiques et chimiques. L'équipe internationale de chercheurs dirigée par Johan Rockström du SRC (Stockholm Resilience Center) est parvenue en 2009 à définir neuf limites planétaires, avec pour chacun d'entre elles des seuils à ne pas dépasser, sous peine de provoquer des modifications brutales et irréversibles des équilibres naturels :

- Changement climatique ;
- Érosion de la biodiversité ;
- Perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore ;
- Changement d'usage des sols ;
- Acidification des océans ;
- Utilisation de l'eau douce ;
- Appauvrissement de l'ozone stratosphérique ;
- Augmentation des aérosols dans l'atmosphère ;
- Introduction d'entités nouvelles dans la biosphère.

En 2023, les chercheurs tirent la sonnette d'alarme : six des neuf limites planétaires ont été franchies.

Depuis septembre 2025, une septième limite planétaire a été dépassée avec l'acidification des océans. Les signaux rouges clignotent de toutes parts. Seules deux limites sont respectées et ne se détériorent pas : la pollution aux aérosols atmosphériques et le maintien de la couche d'ozone.

La planète se trouve aujourd'hui bien au-delà de l'espace de fonctionnement sûr pour l'humanité et les inégalités sociales continuent de se creuser. L'habitabilité de la planète n'est plus garantie pour les générations futures.



■ Limite dépassée (risque élevé) ■ Limite dépassée (risque croissant) ■ Limite non dépassée

D'après le nouveau cadre publié par le Stockholm Resilience Centre en septembre 2023 (Richardson et al.)

Les Objectifs de Développement Durable

En septembre 2015, 193 États membres de l'ONU ont adopté l'Agenda 2030, un programme d'actions universel composé de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

Cet agenda identifie les défis globaux les plus importants et fixe les lignes directrices ainsi que les priorités en matière de développement durable pour les quinze prochaines années. Il s'organise autour de cinq thèmes : planète, populations, prospérité, paix et partenariats.

Les 17 ODD en forment le cœur, et décrivent l'horizon idéal pour 2030 d'un développement durable prenant en compte, de manière intégrée et interdépendante, les dimensions sociales, économiques et environnementales. Ils constituent un langage, un référentiel commun pour piloter et évaluer les actions des États membres.

L'ambition globale de l'Agenda 2030 se traduit aussi par sa transversalité et par la reconnaissance des « interrelations » existantes entre les différentes dimensions du développement durable.



Remerciements

Proximité, Fierté, Accompagnement et Adaptabilité, les quatre valeurs de l'administration municipale, portées par chaque agent, sont le socle de la culture professionnelle de la Ville de Marseille.

Elles guident les actions et les décisions, caractérisent l'engagement quotidien et garantissent la qualité du service public auprès de tous les administrés. Partagées et portées par tous les agents, elles contribuent à rendre Marseille plus juste, plus verte et plus durable, plus équitable socialement et à en faire la Ville de demain.

Ce document, photographie non exhaustive de l'action municipale en 2025, est le résultat de la compilation de plus de 300 contributions qui ont été transmises à l'équipe projet.

Ce rapport s'étoffe d'année en année et permet désormais de rendre compte de l'ampleur de l'investissement des agents en matière de transition écologique. Le développement des indicateurs de l'action municipale illustre le changement amorcé, dans les pratiques professionnelles, et visible sur le territoire.

Merci à celles et ceux qui ont contribué à la version 2025 du Rapport de Développement Durable, et qui se sont ainsi faits le relais du travail de leurs collègues.

Cette année, deux mentions spéciales pour mettre à l'honneur les talents :

- ▶ De l'équipe « projet » composée de Christophe, David, Elina, Juliette et Marc, pilotée par Christel.
- ▶ De l'équipe « relecture » et plus particulièrement Axelle, Clarisse, Névénick et Thomas.

Vous pouvez retrouver le Rapport *Marseille en Transitions 2025* et sa synthèse *En Bref* ici :



© Ville de Marseille, 2025

Rédaction pilotée par la Direction de la Transition Écologique et des Mobilités
Création graphique: Les Poulets Bicyclettes

Imprimé par l'Imprimerie Municipale, en avril 2026
Photos © Ville de Marseille

Tous droits réservés



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



VILLE DE
MARSEILLE





VILLE DE
MARSEILLE